

# Villiers-sur-Loir

Bulletin municipal 2022

*Gardons  
espoir*

n° 115

VAINCRE LA  
MUCOVISCIDOSE

VAINCRE LA  
MUCOVISCIDOSE

## Sommaire

Le mot du maire..... 1

### Vie municipale

Syndicat mixte du pays Vendômois (SMPV).....	2
Un SCoT pour le Grand Vendômois.....	3
PLUi-H.....	3
L'activité du conseil municipal.....	4
Hommage aux anciens combattants.....	6
Finances communales 2022.....	7
Civisme électoral.....	8
L'allée de la Vallée, un espace de vie.....	8
Les commerçants et les ambulants.....	8
Le toit de l'église.....	9
Soirée festive au château de la Vallée.....	9
La crise des énergies.....	9
Un nouveau centre de première intervention.....	10
Les vœux du Maire.....	10
Villiers et le parc technologique du bois de l'Oratoire.....	11
Le rôle de la gare TGV dans l'attractivité du Vendômois.....	11

### Vie du village

Découvertes littorales à l'Île Tudy en mars 2022.....	13
Les temps d'activités périscolaires (TAPs).....	14
Programmation culturelle et musicale 2022.....	15
Programmation culturelle et musicale 2023.....	17
La communication de notre village.....	19
Repas des aînés.....	20
Goûter musical de Noël.....	20
1992, visite royale.....	20
Entretien de voirie.....	21
Les Villiersois à l'honneur.....	21
Nos hôtes, les Dubrovin.....	22
Exposition « Guerre 1870-1871 ».....	22
Réouverture de notre bibliothèque.....	23
Toilettes publiques.....	23
Une vie de château d'eau.....	23
Carrières et cavités.....	24
Préservation des paysages ... la suite.....	24
État-civil.....	24

### Portraits

Anne Demerson : femme, comédienne et Villiersoise.....	25
Bernard Favoreau, Pierre Jumert et Claude Deshayes... la musique comme élixir de Jouvence.....	26

### Associations

L'amicale des retraités de Villiers.....	28
Sainte Barbe des pompiers de Villiers/Thoré.....	28
UNCAFN.....	29
L'association de la cantine de l'école Louis Gatien.....	29
Les 4 saisons du Club Créa.....	30
Le Club Informatique.....	30
Comité des fêtes.....	31
Country Dance en Vendômois.....	31
Energies Vendômoises.....	32
Football Club de Villiers-sur-Loir.....	32
Gaïa Yoga.....	33
Journée avec l'Usep « 1 2 3 Maternelles ».....	33
Karaté.....	33
Les fées de l'(h)être.....	34
Les trompes de la Boissière.....	34
Ping Pong.....	35
Néovent.....	35
La Société Musicale.....	35
Tennis club.....	37
Vendôme Triathlon : un millésime 2022 exceptionnel.....	38
Villiers Tout Terrain.....	38
Virade de l'espoir.....	39

### Patrimoine

Le foyer anti-tuberculeux de Villiers-sur-Loir.....	40
La légende du trou du serpent.....	42

### Infos pratiques

Répertoire.....	43
Les associations.....	47
Tarifs communaux 2023.....	48
Informations et civisme.....	48
Démarches administratives.....	49



## Le mot du maire

Villiersoises, Villiersois, chers administrés,

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous. Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas !

2021- 2022, étaient les années covid-19, plus de deux années compliquées dues à la pandémie. Aujourd'hui le comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires incite au retour plus systématique du port du masque et à un rebond de la vaccination face à la reprise des contaminations.

### 2022-2023 : une rentrée très particulière

La guerre en Ukraine, les tensions sur l'énergie, l'ampleur de la sécheresse estivale nous ont fait basculer vers une période d'incertitudes et de bouleversements.

La transition énergétique devient incontournable pour tous : familles, entreprises, collectivités. La sobriété dans ce domaine est devenue une obligation à la fois citoyenne, écologique, mais aussi financière. Nous devons la mettre en place dans un contexte d'urgence, sans oublier les plus fragiles d'entre nous. Ils seront les plus touchés et nous avons le devoir de les protéger et d'agir pour réduire ces inégalités.

### Contraintes budgétaires

Pour les collectivités, donc pour notre commune, le bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie ne s'applique pas. Nous subissons des augmentations considérables de nos dépenses d'énergie, qui s'accompagnent de la hausse, du point d'indice des fonctionnaires (bien mérité, mais non compensé), des denrées alimentaires, des fournitures et des travaux en général. Nos finances sont d'ores et déjà très impactées sur 2022, et deviendront particulièrement contraignantes en 2023. Nous travaillons collectivement aux solutions à apporter : élus, agents, associations, enseignants.

Je tiens à remercier tout le personnel communal, qui devant les enjeux, montre une réactivité, une motivation et beaucoup d'ingéniosité et de créativité : il est la cheville ouvrière de nos actions.

Toutefois cela ne doit pas nous conduire à sacrifier les événements festifs et conviviaux, qui sont nécessaires à notre vie en société. Nous continuerons d'être une commune agréable et animée.

### Caserne des pompiers

Au bout de sept ans d'instruction, et comme vous le savez maintenant, le président du SDIS 41, son conseil d'administration ainsi que le département ont pris leur décision quant au lieu de construction de la nouvelle caserne du regroupement des CPI de Thoré-la-Rochette et Villiers-sur-Loir : ce sera Villiers-sur-Loir. Dans ce choix, il ne saurait être question de rivalité entre nos 2 communes, les seuls gagnants sont les pompiers et la population.

### Ouverture d'une classe maternelle

Alors qu'aujourd'hui, beaucoup de communes déplorent la fermeture d'une de leurs classes, notre village avec l'appui de la directrice de l'école, Marjorie Randuineau, a obtenu l'ouverture d'une classe maternelle supplémentaire depuis la rentrée de septembre 2022. En effet les effectifs pléthoriques de 35 inscrits sur trois niveaux ne permettaient plus à la directrice de notre groupe scolaire de consacrer suffisamment de temps à chaque élève, ce qui était particulièrement préjudiciable à ce stade de la scolarité. La nouvelle classe est confiée à deux professeurs des écoles en alternance que nous avons eu la joie d'accueillir.

### Bibliothèque municipale

Depuis de nombreuses années, notre commune dotée d'une bibliothèque animée par des bénévoles, mettait à la disposition des habitants gratuitement environ 4000 ouvrages (livres, CD, DVD, revues...) Au mois de juin, toutes ces personnes ont démissionné pour des raisons personnelles et la commune a repris en charge ce formidable lieu de culture avec la recherche de nouveaux bénévoles. Un appel a été lancé durant l'été et très rapidement une nouvelle équipe s'est mise en place, avec comme référente Mme Valérie Maudry qui effectue un travail remarquable. Qu'elle en soit remerciée.

Enfin, je reste persuadé que c'est l'action collective et solidaire qui nous permettra d'avancer et de construire ensemble... une abondance différente !

Très belle année 2023  
A. PIGOREAU

## Syndicat mixte du pays Vendômois (SMPV)



Présidente : Claire Foucher-Maupetit

### Le territoire

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants.

### La structure

- 24 élus membres du bureau
- 112 élus titulaires
- 5 salariés et 2 personnes en convention de prestation de services avec la CATV

### Les programmes

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement lo-

cal. Il suscite des réflexions d'ensemble sur les perspectives à moyen terme de développement économique, agricole, touristique, social, environnemental et culturel.

1. Le Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en œuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.

2. Leader est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. Leader est un axe du Feader (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

3. Cot (Contrat d'Objectif Territorial). Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'Ademe et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.

4. Rev. Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.

5. Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

6. Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.

### Exemples de projets

#### CRST

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est le dispositif de contractualisation de la Région Centre-Val-de-Loire pour contribuer à l'aménagement équilibré et durable du territoire. Sur la

période 2016-2022, 9 619 000 € ont été alloués pour la réalisation de projets sur le Pays Vendômois : aménagement de zones d'activités, diversification agricole, développement de circuits de proximité, aménagement touristique, construction d'équipements culturels ou de loisirs, aménagement de centres-bourgs et d'espaces publics, rénovation thermique de bâtiments publics, construction de logements sociaux, réalisation de pistes cyclables, construction de maisons de santé et de jardins de soin, animation du contrat local de santé, soutien à des opérations de préservation de la biodiversité. Un nouveau contrat régional est en cours d'élaboration pour les 6 années à venir.

#### Cot

Construction d'une chaufferie et installation d'une chaudière bois plaquettes en remplacement d'une chaudière fioul à La Picotière, lieu de séminaires et d'hébergement à Villetrun. Opération accompagnée par le Pays Vendômois, subventionnée par l'Ademe et la Région (19054 €) et les fonds européens Feder (63513 €) pour un coût total de 127026 €.

#### Pat

Accompagner les restaurants collectifs vers une alimentation durable et de qualité

Des formations auprès des cuisiniers et des élus du territoire ont permis de favoriser l'introduction de produits locaux, bios et de menus végétariens maisons dans les restaurants scolaires du territoire. En parallèle, des actions de sensibilisation auprès des convives ont été menées avec les associations Athena et Perche Nature. Un accompagnement pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective est également proposé via le Pat.

#### Leader

Délocaliser la culture grâce à une remorque-castelet

L'Hectare – Territoires Vendômois, en partenariat avec Le Sablier de Dives-sur-Mer, a élaboré une remorque-castelet pour délocaliser l'univers de la marionnette et le faire découvrir. Un spectacle a été présenté dans plusieurs communes du territoire. 10 000 € de subvention ont été attribués au projet via le programme Leader.

### Plateforme Rev

Permanences de l'ADIL-France Rénov'

La Plateforme «Rénovez En Vendômois (REV)» a ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Des permanences décentralisées de l'ADIL – France Rénov' ont lieu sur tout le territoire pour des conseils personnalisés (financiers, énergétiques, juridiques) sur la rénovation de vos logements.

### Où trouver les permanences de l'Adil-France Rénov' sur notre territoire ?

5 lieux de permanences sur le territoire vous accueillent sur rendez-vous: Vendôme, Mondoubleau, Saint-Amand-Longpré, Fréteval et Montoire.

Besoin d'informations ?

Adil – France Rénov'

02 54 42 10 00

34 avenue Maunoury, porte C

41100 Blois

*Les élus du Pays Vendômois poursuivent leur engagement dans la maîtrise énergétique. Ils vous proposent un service de conseils pour la rénovation des logements des particuliers.*

[syndicatmixte@pays-vendomois.org](mailto:syndicatmixte@pays-vendomois.org)

02 54 89 12 20

7, Avenue Gérard Yvon

41100 Vendôme

## Un SCoT pour le Grand Vendômois

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'arrondissement de Vendôme a été approuvé à l'unanimité en juin dernier. Il est désormais en vigueur. Il est un outil stratégique 3 en 1 pour relever collectivement le défi de l'attractivité économique et résidentielle, des transitions écologiques, des sobriétés foncières et énergétiques, de la préservation de la biodiversité, des solidarités sociales et territoriales... pour réinventer notre singularité rurale. Il est à la fois une carte, une boussole et un tamis.

Le SCoT est la feuille de route du territoire. Il rassemble les objectifs stratégiques que nous nous sommes collectivement fixés en termes d'économie, d'habitat, de mobilité, de paysages, de commerces, de ressources naturelles, de biodiversité, d'eau, de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, de maillage d'équipements et services, d'interactions avec les territoires voisins et l'Île de France, etc. Il indique où nous voulons aller. Il présente le visage nouveau que nous souhaitons pour notre territoire. Il dessine la carte dynamique du Grand Vendômois à l'horizon de 20 ans.

Le SCoT trace les orientations à suivre pour atteindre ces objectifs. Ainsi, on dit qu'il met en cohérence les politiques publiques qui s'appliquent au Grand Ven-

dômois. Ces directions et axes de travail obligent à aborder tout projet de manière globale, en mesurant tous ses effets sur le territoire et sur tous les domaines de la vie.

Ainsi, par exemple, on ne peut pas décliner une stratégie d'attractivité économique et touristique sans, en même temps, l'accorder à une stratégie de logement et de mobilité adaptée, dans un contexte de nécessaires sobriétés.

Le SCoT dessine de nouveaux modèles d'aménagements de notre territoire plus résilients et durables. Il a ainsi vocation à accompagner tous les projets qui s'y rapportent, et ceci le plus en amont possible, pour les passer au crible de sa stratégie, comme dans un tamis. Il est un outil de discernement, de cadrage et de mobilisation de tous, acteurs publics, privés et associatifs, pour répondre avec responsabilité, ambition et audace aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pour qu'un projet puisse se réaliser, il lui est nécessaire d'être compatible avec le SCoT, pour concourir à la stratégie collective qu'il exprime.

SCoT des Territoires du Grand Vendômois  
BP 20107, 41106 Vendôme Cedex  
02 54 89 42 00 - [scot-tgv@catv41.fr](mailto:scot-tgv@catv41.fr)  
<https://scottgv.wordpress.com>

## PLUi-H Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat

La Communauté d'agglomération Territoires vendômois et ses 65 communes membres se sont engagées dans l'élaboration de leur premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat (PLUi-H).

### L'objectif

Établir à la fois un projet de territoire et un document de gestion partagé pour l'intercommunalité et l'ensemble des mairies. Ce nouveau document d'urbanisme réglementaire unique et modernisé sera applicable sur les demandes d'urbanisme et de travaux (permis de construire, déclarations de travaux, etc.).

La démarche est arrivée au terme de sa phase de diagnostic qui a permis de dresser un état des lieux sur l'ensemble des thématiques concernées par la politique d'urbanisme : l'habitat, l'environnement, les paysages, l'architecture, le patrimoine, l'économie, l'agriculture, etc.

La rentrée de septembre a marqué le lancement d'une nouvelle phase : la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (dit « Padd »). Cette pièce constituera la colonne vertébrale du PLUi-H puisqu'elle exprimera la politique et les objectifs communs en matière d'aménagement et de développement : Quels Territoires vendômois pour 2040 ?

Cette étape est aussi l'occasion de renforcer l'ambition de concertation en associant au maximum les habitants dans cette étape stratégique.

Cette dynamique est déjà engagée : le mardi 20 septembre s'est tenue, à Vendôme, une première réunion publique qui a permis de présenter les enjeux issus du diagnostic et d'organiser un temps d'échange avec les habitants présents. Cette réunion s'est également tenue le 4 octobre à Montoire-sur-le-Loir et le 5 octobre à Saint-Amand-Longpré. Des ateliers citoyens

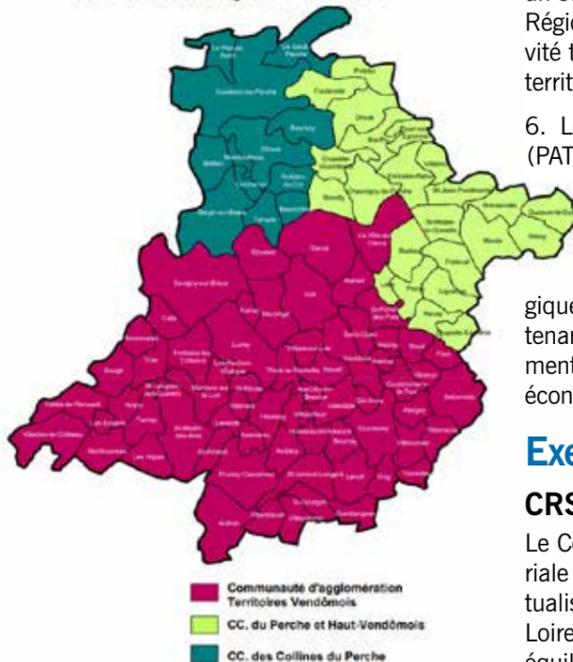
ont également été organisés les 17,18 et 19 octobre dans ces mêmes communes centrales, afin d'échanger en groupes de citoyens sur les objectifs et les enjeux d'évolution de Territoires vendômois. Les conclusions ressortant de ces ateliers seront prochainement diffusées auprès de l'ensemble des élus du territoire.

D'autres moments forts viendront ponctués les prochains mois, alors n'hésitez pas à vous tenir informé de la démarche. Un rapport de synthèse du diagnostic sera prochainement consultable sur le site dédié à la démarche : [territoiresvendomois.fr/institutionnel/plui-h/](http://territoiresvendomois.fr/institutionnel/plui-h/)

#### Plus d'infos

Si vous avez des questions, des demandes, un registre est à votre disposition à la Mairie afin que vous puissiez vous exprimer sur le projet. Vous pouvez également écrire à cette adresse : [urbanisme-planification@catv41.fr](mailto:urbanisme-planification@catv41.fr)

Les EPCI du Pays Vendômois



## L'activité du conseil municipal

Le conseil municipal se réunit, sauf exception, tous les deuxièmes lundis du mois. Le compte-rendu des réunions est affiché en mairie et téléchargeable sur le site [www.villiers-sur-loir.com](http://www.villiers-sur-loir.com), rubrique « information municipale proposée par la mairie », sous-rubrique « comptes-rendus des réunions du conseil municipal ». Vous trouverez ci-dessous une synthèse des réunions de l'année 2022 de janvier à décembre. Les réunions des mois de janvier, mai et octobre ne se sont pas tenues. C'est au mois d'avril que l'équipe municipale a pu réintégrer la salle du conseil de la mairie en place et lieu de l'Artésienne. Les dossiers importants traités lors des réunions font l'objet d'articles à part entière dans le bulletin et ne sont donc pas repris dans la synthèse.

## Urbanisme

### Achat de terrain

Le conseil municipal a validé l'acquisition de deux parcelles proche de la caserne (anciens jardins), d'une superficie totale de 675m<sup>2</sup> pour un montant de 1000 €.

### Propriété de la Fuye

Lors de la vente en 2003, de la partie du mur jouxtant la propriété de Monsieur Marguerie à la Fuye, une erreur s'est glissée dans l'acte de vente et doit être régularisée. Au vu de la complexité du dossier, l'assistance juridique est sollicitée auprès de l'assurance MMA.

## Conventions

**Education :** La convention de financement des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (Rased) est signée pour 2022 et 2023. Elle valide la participation de la commune à concurrence de 3 € par enfant scolarisé (pour l'achat de fournitures nécessaires à l'accompagnement de ces enfants).

### Dispositif de visioconférence avec les agents des impôts dans les mairies

La CATV a signé une convention avec la direction des finances publiques et la préfecture du Loir-et-Cher portant sur l'acquisition et le financement de matériels informatiques à destination des collectivités territoriales du département. Ce projet porte sur le déploiement de la visioconférence au profit des publics éloignés du numérique. Ce dispositif, en mairie, est mis à disposition des habitants qui souhaitent s'entretenir avec le service des finances.

### GrDF : Convention relative au rattachement d'ouvrages

Cette convention signée avec GrDF permet d'accueillir dans le patrimoine communal par rétrocession la propriété de la canalisation permettant le raccordement de l'unité de méthanisation MethaBraye à l'unité d'injection de Naveil.

## Administration générale

### Réforme de la publicité des actes

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la publicité des actes réglementaires et décisions (délibérations, décisions et arrêtés) ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel est assuré sous forme électronique, sur le site internet des communes. Cependant les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient d'une dérogation et peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune. Le conseil municipal a choisi l'affichage à la mairie, considérant que la totalité de la population doit pouvoir avoir accès à l'information.

## Patrimoine

### Travaux campanile mairie

Des travaux de restauration seront à prévoir sur le campanile. Le conseil municipal a décidé de recourir aux services d'un architecte qui sera compétent pour rédiger le cahier des charges.

## Cœur de village

Un courrier va être adressé au maître d'œuvre pour évoquer certains points problématiques : un affaissement des dalles notamment autour des arbres, du thym devait être semé entre les pavés au bas de la place, il existe un réel problème de calage et de stabilisation des dalles (risque d'entorse).

## Jurés d'assises

### Tirage au sort pour 2023

Pour donner suite à la sollicitation du préfet en date du 31 janvier 2022, le conseil a procédé au tirage au sort des 3 jurés d'assises pour l'année 2023 parmi les personnes inscrites sur la liste électorale et nées avant 2001.

## Maisons fleuries 2021

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 5 mars à l'Artésienne où une vingtaine de personnes ont répondu présents. Ce moment convivial s'est clôturé autour d'un verre de l'amitié.

## Subventions aux associations

Le conseil municipal a décidé d'apporter comme chaque année une subvention à une vingtaine d'associations. En 2022 le montant global s'élève à 24 680 € dont 16 300 € pour la cantine scolaire.

L'association Tour du Loir et Cher Sport Organisation a sollicité une subvention pour l'organisation du 61<sup>ème</sup> tour du Loir-et-Cher, à raison de 0.12 € par habitant comme l'an passé. Le conseil a attribué une subvention de 140 euros.

## Tarifs communaux

Au vu de l'évolution des coûts des énergies, il s'avère nécessaire de revoir les coûts de location de l'Artésienne pour les associations et intervenants extérieurs. Le conseil municipal fixe le tarif annuel pour une heure d'activité par semaine, sur 10 mois, à 170 €/an.

Les tarifs communaux ont également été revus dans leur globalité en lien avec le contexte économique actuel (avril 2022).

## Recrutement

Un agent contractuel a été embauché pour renforcer l'équipe technique du 2 mai au 30 septembre 2022. En raison de l'accroissement d'activité liée à l'entretien des espaces verts et des travaux votés en régie (rénovation de bâtiments communaux).

## École

### Coût de fonctionnement (accueil d'enfants de communes extérieures)

Le code de l'éducation définit dans son article L212-8 les modalités de répartition des dépenses de fonctionnement générées par l'accueil d'enfants. Cette répartition doit se faire par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence. A défaut, la contribution de chaque commune est fixée par le représentant de l'Etat dans le département, après avis du conseil départemental de l'éducation nationale. Le coût de fonctionnement par élève pour l'année scolaire 2021-2022 s'élève à 1333,58 € en classe élémentaire et 1602.64 € en classe de maternelle. Les enfants peuvent être scolarisés dans une autre école que celle de leur commune de résidence. En cas d'accord du maire de la commune de résidence de participer aux frais de fonctionnement, la commune d'accueil peut les facturer. La commune de Fortan n'ayant plus d'école, les enfants sont scolarisés dans les communes voisines au choix des familles. La commune accepte de participer aux frais de fonctionnement.

### Alarme anti-intrusion

Il est proposé la création d'un groupe WhatsApp pour répondre à la demande

d'installation d'une alarme anti-intrusion. Cette solution pourrait être envisagée dans la mesure où elle permet à l'ensemble des intervenants y compris le Maire, responsable de la sécurité, d'être alerté, quel que soit le lieu (ex. intervenant TAP en activité à l'extérieur). La commission des affaires scolaires pourra se réunir pour réfléchir à une autre alternative.

### Passeport du civisme

Projet soutenu par le sous-préfet, ce passeport est à destination des enfants des classes de CM1 et CM2. L'adhésion de la collectivité à l'association est de 100 € par an et 3 € par enfant pour la remise d'un passeport et d'une médaille. Le projet « passeport du civisme » débutera sur l'année scolaire 2023-2024.

## Entreprise Elogen

Cette entreprise va s'installer dans le parc technologie du bois de l'Oratoire, entre la RD 957 et l'entreprise Louis Vuitton. Elle va fabriquer des électrolyseurs. 80 emplois seront occupés dans un premier temps et l'entreprise devrait atteindre les 250 emplois à terme (mise en service en 2025).

## Nomination

### Un conseiller municipal correspondant incendie et sécurité

La loi du 25 novembre 2021, dite loi Matras, prévoit la mise en place d'un correspondant incendie et secours dans les conseils municipaux où n'ont pas été désignés un conseiller ou un adjoint chargé des questions de sécurité civile.

Ce correspondant incendie et secours, dont les fonctions s'exercent sous l'autorité du maire, est investi d'un rôle de sensibilisation et d'information des habitants et du conseil municipal. Il constitue aussi un point de contact pour les préfectures et les services départementaux d'incendie et de secours. Madame MÉRAUD assurera cette mission.

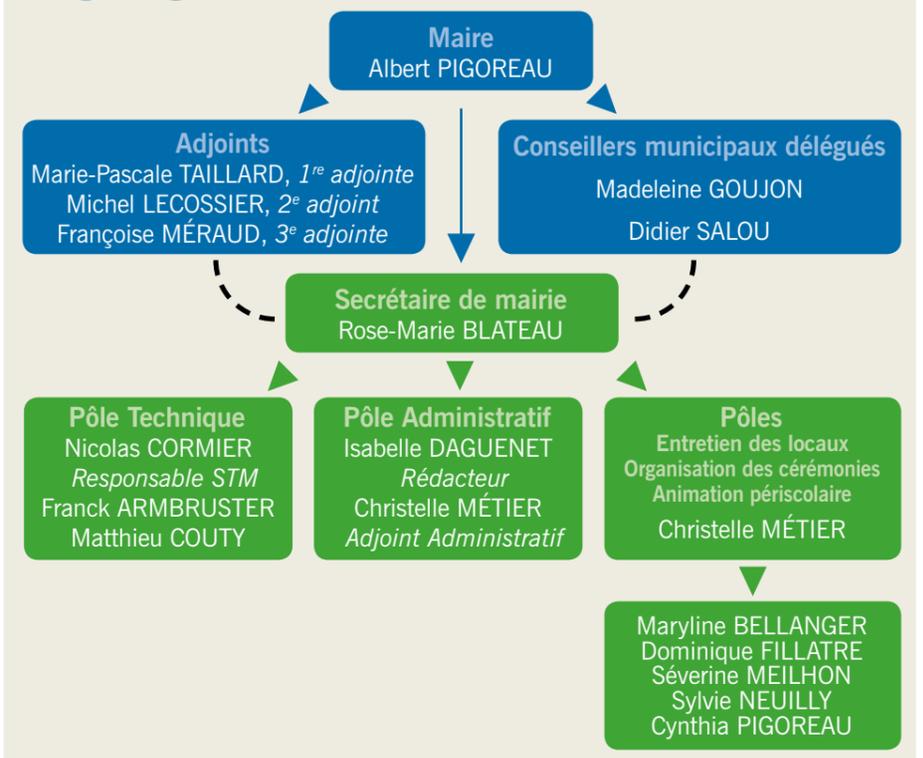
## Comice agricole

Le prochain comice agricole aura lieu à Thoré-la-Rochette les 10 et 11 juin 2023 sur le thème « La vigne et le Loir ». Les 14 communes du canton sont concernées ainsi que la commune de Lunay. Chaque commune aura un stand. Un groupe de travail sera créé au sein de la commission culture.

Claire REGNAULD



## Organigramme Mairie de Villiers-sur-Loir



## Hommage aux anciens combattants

Rendre hommage aux anciens combattants et victimes de guerre est très important.

A Villiers-sur-Loir adultes et enfants sont toujours nombreuses et nombreux à assister aux cérémonies commémoratives de notre village.



La France commémore le jour anniversaire de l'Armistice chaque 11 novembre, signé ce même jour de 1918, et rend hommage à tous les morts pour la France. De nombreuses cérémonies sont organisées à cette occasion dans tout le pays, dont celle présidée à Paris par le Président de la République.

**Le 8 mai** marque la fin de la guerre en Europe de 1945.

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945. Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

**Le 19 mars**, partout en France, nous nous souvenons et nous rendons hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, et des combats en Tunisie et au Maroc, qui se terminera en 1962.

### Pourquoi rendre hommage aux soldats ?

La véritable signification « du jour du souvenir » est mémoriel et ceci pour honorer les hommes et les femmes des forces armées qui ont fait le sacrifice ultime pour notre pays et pour notre liberté.

### Sépultures de guerre.

Au cours de la guerre franco-prussienne de 1870, la question du traitement des corps des soldats morts sur les champs de bataille évolue progressivement, même si de très nombreux militaires sont encore inhumés en tombe collective. Avec la Grande Guerre, l'individualisation des sépultures des soldats devient une question essentielle pour les familles et les autorités. Plusieurs lois, en particulier celle du 29 décembre 1915, consacrent le rôle de l'État qui est, dès lors, en charge de l'entretien des sépultures des militaires décédés au cours d'opérations de guerre avec attribution officielle de la mention « Mort pour la France ».

Ce devoir à caractère perpétuel ne concerne toutefois que les corps qui n'ont pas été restitués aux familles qui en avaient fait la demande.



Aujourd'hui, 275 nécropoles nationales et plus de 2 000 carrés militaires répartis sur l'ensemble du territoire national conservent les restes mortels de près de 800 000 Morts pour la France. 88% d'entre eux sont décédés lors de la Première Guerre mondiale. Certains reposent en ossuaire, faute d'avoir pu être identifiés au moment de l'inhumation.

Dans les conditions prévues par le Code des Pensions militaires, le ministère des Armées (DPMA) est responsable des sites regroupant les sépultures de guerre qui relèvent de l'État.

Opérateur du ministère des Armées dans le champ mémoriel, l'ONACVG met pour sa part en œuvre la politique d'entretien, de rénovation et de valorisation de l'ensemble de ces sites hautement symboliques. Lieux de recueillement et de commémorations, les nécropoles nationales et les carrés militaires sont aussi des lieux de transmission mémorielle à destination des jeunes générations.

Didier SALOU



## Finances communales 2022

Comme il est rappelé dans le mot du Maire, la litanie des problèmes qui grèvent notre budget et repoussent l'exécution des travaux prévus n'en finit pas. Cependant, grâce aux efforts de rigueur financière de tous, agents comme élus, nous parvenons à contenir les dépenses et à réduire le taux d'endettement de la commune, sans sacrifier les projets votés.

Ainsi, cette année, l'aménagement de l'allée de la Vallée a été mené à son terme, pour le plus grand bonheur de nos jeunes concitoyens qui profitent à satiété du parc de jeux et de leurs aînés qui s'y reposent sous les ombrages ou s'exercent sur les agrès. La réfection de la toiture de l'église et des peintures murales a dû être reportée en raison, d'une part, de la décision de subvention de la Drac différée, faute de budget, et, d'autre part, de la difficulté à se procurer des tuiles, les producteurs étant submergés de commandes. Ces aléas ont permis de consacrer une part plus importante aux travaux de voirie, comme vous pourrez le constater à la lecture du tableau des investissements.

Mais revenons, d'abord au compte administratif 2021 :

Dépenses de fonctionnement : 835 496,35 €  
Recettes de fonctionnement : 1 326 807,67 €  
Excédent de fonctionnement : 491 311,32 €

Dépense d'investissement : 703 698,44 €  
Recettes d'investissement : 588 402,30 €  
Déficit d'investissement : -115 296,14 €

Reste à réaliser : 140 455,72 €  
Soit un résultat cumulé de : +235 559,46 €

Pour ce qui concerne les résultats provisoires 2022, en cette fin d'année, les résultats définitifs n'intervenant qu'après le 31 janvier 2023 :

Dépenses de fonctionnement : 748 032,30 €  
Recettes de fonctionnement : 1 195 632,36 €  
Dépense d'investissement : 423 018,14 €  
Recettes d'investissement : 285 151,47 €

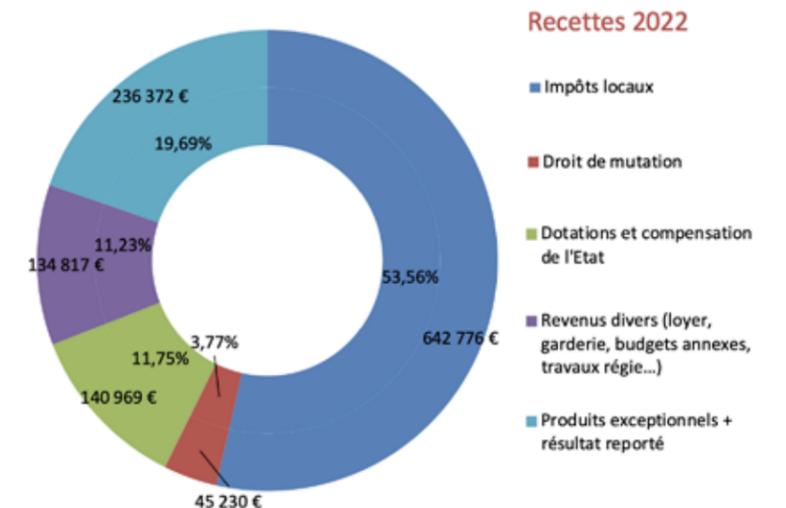
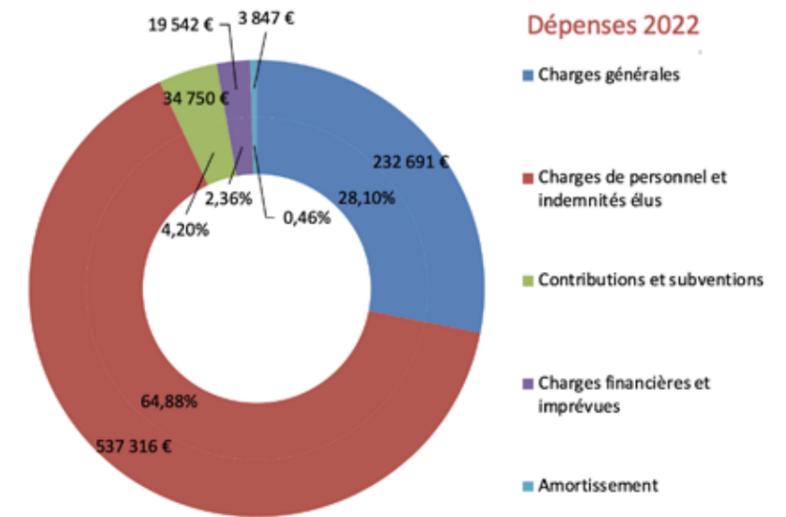
L'endettement pluriannuel, qui était au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de 1 146 27262 € s'établira au 1<sup>er</sup> janvier 2023 à 798900,14 €

Ce qui laisse une belle marge de manœuvre pour mener à bien les projets votés. Par ailleurs les taux des impôts locaux ont été maintenus malgré la conjoncture.

### Investissements 2022

Travaux église	14 830,05 €
Achat de terrains	1 292 €
Équipement atelier	43 001,51 €
Équipement Artésienne	4 055,92 €
Équipement mairie	1 077,43 €
Équipement école	3 840,23 €
Travaux sur immeubles locatifs	7 412,86 €
Voirie	71 341,01 €
Réfection sanitaires publics	4 479,27 €
Cœur de village	72 708,18 €
	224 038,46 €

Françoise MÉRAUD  
Rose-Marie BLATEAU



## Civisme électoral



En 2022, les Français ont procédé à l'élection du Président de la République et au renouvellement de la Chambre des députés.

A Villiers-sur-Loir, le résultat du deuxième tour de la présidentielle a désigné M. Emmanuel Macron avec 61,76% des voix et le deuxième tour des législatives, M. Christophe Marion, avec 64,37%.



Comme à l'accoutumée, les Villiersois ont conservé un taux de participation supérieur à la moyenne nationale pour ces deux élections, ce qui prouve la conscience civique de nos concitoyens.



Villiers est depuis 2014 dans la 3<sup>e</sup> circonscription du Loir-et-Cher qui compte 89 100 habitants. Le dernier tour des élections législatives voyait la participation dans notre commune s'élever à 55,42% contre 51,12% pour l'ensemble du canton. Pour mémoire, notre participation n'était que de 50,23% lors des législatives de 2017.

Thierry LEFERT

## L'allée de la Vallée, un espace de vie

L'allée de la Vallée n'est plus seulement un lieu de promenade comme on le concevait autrefois.

Cet espace de jeu favorise les interactions positives entre enfants et entre adultes et enfants.

Aujourd'hui, c'est un espace de liberté, où chacun vient se ressourcer à sa manière. On peut prendre plaisir à rester



tranquille, en lisant un livre, on peut jouer à la pétanque entre amis ou simplement en regardant les autres : parfois on veut seulement avoir du monde autour de soi ! On peut aussi venir pratiquer son sport sur les agrès. Et petit à petit on commence à discuter avec d'autres usagers. De plus, on peut si promener de jour comme de nuit avec le nouvel éclairage.

Les aires collectives de jeux sont des lieux d'épanouissement pour les enfants. Mais ce sont aussi des lieux à risques... Si tous les risques ne sont pas évitables, beaucoup le sont néanmoins, à condition que chacun soit bien conscient de ses responsabilités et les assume pleinement. Pour cela, cet espace demande aussi le respect de quelques règles pour le bien de tous (voir panneau sur site).

Didier SALOU



## Les commerçants et les ambulants

Pourrait-on imaginer Villiers-sur-Loir sans ses commerçants ?

Ils font toute l'attractivité de notre centre bourg et nous permettent de disposer de tout le nécessaire sans prendre la voiture, sans faire la queue, dans des boutiques accueillantes où le client reste le principal souci.

Le plaisir d'être servi, reconnu, écouté est l'un des grands atouts du commerce de proximité. En quelques pas autour de la place nos paniers se remplissent : le pain et les gâteaux chez Bélanda, la boucherie et les plats préparés de Yannick et Virginie et puis des fruits, des fleurs, l'épicerie auprès de Cécilia, un petit tour chez Delphine pour parfaire notre apparence, il ne nous reste plus qu'à nous attabler chez Romain et Flora pour fêter ce savoureux moment !



Depuis quelques années des commerçants ambulants viennent compléter cette offre de service : le mercredi soir, une touche d'exotisme au pays du soleil levant avec « Le Pastronomique de Pascal », jeudi soir c'est l'Amérique qui s'invite à votre table avec le « Snack Burger Club de Stéphane » et vendredi,



fin de semaine, au choix : l'Italie avec le « Pizz'mobile de Jean-Luc » ou les fruits du bord de mer de « l'ostréiculteur Cédric Tessier proposés par Joris ». Un mini tour du monde en 3 jours !



Alors, n'oubliez pas de venir faire un tour sur la place pour apprécier tous ces petits bonheurs.

Françoise MÉRAUD

## Le toit de l'église

Les travaux de l'église devaient commencer en cette fin d'année 2022, malheureusement les contraintes liées aux problèmes de fabrication et d'approvisionnement des tuiles nous ont obligé à reporter la réfection du toit de l'église, et, de ce fait, revoir les devis.



Cette réorganisation a pris beaucoup de temps et nous avons dû revoir l'échéancier des travaux, d'autant qu'en cette période les artisans sont surchargés et les agendas très complets.

Notre première livraison de tuiles arrivera pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2023, nous espérons mettre le chantier en place aussitôt la Saint-Gilles passée, et nous engager pour 18 mois de travaux.

Marie-Pascale TAILLARD

## Soirée festive au château de la Vallée

Le 17 septembre dernier, le maire de Stains, Azzedine Taïbi entouré de ses adjoints, recevait au château de la Vallée. La mairie de Villiers-sur-Loir avait délégué deux élus pour honorer cette invitation.



Cette ancienne closerie du XVIII<sup>e</sup> siècle est la propriété de cette ville de Seine-Saint-Denis depuis 1947. Elle a été agrandie, modernisée et sert principalement de colonie de vacances. Plus de 300 enfants viennent donc chaque année utiliser l'ensemble des équipements mis à leur disposition, découvrir notre village et le Vendômois.

A cette occasion, le maire de Stains a réitéré sa volonté de renforcer les échanges culturels avec notre commune. Des discussions se sont échangées autour d'un verre, de nombreux autres thèmes ayant été abordés dont la possibilité d'organiser des événements au château.

Une soirée dansante a suivi, les nombreux participants se sont séparés au bout de la nuit, heureux d'avoir participé à cette rencontre cordiale.

Marie-Pascale TAILLARD

## La crise des énergies

La guerre en Ukraine, et, par conséquent, les relations tendues avec la Russie, ont entraîné un fort surenchérissement des énergies et un changement des habitudes de consommation de toute la population.

Notre commune n'échappe évidemment pas à ces contingences et, dès cet été, des mesures ont été prises pour minimiser ce poste de dépenses : le chauffage du groupe scolaire, en particulier, assuré par une chaudière très ancienne sur laquelle a été adapté, en 1998, un brûleur à gaz, reste le point noir du dispositif. La consommation, pour l'année 2022, s'est élevée à 12 972 m<sup>3</sup>, pour un montant de 10 371 €, si on ajoute la consommation du bâtiment du restaurant scolaire, c'est un montant de 17 007,67 € qu'il faut considérer. Cet été, des robinets thermostatiques ont été posés sur tous les radiateurs et il a été procédé au « désembouage » du circuit, afin d'améliorer la performance du système de chauffage.

Lors du conseil municipal du 12 décembre, M. Hubert Désiré, conseiller à la chambre d'agriculture, est venu exposer les performances des chaudières à bois déchiqueté et un projet de couplage entre les deux bâtiments scolaires afin de réduire drastiquement les dépenses de chauffage. L'étude qu'il a réalisée ramènerait de 17007 € TTC

à 5 260 € TTC, la dépense annuelle de combustible. L'installation, qui peut bénéficier d'importantes subventions, de l'Europe, de l'Ademe, du Syndicat Mixte de Pays Vendômois et du Département serait amortie en 2 à 5 ans et permettrait d'assurer le chauffage grâce à une matière première locale, les sous-produits de la sylviculture.

Par ailleurs, dans un but d'économies, l'éclairage public a été programmé pour se couper une heure plus tôt, le soir, à 21h30, et une réunion avec l'entreprise INEO, en charge de ces équipements, permettra de faire le point sur les dispositifs qui restent à modifier pour généraliser les ampoules à LED, moins consommatrices.

Dans le même but, les décorations de Noël ont été regroupées sur la Place Fortier et ne seront éclairées que du 8 décembre au 8 janvier.

Pour conclure, même si les dépenses d'énergie ont augmenté de plus de 10 000 €, en deux ans, passant de 37 404 €, en 2020, à 47 548 €, en 2022, le Conseil municipal met tout en œuvre pour limiter au maximum ces dépenses tant par souci d'économie que par esprit de citoyenneté. Toutes les économies réalisées pourront nous permettre de passer un hiver sans rupture d'alimentation.

Françoise MÉRAUD

## Un nouveau centre de première intervention

Le choix du site d'implantation a été annoncé mardi 20 décembre aux élus locaux et aux personnels concernés, au CPI de Villiers-sur-Loir, par le Président du conseil d'administration du SDIS 41, Philippe Sartori, et le Directeur départemental et Chef de corps des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher, le colonel hors classe Christophe Magny.

Le projet de regroupement des centres de première intervention de Thoré-la-Rochette et de Villiers-sur-Loir a été initié par le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture de Risques adopté en 2015. A la suite des consultations et études réalisées en 2022 par les services du Conseil Départemental de Loir-et-Cher et par le Groupement des Services Techniques du SDIS 41, une parcelle située sur la commune de Villiers-sur-Loir a été retenue.



D'une superficie disponible de 7 280 m<sup>2</sup>, ce terrain se situe à proximité du centre d'incendie et de secours actuel et de la RD5. 4 000 m<sup>2</sup> seront utilisés, et viabilisés par la commune de Villiers-sur-Loir.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a prévu une enveloppe de plus d'un million d'euros pour couvrir intégralement le coût de la construction à venir. La fin du chantier est espérée avant la Sainte-Barbe 2024.



Didier SALOU

### Dotation d'un VSAV

Le futur centre de première intervention comprendra trois travées pour accueillir :  
- 1 Véhicule Léger Tout Usage (VLTU),  
- 1 Camion-Citerne Rural Moyen (CCRM),  
- 1 Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV).

Moderne, il répondra aux dernières normes en vigueur, notamment en matière d'accueil (vestiaires femmes et hommes...).

Les 23 sapeurs-pompiers volontaires qui défendent un secteur de 8 communes au rythme d'une intervention par jour l'attendent impatiemment pour ouvrir un nouveau chapitre de leur histoire.

L'organisation cette année d'une Sainte-Barbe commune aux deux centres, comme les manœuvres de plus en plus souvent partagées, démontrent leur volonté et leur capacité à œuvrer ensemble.

La dotation d'un VSAV offrira davantage d'autonomie dans l'exercice de leurs missions de secours aux sapeurs-pompiers de Villiers-Thoré et entraînera une réduction sensible de la pression opérationnelle sur le centre de secours principal de Vendôme.

Cette évolution correspond en outre aux orientations du SDACR 2022 qui pose les bases d'une réflexion à mener au sujet du maillage territorial et de l'optimisation des moyens de secours.

Avec courage et dévouement, le SDIS 41 s'adapte et se modernise !

Colonel HC Christophe Magny, Directeur et Chef du Corps Départemental du Loir-et-Cher.

(Courriel reçu en mairie de Villiers-sur-Loir, le 21 décembre 2022)

## Les vœux du Maire

Le samedi 7 janvier de cette année c'est enfin tenue la cérémonie des vœux.

Une première pour le maire, Albert PIGOREAU, après la COVID qui avait suspendu cet exercice incontournable. C'est devant un public nombreux (environ 250 personnes) que, après le concert de l'harmonie municipale, l' élu a rappelé les principales réalisations de 2022, et nous a exposé les projets de 2023.



Puis Mme GIBOTTEAU, vice-présidente du conseil départemental a tracé les grandes lignes de la politique départementale.



Comme le veut la tradition, cette cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié et de nombreux amuse-bouche préparés par nos agentes, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Françoise MÉRAUD

## Villiers et le parc technologique du bois de l'Oratoire

Le parc technologique de l'Oratoire, qui appartient à notre communauté d'agglomération territoires Vendômois a une superficie totale de 134 ha répartis sur trois communes : Azé-Vendôme-Villiers.

Villiers a une empreinte de 43 ha sur ce parc qui se répartissent comme suit :  
- 11 ha de service public (gare du TGV)  
- 32 ha constructibles pour les activités industrielles.



Sur ses 32 ha, à ce jour 3 ha ont été vendus à l'entreprise EIC (logiciels de gestion) inaugurée le 6 septembre 2022. Mais de nouveaux projets vont voir le jour :  
- Baumer (anciennement Bourdon à Vendôme) pour 5 ha.



- Elogen (fabricant d'électrolyseurs pour la production d'hydrogène vert) pour 9 ha. Ces trois entreprises sur notre commune représenteront environ 350 emplois.

Je tiens à remercier personnellement Magali Marty Royer, vice-présidente de territoire Vendômois déléguée à l'attractivité économique, de m'avoir toujours tenu informé des décisions prises par la CATV concernant l'emprise sur Villiers, et d'avoir participé à toutes les réunions.

Les bénéfices pour notre village sont nombreux pour les acteurs de l'habitat, nos commerces ou la restauration. Elle va permettre également de renforcer nos structures comme nos écoles, clubs sportifs etc. avec l'arrivée de nouvelles familles.

Mais, Villiers bénéficiera également de la taxe d'aménagement et de taxe foncière annuelle.

Albert PIGOREAU

## Le rôle de la gare TGV dans l'attractivité du Vendômois

Le degré d'attractivité d'un territoire est la résultante de plusieurs facteurs endogènes (qualité de la main d'œuvre et des infrastructures locales, dynamisme des politiques publiques...) mais aussi exogènes (situation géographique, création d'équipements structurants...).

Le vendômois, bassin de vie à dominante rurale organisé autour de la ville de Vendôme regroupant 17000 habitants n'échappe pas à la règle.

Non desservi par des autoroutes, le Vendômois bénéficie cependant d'une certaine proximité avec Paris qui a été renforcée par la création en 1990 de la gare TGV de Vendôme-Villiers-sur-Loir, installée à cheval sur les 2 communes.

Dans un article paru dans le Bulletin municipal de 2020 à l'occasion des 30 ans de la gare TGV, j'évoquais son historique et son développement jusqu'à aujourd'hui.

Quelques mois plus tard, nous avons connu un événement planétaire, la crise sanitaire qui a bouleversé nos vies au quotidien. Le développement du virus, accompagné par les différents confinements et les contraintes sanitaires, a eu évidemment pour effet de réduire considérablement le flux de voyageurs à la gare TGV à partir de mars 2020 (baisse de plus d'1/3 en 2020). Pour s'en convaincre, il suffisait de voir le très faible taux de remplissage du parking de la gare entre 2020 et 2021.

Par la suite, la fréquentation a repris pour revenir progressivement à son niveau d'avant Covid et même le dépasser et atteindre le niveau record de 40 000 voyageurs/mois avant l'été 2022.

Nous avons assisté depuis un an à la plus forte augmentation du flux de passagers depuis la création de la gare. Cette croissance du trafic a été telle que le parking de 600 places s'approche de la saturation certains jours. A titre d'illustration, nous avons connu une augmentation d'un 1/3 des abonnements entre octobre 2021 et octobre 2022.

L'analyse fine des pratiques autour de la gare est rendue possible depuis plus de 20 ans grâce aux enquêtes conduites auprès des utilisateurs de la gare par l'Association des Usagers du TGV de Vendôme en partenariat avec la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois et l'Observatoire de l'économie et des territoires.

La dernière enquête menée en mai 2022 auprès des usagers du TGV est encore riche d'enseignements concernant l'attractivité de la région. En effet, entre 2018 et 2022, même si la présence de la gare associée à un meilleur cadre de vie moins urbain est majoritairement citée comme cause d'installation des nouveaux arrivants dans le Vendômois, l'intérêt intrinsèque pour la région s'est renforcé dans les motivations affichées (au même titre que l'attrait du marché de l'immobilier). Le degré de satisfaction des nouveaux Vendômois reste très fort à plus de 95% et se traduit par une volonté d'installation durable dans la région.

Cette progression du flux de voyageurs s'est réalisée dans un contexte de forte évolution des habitudes de travail notamment en termes de développement du télétravail. En effet, cette pratique avait déjà augmenté ces dernières années pour atteindre en moyenne 1 journée de télé-



travail par semaine pour les navetteurs dans la fin des années 2010. Désormais, le nombre de jours de télétravail se situe en moyenne au-delà de 2 par semaine.

Dans ce contexte d'augmentation du trafic, imaginez la situation si le télétravail en se développant n'avait libéré des places dans les TGV. Nous connaîtrions des contraintes encore plus fortes que celles que nous rencontrons aujourd'hui, à savoir un très fort taux de remplissage des TGV qui rend la réservation de train plus difficile et aléatoire certains jours. Face à la densification du flux de voyageurs, nous savons que la SNCF n'est pas en mesure de faire croître le nombre de places ou de dessertes, compte tenu de la forte occupation des sillons déjà sur la ligne aux heures de pointe.

Lors de la réalisation des enquêtes, nous avons mesuré le rayon d'influence de la gare en lien avec le lieu d'habitation de ses usagers. Dès 2010, nous avions identifié que le TGV concernait un bassin de population de 80 communes. Cela dit, nous assistons depuis 2018 plutôt à une concentration des lieux d'habitation des usagers de la gare dans le périmètre de moins de 20 minutes autour de la gare (dont la commune de Villiers-sur-Loir). Cela est certainement dû en partie à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Si, le TGV reste un moyen de déplacement très majoritairement pour des raisons professionnelles (pour 80% des usagers), nous constatons depuis quelques années une augmentation assez sensible de l'usage du TGV pour d'autres raisons (personnelles, études).

Compte tenu de l'amélioration depuis 10 ans de la desserte sur les heures de pointe au bénéfice des navetteurs, la demande de dessertes supplémentaires aujourd'hui est surtout le fait d'usagers occasionnels.

L'accès à la gare se fait toujours très majoritairement en voiture individuelle avec très peu de covoiturage mais avec cependant une assez forte progression des transports en bus ou en car quand ils existent (notamment entre la ville de Vendôme et la gare). Fort de ce constat, il apparaît important de poursuivre la réflexion et de trouver des solutions pour



accompagner et faciliter davantage l'utilisation des transports en commun et de système de regroupement des usagers.

L'attractivité liée au développement des déplacements domicile-travail est progressivement complétée par l'installation d'entreprises sur les 220 hectares du parc technologique du Bois de l'Oratoire qui entoure la gare TGV.

Lors de la soirée anniversaire des 20 ans de la gare en 2010, les résultats d'une étude sur l'impact des zones d'activités environnant les gares mettaient en lumière qu'il fallait du temps pour que ces parcs se remplissent (il reste à ce jour 130 hectares de disponible sur celui de Vendôme).

Nous avons constaté que l'arrivée d'entreprises sur le parc technologique s'est accélérée depuis quelques années. En effet, si certaines implantations sont liées à des délocalisations d'unités déjà présentes sur le Vendômois comme ce sera le cas pour la société Baumer Boudon-Haenni qui va quitter son site à Vendôme, de nouvelles entreprises s'installent sur le Parc du Bois de l'Oratoire venant de l'extérieur de la région.

La dernière installation concerne la 2<sup>e</sup> usine Louis Vuitton après son premier site créé en ville.

D'autres entreprises vont l'imiter dans un futur proche :

- Les cosmétiques Sisley (début des travaux en avril 2023 avec 75 emplois).
- La Société Elogen qui s'implantera en 2025 (fabrication de réacteurs d'électrolyseurs qui transforment l'eau en hydrogène). Dans un article paru dernièrement dans la NR, son dirigeant relevait que la proximité avec le siège parisien de l'entreprise et de l'université de Saclay avec lequel elle travaille a été un élément clé d'installation à moins d'une heure par

TGV. Il ajoute que le parc technologique vendômois, l'atout TGV et la réactivité des interlocuteurs publics expliquent cette implantation rapide après les premiers contacts locaux.

Ces entreprises viendront compléter celles déjà installées dans le domaine de l'aéronautique : Thalès Avionics, Daher - Socata (équipementier), en matière de la santé : Getinge La Calhène, Laboratoire IDENTEC (matériel médico-chirurgical et dentaire), Laboratoire Cosbionat (produits biologiques et naturels), Centre d'ophtalmologie et enfin dans l'univers des services aux entreprises ou au particuliers : Laboratoire Trescal (Réparation de matériels électroniques et optiques), Monceau Assurances et la plus récente Worldline e-payment services (service paiement web).

Le développement du parc technologique du Bois de l'Oratoire s'appuie sur l'installation d'entreprises qui entretiennent des liens forts avec la région parisienne (avec leur siège social et d'autres unités d'un groupe ou en lien avec des structures de recherche. De plus, des entreprises fonctionnent déjà avec des personnels qui vivent en Ile de France et travaillent partiellement ou totalement en Vendômois. Cette tendance a toutes les chances de se poursuivre et même de s'intensifier dans le futur. Dans ce contexte, il sera nécessaire de discuter avec la SNCF afin de conforter les dessertes de TGV à des horaires répondant aux besoins spécifiques de ces entreprises.

Dans le dernier numéro de Loir-et-Cher info, celui-ci présente les résultats d'une enquête menée auprès des habitants du département pour connaître leur vision du Loir-et-Cher. Ceux-ci mettent l'accent sur les mêmes éléments d'attractivité liés au cadre de vie de qualité : les conditions de logement, l'environnement et la richesse des patrimoines naturels et culturels (les nouveaux arrivants les mettant encore plus fortement en avant).

Stéphane ADAM

## Découvertes littorales à l'Île Tudy en mars 2022

### La pratique de la voile

A l'Île Tudy, Lucie la monitrice nous a appris comment fonctionner un catamaran en trois séances. Nous avons navigué sur la rivière qui sépare l'Île Tudy de Loctudy, nous avons appris les virements de bord sur la mer. Il fallait border la GV pour prendre de la vitesse et se mettre face au vent pour tourner.



### La découverte de la filière pêche

Aux viviers de Loctudy, nous avons observé, porté des crustacés et touché les antennes des langoustes. Elles étaient douces dans un sens et râpeuses dans l'autre. Nous avons appris à distinguer les mâles des femelles. Les femelles ont un ventre plus proéminent que celui des mâles car elles vont accueillir des œufs.

Dans les viviers, les crustacés sont conservés dans de grands et larges bacs remplis d'eau. Pour le transport, on les met dans de la paille humide car il faut les garder au frais et en vie. Ils mettent de la paille dans des boîtes en polystyrène.

Pour pêcher des crustacés aux casiers, on a « boîté », en passant un bout entre la bouche et les branchies. On a dû mettre une tenue de marin-pêcheur jaune qui était en caoutchouc et un gilet de sauvetage. Après nous avons embarqué 2 casiers et 1 filet de 25 mètres. Le lendemain, on a attrapé un mini-crabe et deux poissons : une vieille et un lieu mais ils étaient trop petits donc on a dû les relâcher.

### La pêche à pied sur la plage de l'Île Tudy, à marée basse.

Lucie a attrapé une physalie, ce n'est pas une méduse, ses tentacules bleues sont dangereuses. Elle a aussi prélevé une mostelle, c'est un poisson ; il ne faut pas la toucher car elle n'a pas d'écaillés pour protéger sa peau, elle en mourrait. Enfin, une anémone et des éponges de mer que l'on a mis dans un aquarium pour les observer.

Il faut remettre une algue, un rocher au même endroit car cela peut être la maison et elle met longtemps à se reconstituer. Cette activité était amusante et le paysage plaisant !

### La pratique de l'écologie

Par équipe de six, on a mis nos bottes en caoutchouc et on a ramassé dans les lasses de mer, des fils de pêche, des œufs de raies, du bois, du polystyrène, du verre et beaucoup de plastiques ... Pour que l'écosystème se stabilise, on a nettoyé les déchets de la plage et on les a triés par catégories (matériel de pêche, emballages, plastiques, déchets dégradables, verre...) puis jetés à la poubelle.

### L'observation des oiseaux

Calmes, équipés de jumelles, on pouvait voir les petits et les grands oiseaux de plus près. On a vu de petites îles où étaient posés des oiseaux de plusieurs espèces : des canards au cou vert, des cormorans noirs avec un bec jaune, des huîtriers-pies, petits oiseaux tout noirs très mignons... Ils étaient un peu peureux. Pour les reconnaître, il fallait observer la forme du bec, la taille de l'oiseau, sa couleur, la hauteur de ses pattes et écouter son bruit.

### L'histoire de la dune et sa préservation

Au XIX<sup>e</sup> siècle, un homme de l'Île Tudy s'est noyé côté rivière en allant rendre visite à un collègue à Combrit. Celui-ci a



fait construire une route sur une digue. De l'autre côté, le terrain s'est asséché et on pouvait construire des maisons. Les habitants comptaient sur la dune pour les protéger côté mer. Mais le sable formait une plateforme et la mer a commencé à creuser aux mêmes endroits. Ils ont alors appelé des ingénieurs pour trouver des idées :

- des boudins de sable pour former un « mur » qui ralentit les vagues
- des poteaux avec du tissu qui filtre le sable d'un côté mais pas de l'autre
- un enrochement pour ralentir les vagues et courants et un épi rocheux
- un mur derrière la dune pour laisser la mer creuser mais que l'eau n'aille pas partout. Pour l'instant, toutes les idées n'ont pas encore fonctionné sauf peut-être la dernière mais qui est trop chère ! Et depuis, on est toujours en train de préserver la dune.

Ce séjour était passionnant, intéressant génial et très sportif.

Les élèves de CM1/CM2 de l'école LOUIS GATIEN



## Les temps d'activités périscolaires (TAPs)

A l'heure où notre commune doit faire face à l'augmentation de ses dépenses de fonctionnement, la question se pose de la pérennisation de ce dispositif.

Depuis quelques mois une réflexion est faite au sein du conseil municipal pour évaluer le maintien des TAPS.



Depuis 2014, la commune de Villiers-sur-Loir s'est conformée aux directives de l'Éducation Nationale qui modifiait les rythmes scolaires afin de dégager du temps périscolaire permettant aux jeunes élèves de découvrir des activités sportives, artistiques ou manuelles.

Au fil des années, la grande majorité des communes a obtenu un régime dérogatoire pour supprimer ces activités en raison de leur coût et des difficultés de mise en œuvre.

Cet abandon du dispositif a entraîné une raréfaction des intervenants qui ne pouvaient plus compter sur cet emploi pour vivre. Cette offre d'activité aux enfants de notre école a un coût.

En 2021, le budget TAP s'établit comme suit :

Intervenants : 23 181 €

Coordination : 1 723 €

Ménage : 1 604 €

Surveillance sieste : 2 407 €

Gestion administrative,

Fournitures, papeterie,

Communication : 3 705 €

Total : 32 620 €

Subvention État : 5 050 €

Reste à la charge de la commune : 27 570 €

A ajouter à ce coût un accroissement de la charge de travail pour Mme Métier dû aux difficultés de trouver des intervenants, et de pallier l'absence de ceux-ci.

Et ce calcul ne tient pas compte de la journée supplémentaire de chauffage et d'occupation des locaux puisque la semaine scolaire passe de 4 à 5 journées.

Cette réflexion a été partagée avec les enseignants et les parents d'élèves lors d'un conseil d'école.

Une enquête a été proposée à l'ensemble des parents d'élèves concernés, ils sont dans leur majorité pour un maintien des TAPS, et se proposent d'apporter leur aide pour trouver des solutions.

Soyez assurés que le conseil municipal mettra tout en œuvre pour préserver ces activités périscolaires.

*Françoise MÉRAUD*



## Les journées européennes du patrimoine

**Dimanche 18 septembre 2022**

39<sup>e</sup> Journées Européennes du Patrimoine



moine, ayant pour thème « le patrimoine durable ».

Comme d'habitude, il y a eu une très bonne fréquentation lors de cette journée ensoleillée.

**Coteau Saint-André** : visites guidées de 14h et à 16h. Ouverture exceptionnelle site troglodytique et ancienne carrière, durée 1h30

**Église Saint-Hilaire et musée d'art sacré** : visites guidées de 14h et à 18h. XII<sup>e</sup>, remaniée au XVI<sup>e</sup> siècle (1540), peintures murales, durée 1h30

**Animations autour de la légende du trou du serpent du coteau Saint-André** : lecture publique de la légende sur la place Fortier et découverte de créatures fantastiques dans l'église, durée 1h, proposées par le Club Créa et le CIVL.

Un grand merci à Mesdames Françoise Méraud et Marie-Pascale Taillard, ainsi que Messieurs Henri Burgos et Jean Chaillou pour le partage de leurs connaissances locales. Un grand merci à Mme Joëlle Guérineau pour la présentation de la légende sur l'espace convivial place Fortier.

*Didier SALOU*



## Programmation culturelle et musicale 2022

### La fanfare Saugrenue

**Samedi 14 mai 2022**

Une formation solide, double face, puissante et inventive, un bonheur !

En uniforme, et sortant de la mairie un par un avec une certaine discipline nous est apparue sur la place Fortier, « la Fanfare Saugrenue ». Cette fanfare de sept musiciens, qui mutine et qui invente une musique cuivrée, rutilante, joyeusement baroque et délicatement sophistiquée. Avec un répertoire original intégrant avec esprit et savoir-faire tous les courants des musiques actuelles (groove, rock, techno, punk...), agrémenté de reprises pop inattendues (Queen of the Stone Age, Led Zeppelin, Queen). Depuis 2012, la Fanfare Saugrenue sillonne la France et le monde (Corée du Sud, Allemagne, Espagne, Roumanie, Luxembourg), avec plus de 250 concerts à son actif.



Nous avons eu la chance de les écouter pendant 1h30 où 200 personnes étaient réunies pour l'occasion.

Garde-à-vous...Repos !

### Fête du jeu

**Vendredi 20 mai 2022**

Sur l'espace de convivialité place Fortier avait lieu en avant-première, une animation autour des jeux de société et jeux en bois. Cette manifestation était organisée par la CATV, direction de l'enfance et de la jeunesse, un événement familial et convivial. Merci aux petits et grands d'être venus !



### Fête nationale

**Mercredi 13 juillet 2022**

Les visiteurs sont venus nombreux déguster au plan d'eau, les grillades du comité des fêtes et admirer le feu d'artifice offert par la municipalité. Sans oublier, l'harmonie de Villiers qui a ouvert les festivités de cette belle soirée sous le signe



de la convivialité. Cette soirée, comme le reste de la semaine était placée par météo France en vigilance jaune pic de chaleur.

### Quatuor Voce édition # 6

#### Dumka Quintet

**Jeudi 28 juillet 2022**

Ils ont enchanté l'auditoire de la place Fortier. Ils sont passés allégrement des musiques populaires des Balkans, d'Espagne et d'Amérique du Sud, à des pièces de compositeurs classiques.

Une invitation au voyage et à la découverte, devant un public conquis applaudissant à tout rompre cette belle performance artistique.

Ce quintette est constitué d'Eva Barthas au saxophone, de Rémi Delangle à la clarinette, Fabien Verwaerde à la trompette, Jérémie Dufort au tuba, tous quatre jouant à l'orchestre de la Garde républicaine, et Clément Brajzman à la batterie.

« Le nom donné de Dumka est issu de musiques folkloriques des Balkans qui associent la musique classique et les musiques locales, incluant un peu d'histoire dans le classique.

### Les grands interprètes

**Samedi 30 juillet 2022**

Nous voici dans l'église Saint-Hilaire pour le 2<sup>e</sup> concert, où les places manquent.

Claire Désert Pascal Moraguès et David Walter ont posé leurs valises au festival pour quelques jours, faisant le bonheur des étudiants de l'académie Quatuor à Vendôme. Ces trois immenses interprètes ont imaginé un programme varié autour du romantisme allemand et quelques-uns de ses chefs-d'œuvre.



Un grand merci à : Claire Désert, piano / Pascal Moraguès, clarinette / David Walter, hautbois / Rémi Delangle, cor de basse / le Quatuor Voce.

### Le quintette Moraguès & Claire Désert

**Dimanche 31 juillet 2022**

Pour clore ce festival Quatuor Voce édition # 6, à Villiers-sur-Loir dans l'église Saint-Hilaire, nous avons rendez-vous avec ce célèbre quintette à vent, invité des scènes du monde entier depuis plus de 4 ans. Un moment hors du temps, un moment unique. Ils ont revisité :

-W.A. Mozart (1756-1791)

Sextuor pour piano et vents en sol mineur (Arr. D. Walter d'après le quatuor pour piano et cordes K. 478).

-R. Schumann (1810-1856)

Sextuor pour piano et vents en mi bémol majeur (Arr. D. Walter d'après le quintette pour piano et cordes op. 44).

-Quintette Moraguès : Pascal Moraguès, clarinette // Pierre Moraguès, cor // Michel Moraguès, flûte // Giorgio Mandolesi, basson // David Walter, hautbois

-Claire Désert, piano.



## Une Folk Saint-Gilles avec P'tit Louis Laplanche

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 septembre 2022

Ils l'ont fait ! Un anniversaire réussi au millimètre près et trois jours de fête pour Villiers.

Cette année, pour une Villiersoise ou un Villiersois, notre « Fête de l'oie et Fête de la Saint-Gilles » revêtait une forme particulière. C'était la bonne année pour l'association « P'tit Louis Laplanche \* » pour célébrer ses trente ans d'existence aux quatre coins de notre village. Avec 10 lieux bien choisis, pour 50 groupes et environ 200 musiciens : les amateurs de musiques, chants, danses et contes traditionnels ont été servis !

**Vendredi 2 septembre**, 21h, la soirée d'ouverture « P'tit Louis Laplanche 30 ans ». C'est à l'Artésienne que le week-end a commencé pour eux.



Laplanche », ceci devant 550 personnes venues se restaurer. Comme à l'accoutumée, le repas à base d'oie était servi par les bénévoles du comité des fêtes.

21h, le bal avec l'orchestre Macadam était lancé sur la place Fortier ainsi que « La Nuit Folk », la poursuite des concerts et animations Folk dans le village (L'école, le château du Petit Thouars, la caravane, l'Artésienne, la place des cèdres, chez Bernard, l'église, la place Fortier, les caves Loupin et l'allée de la Vallée). Chaque lieu avait son style musical.

**Dimanche 4 septembre**, un dimanche « Folk à la campagne », 7h, la 31<sup>e</sup> brocante (gratuite) dans les rues du village avec une très forte présence d'exposants et de visiteurs. En parallèle, une balade commentée autour de la vigne et du vin, avec dégustation des cépages locaux, était organisée. La fameuse « Vignes, vins et ...rando » de 7 km.

A 10h, les paroissiens étaient invités à la messe en l'église Saint-Hilaire. En même temps, nous retrouvons les animations sur les différentes scènes du village, avec des concerts et des danses Folk. Le dernier jour était engagé et nous pouvions voir sur le visage des P'tit Louis, comme ils s'appellent eux-mêmes, un trait de fatigue. Pas question de céder, il fallait continuer !

A la sortie de la messe vers 11h30, les trompes de la Boissière se mirent à jouer quelques fanfares, le temps que l'apéritif offert par la mairie se dresse sur la place Fortier.

A midi sonnant, nous pouvions nous res-

**Samedi 3 septembre**, Le Folk « ça me dit » de 14h30 à 18h, le village se mettait en mouvement avec des mini-bals, concerts, chants, danses...sur différents sites. La journée s'annonçait longue pour les P'tit Louis.

Comme tous les ans, vers 18h30, c'est l'ouverture officielle de la fête de la Saint-Gilles par Monsieur le Maire Albert Pigoreau, accompagné des officiels. Sur la place Fortier un apéritif-concert a été donné par la société musicale de Villiers-sur-Loir, suivi de quelques morceaux d'ensemble avec « Les P'tit Louis



taurer avec les différents stands tenus par nos commerçants.

A 15h, La Country Dance en Vendômois nous a proposé une démonstration de country sur le parquet de la place Fortier.

16h, les différentes scènes se sont fermées les unes après les autres, pour libérer les musiciens et les inviter à rejoindre la scène principale de la place Fortier.



C'est à 17h que « la Grand'danse » a démarré attirant une foule compacte. Les anciens diront : « je n'ai jamais vu autant de monde à la Saint-Gilles », les gens cherchaient l'ombre, le soleil était avec nous depuis le vendredi après-midi. Les « Folkeux » et les « Folkeuses » commençaient à former plusieurs rondes. Ils nous ont offert une heure de vrai Folk, une heure où les yeux commençaient à briller.

Il y a toujours des moments forts, des vrais moments, des moments intenses à l'issue d'un tel événement et nous le vivions en direct. Il y a des moments où « le temps a suspendu son vol ».

Bravo à l'ensemble des groupes venus à Villiers, et MERCI aux « PLLP ».

18h sonnèrent !

Un grand merci au comité des fêtes, à son président et à l'ensemble des bénévoles.

Merci aux associations présentes.

Merci aux commerçants.

Merci aux propriétaires des lieux qui nous ont ouvert leurs portes.

Merci aux bénévoles venus accompagner l'association P'tit Louis Laplanche.

*\*Créée en 1990, l'association P'tit Louis Laplanche a pour but la promotion de la chanson traditionnelle vivante, ainsi que l'organisation de rencontres favorisant la convivialité et la participation, dans le cadre d'échanges musicaux et culturels.*



## Le Dindon

Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022

Du grand spectacle dans « le petit théâtre de l'Artésienne », Le Dindon, d'après Georges Feydeau.



La Compagnie Croc-en-Jambe nous a proposé un spectacle digne de l'Opéra-Comique. Sur la trame du Dindon, célèbre vaudeville signé par le plus grand maître du genre, les six comédiens sur scène, sans oublier le pianiste, nous ont offert une comédie de boulevard des plus enlevées, agrémentée de chansons aux paroles tout à fait dans le ton de la pièce. Théâtre, musique, burlesque, le spectacle était complet et mené tambour battant par cette joyeuse troupe unie par une belle complicité.

On avait l'impression que les artistes s'étaient invités dans notre salon.

Mise en scène : Hélène Darche

Adaptation : Sophie Jolis

Avec : Guillaume Nocture, Stanislas Clément Antoine de Giuli, Fleur Triebel, Pauline Auriol, Sophie Jolis.

Didier SALOU

## Soirée de Noël

Vendredi 9 décembre

Événement festif de fin d'année, la fête de Noël a investi la place de notre village le vendredi 9 décembre. Après une journée d'installation et de décoration, c'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féerie de Noël que cette fin de journée s'est déroulée.



Les enfants de l'école ont ouvert la fête avec un joli programme de Noël, chanté sur les marches de la mairie, accompagnés par l'accordéon et la flûte auxquels sont venus s'ajouter, à la fin du tour de



chant deux enfants musiciens de l'école, un à la trompette et l'autre à la guitare. Signe qui ne trompe pas, le père-Noël en personne est venu les féliciter ! Les élèves ont chanté à nouveau plus tard pour tous ceux qui n'auraient pu les écouter en début de soirée.



Formant un petit écrin lumineux, les stands bordant toute la place permettaient d'acheter des décorations de Noël, des articles de fête, des produits du terroir, des fabrications artisanales, alors qu'à l'abri sous le petit chapiteau dressé au centre de la place, on pouvait déguster tartiflette, soupe à l'oignon, marrons, crêpes et pâtisseries, pains d'épices, vin et chocolat chauds... les oreilles régalaient par l'orgue de Barbarie avec « Claudius Binoche et Graine d'Ortie ».



Il faisait un vrai temps de marché de Noël, un froid sec, mais personne n'a boudé son plaisir : une occasion festive de se retrouver au cœur de notre village.

C'est grâce à la coopération de l'école, du Comité des fêtes, du Club Créa, et des commerçants de Villiers que la Mairie a pu organiser cette belle fête.

Odile MÉSANGE

## Programmation culturelle et musicale 2023

### « L'Île au trésor »

Vendredi 3 février 2023, 19h à l'Artésienne

Dans le cadre de Festillissime 41, ce spectacle retenu par la commission culture est destiné aux enfants accompagnés de leurs parents (théâtre).

Deux comédiens vous emportent dans cette adaptation du roman culte de Robert Louis Stevenson.



Deux, c'est un maigre équipage ? Eh bien ! le reste des matelots, ce sera vous, le public. Une histoire intemporelle, riche en rebondissements, qui fait vibrer l'imagination. Rires et frissons garantis. Avec un décor très simple, sans artifices ni effets spéciaux, les deux comédiens incarnent une dizaine de personnages hauts en couleur, et font vivre au public une chasse au trésor haletante. Découvrez ou redécouvrez comme vous ne l'avez jamais vue cette histoire fondatrice du roman d'aventure !

Avec Aurélien Thorette et Maxime Thireau

Durée du spectacle : 1h15

Compagnie Les Pêchus (Orléans 45)

Tarif : 5 € pour les adultes et gratuit pour les enfants (-18 ans)

Ouverture des portes à partir de 18h30

### Why Note ?

Vendredi 12 mai 2023, 20h à l'Artésienne

Le retour de « Why Note ? » à l'Artésienne sera un pur plaisir pour les Villiersoises et les Villiersois.

Why Note propose un jazz puisant dans

une multitude d'univers musicaux : bossa et ferveur latine, funk et rythmes hypnotiques, swing, et même Disney ! Chaque morceau est prétexte à réinventer la sonorité et surtout une invitation à l'évasion vers un ailleurs musical.



Son trio fondateur, Bertrand Martin (piano, de Villiers-sur-Loir), Cyrille Manente (basse), Luc Podrzycki (chant et batterie), joue ensemble depuis vingt ans. Il s'est élargi depuis à un duo de cuivres avec le saxophoniste Jérôme Joaille ainsi que le tromboniste Stéphane Clergerie.

Ils ont déjà enflammé l'Artésienne à deux reprises, et nous avons le plaisir de les accueillir une nouvelle fois pour satisfaire les fans de jazz festif qui les réclamaient ! Restauration sur place

## Comice agricole de Thoré-la-Rochette

**Samedi 10 et dimanche 11 juin 2023**  
Le bonheur sera dans le pré. Le prochain comice agricole du nord du département se tiendra à Thoré-la-Rochette, au même endroit qu'il y a dix ans. Nos voisins attendent entre 10.000 et 15.000 visiteurs.



La commission des affaires culturelles de Villiers-sur-Loir se réunira en mars pour l'organisation et la tenue du stand Villiersois. La commune fera appel à des bénévoles (env. 50 personnes) pour une aide ponctuelle sur le site Thorézien.



## Quatuor Voce édition #7

La 7<sup>e</sup> édition aura bien lieu à Villiers-sur-Loir, ...du fait du report des travaux de l'église à fin 2023.

### Octotrip

**Jeu 27 juillet 2023, 20h30**  
**place Fortier**

La volonté de transmettre leur amour de la musique amène Octotrip (Octuor de trombones, très impressionnant) à se produire lors de festival de musique de chambre, de jazz, de cuivres mais également en spectacle jeune public ou master class. Grâce à la polyvalence des musiciens et du répertoire, cette formation de huit musiciens vous fera découvrir de nouveaux horizons. Programmation en cours de réalisation.



## Gary Hoffman et le Quatuor Voce

**Samedi 29 juillet 2023, 20h30**  
**dans église Saint-Hilaire**

Gary Hoffman, né le 24 juin 1956 à Vancouver, est un violoncelliste canadien. Depuis 2011, il est également professeur à la Chapelle musicale Reine Élisabeth en Belgique.



Gary Hoffman est également un récitaliste confirmé, invité dans les plus grandes salles de New York, Tokyo, Pasadena (Californie), Florence, Copenhague, Lisbonne, Toronto, Montréal, Bonn (intégrale des Sonates piano/violoncelle de Beethoven), Théâtre du Châtelet, Théâtre des Champs-Élysées... Il est le créateur de nombreux concertos (Petitgirard 1994, Hoffman 1998, Gagneux 2000, Shohat 2001, Finzi 2002, avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France).

Installé depuis 1990 à Paris, Gary Hoffman joue sur un Nicolo Amati de 1662 ayant appartenu à Léonard Rose.

Programmation en cours de réalisation

## Chorale La Lupinelle

**Samedi 5 août 2023,**  
**église Saint-Hilaire 20h**

La Lupinelle est un stage d'été de chant choral, ayant généralement lieu la première semaine d'août. Depuis 1977, à l'initiative de Paul Marin, des chanteurs passionnés, débutants ou confirmés, se réunissent pour partager le plaisir de chanter ensemble et découvrir des pièces de musique originales autour d'un thème différent chaque année. Partie d'une vingtaine en 1977, la Lupinelle regroupe maintenant une centaine de choristes de tous les âges (Entrée gratuite). Programmation en cours de réalisation



## Coupe du monde de rugby en France

**Vendredi 8 septembre 2023, 21h**  
**à l'Artésienne**

En 2023, le rugby célébrera en France son 200<sup>e</sup> anniversaire et la 10<sup>e</sup> Coupe du monde de l'histoire.

Cette compétition, qui se dispute tous les 4 ans et à laquelle participeront 20 équipes, se déroulera à travers l'hexagone du 8 septembre au 28 octobre 2023. La Coupe du monde de rugby 2023 se déroulera au cœur de 10 villes : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Saint-Denis, Saint-Etienne et Toulouse.

Une projection pour l'ouverture de la Coupe du monde de rugby « France – Nouvelle-Zélande » sur grand écran sera envisagée à l'Artésienne, et pourquoi pas les autres matchs jusqu'à la finale. Venez vivre le mondial comme si vous y étiez !



## D'Jub

**Vendredi 29 septembre 2023, 20h**  
**à l'Artésienne**



D'Jub est un duo de variétés françaises avec la particularité que ses deux musiciens, Hubert, artiste local de Landes-Gaulois et Jonas, Vendéen, sont à la fois chanteurs, percussionnistes et guitaristes. Ce groupe s'est formé au début de l'été 2021.

De Brassens à Zoufris Maracas en passant par les Nègresses Vertes ou Henri Salvador... C'est au travers d'une succession de « switches » que les spectateurs vont découvrir, tout au long du concert, leur univers à la fois original, chaleureux et sans concession. Porté par deux voix aux timbres différents mais complémentaires, D'Jub fait voyager dans un répertoire aussi éclectique qu'exigeant.

Avec : Jonas Brunel et Hubert Courtaud  
Concert de 2h environ  
Entrée gratuite  
Restauration sur place

## Journées européennes du patrimoine

**Dimanche 17 septembre 2023**

Pour sa 40<sup>e</sup> édition, les Journées européennes du patrimoine auront pour thème « le patrimoine vivant ». Ces journées offrent l'opportunité de visiter des monuments et des sites, souvent exceptionnellement ouverts. Dès le vendredi 15 septembre, le public scolaire pourra participer à l'opération « Levez les yeux ! » en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ce rendez-vous populaire est l'occasion pour le public d'échanger avec les professionnels du patrimoine pour découvrir leurs savoirs et savoir-faire.

#JournéesDuPatrimoine  
16 et 17 septembre 2023



Didier SALOU

## La communication de notre village

Nous vous présentons l'ensemble des moyens d'information de notre commune. Ceux-ci ont bien changé depuis le garde champêtre. Soyez à l'écoute !

### Le Petit Villiersois

Pour cette nouvelle mandature les membres de la commission communication rebaptise



« La Brève Municipale » qui devient, « Le Petit Villiersois ».

Un journal dont les cadences de distribution restent inchangées, environ 3 par an, espacées de 4 mois en dehors du bulletin municipal.

Le Petit Villiersois d'un format habituel, A4 recto/verso pourra varier selon les informations spéciales du moment.

### Le Bulletin Municipal

Né de la volonté d'un homme, Henri Mésange, le premier numéro du Bulletin Municipal est paru en juin 1977, à la suite de son élection à la mairie en tant que maire. Ainsi, depuis 45 ans, les équipes municipales en charge de l'information et de la communication se sont succédées.

Le bulletin est resté fidèle à l'esprit qui l'anima à sa création : donner la parole aux associations et aux acteurs de la commune, informer sur les activités du conseil municipal, faire comprendre et aimer Villiers-sur-Loir.

Qu'elles soient culturelles, sportives ou de service à la population, les associations Villiersoises ont trouvé, grâce au bulletin, le moyen d'annoncer leurs manifestations, de présenter leur bilan annuel d'activités et de mobiliser les bonnes volontés.

Le Bulletin Municipal reste le témoin des principaux événements communaux comme :

- La vie municipale et les projets structurants**  
L'activité du conseil municipal  
L'état d'avancement des projets en cours
- La vie du village et les moments conviviaux**  
L'état civil  
L'agenda des fêtes et événements
- Les portraits, une mise en lumière**  
Création d'entreprise

Portrait d'une Villiersoise ou d'un Villiersois  
**Les associations, les éléments moteurs**

Le bilan d'une association  
Les projets à venir

**Le patrimoine, le fruit de notre histoire**

L'allée de la Vallée  
Les fresques de l'église Saint-Hilaire

**Les informations pratiques**

Mairie  
Activités et services

### Le site internet

Il y a 20 ans, le club informatique de Villiers-sur-Loir développait un outil afin de mettre à la disposition de tous l'information et l'actualité de notre commune. Voici l'adresse : [www.villiers-sur-loir.com](http://www.villiers-sur-loir.com)  
Vous pouvez y trouver un grand nombre d'informations : la vie municipale, les activités et bien d'autres rubriques.

Un site internet à jour peut permettre aux futurs nouveaux habitants de connaître l'infrastructure du village.



Nous invitons les associations qui le souhaitent à diffuser des annonces qui seront lues par les habitants.

Et bientôt nous aurons le plaisir de découvrir la nouvelle version de ce site, re-fonte assurée par le club informatique de Villiers-sur-Loir (CIVL).

### L'affichage municipal

Le maire est tenu d'afficher un certain nombre d'informations concernant l'état civil, l'urbanisme et autres thèmes publics dont les administrés doivent être informés. Vous pouvez retrouver les panneaux en haut des marches de la mairie et sur le côté de la mairie.

Au-delà de l'information officielle, pour l'affichage temporaire des



événements de notre village, vous trouverez un panneau entre la boulangerie et le bar, et un second positionné derrière la mairie.

Un panneau pour l'information de l'école existe proche du portail de l'école.

## La communication ponctuelle et d'urgence

### 1- Le PanneauPocket

C'est une application au service des habitants. Elle vous permet de recevoir gratuitement en temps réel sur votre téléphone des informations dès que la mairie publie. Les alertes de la mairie de votre lieu de vie vous accompagnent partout. Quel que soit le lieu où vous vous trouvez, vous disposez sur votre téléphone portable des informations publiées par les services de la mairie. Pratique et utile, vous ne perdez rien de la vie quotidienne de Villiers. Très simple d'utilisation, PanneauPocket ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous les publics.



Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur les applications ou depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com. Recherchez ensuite « Villiers-sur-Loir » dans la liste des communes sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

### 2- L'adresse électronique

Pour recevoir en temps réel les informations municipales urgentes qui ne peuvent attendre le prochain journal, inscrivez-vous sur notre liste de diffusion pour recevoir un « Flash Infos ».

(Votre adresse personnelle sera protégée et restera dans le secret / Loi RGPD).

A tout moment vous pouvez demander la modification ou la suppression de votre adresse en contactant la mairie. Pour cela, envoyer-nous un mail à l'adresse suivante : [mairie@villierssurloir.fr](mailto:mairie@villierssurloir.fr)

A ce jour, la mairie détient 350 adresses sur 650 maisons recensées.

Si vos voisins ne sont pas équipés d'internet, nous vous demandons de partager l'information par une visite de courtoisie ou d'envoyer un appel téléphonique.

Didier SALOU

## Repas des aînés



Dimanche 9 octobre 2022, le repas des aînés a réuni quelques 80 personnes Villiersoises à l'invitation des membres du Centre Communal d'Action Social (CCAS). Le repas était offert aux aînés de plus de 70 ans. Les convives ont été accueillis par monsieur le Maire à 12h à l'Artésienne où les tables avaient été dressées pour l'occasion et fleuries par la jardinerie Neilz.

Les doyennes et le doyen ont été mis à l'honneur : Mme Raymonde Colas, Mme Lucette Taphinaud et M. Paul Lecossier. Après l'apéritif, ce fut « Couscous » au menu, préparé par le traiteur Reversé et avec comme dessert un « entremet fruits rouges » de la boulangerie Villiersoise. Le service a été assuré par les employées communales et les membres du CCAS. Ce moment festif a été agrémenté d'une projection du marché de Noël et la fête des illuminations 2021, instant fort de la vie de Villiers.

L'après-midi s'est poursuivi en dansant au son de l'orchestre de M. Pierre Jumert avec « Les Troubadours ». Ce dimanche fut chaleureux et convivial, apprécié par toutes et tous.

Pour Noël, c'est une boîte de chocolats Jeff de Bruges qui a été offert par le CCAS aux aînés de 80 ans et plus.

Madeleine GOUJON & Claire REGNAULD

## Goûter musical de Noël

Petit moment de plaisir annuel, le goûter des aînés a rassemblé ce samedi 10 décembre bon nombre d'entre eux dans l'Artésienne, qui avait pour l'occasion revêtu ses habits de fête. Cela a en effet été l'occasion d'inaugurer les nouvelles tables rondes, parées de rouge et or, offrant à la salle un vrai décor de Noël. L'harmonie et la mairie s'unissent chaque année pour organiser ce rendez-vous : les musiciens installent la salle, servent

viennoiseries, chocolat chaud et autres boissons, assurent vaisselle et rangement, quand le CCAS offre ce goûter. Et bien sûr, il y a eu le concert, concocté avec soin par les musiciens. Cette année, une première partie avec des pièces du répertoire et une seconde avec cinq pages de Noël travaillées pour l'occasion.

Cet après-midi est un moment de plaisir partagé, une rencontre intergénérationnelle amicale et bienveillante, agréable prélude aux fêtes de fin d'année.

Odile MÉSANGE



## 1992, visite royale

Le 8 septembre 2022, la Reine d'Angleterre Elizabeth II meurt.

30 ans après, Villiers se souvient.

Jeudi 11 juin 1992, elle descend du TGV à la gare de Villiers-sur-Loir - Vendôme, accompagnée par Jack Lang, ministre et maire de Blois et accueillie par Daniel Chanet, maire de Vendôme, Gaston Pezière, maire de notre commune et autres officiels. Elle signe les livres d'or de Vendôme et de Villiers-sur-Loir.

A la sortie de la gare, elle prend le temps de saluer les nombreux scolaires dont ceux de notre école, avant de monter dans une XM blindée prêtée par l'Élysée en direction de Blois.

\*Sources : NR41\_FR3\_Archives communales  
Michel RENVOIZÉ



## Entretien de voirie

L'entretien de la voirie communale reste un poste de dépenses très lourd pour le budget communal. En 2022, cet entretien s'est élevé à 37 371,66 € pour la réfection des rues de la Basse Boissière, Alphonse Rivière (en partie), voie communale n°2 (dans le haut de la Boissière) et pour une partie de la rue du Coudray qui appartient en propre à la commune et pour 23 540,16 € pour la partie de cette même voie que nous partageons, pour moitié, avec la commune d'Azé.

Il est d'ailleurs fort regrettable de constater que cette réfection, en particulier, conçue pour le confort et la sécurité de tous, engendre des vitesses excessives, de la part de certains usagers, au risque de provoquer des accidents !

La commission de la voirie s'est réunie, au cours du mois de décembre pour déterminer les voies à refaire en 2023, demander les devis correspondants et établir les dossiers de demande de subvention afin de nous aider à mener à bien ces travaux.

Par ailleurs, les travaux de sécurisation de la voirie aux abords de l'école sont en cours et réalisés par les agents communaux : mise en place de barrières de sécurité, effacement des tracés routiers obsolètes et peinture des tracés en vigueur, disposition de balises (avenue du Petit Thouars) pour déterminer des emplacements de stationnement et réduire la vitesse des automobilistes afin de protéger la vie de nos écoliers.

Françoise MÉRAUD



## Les Villiersois à l'honneur

### André FLEURY à l'honneur

En ce samedi 22 janvier, sous un temps gris déprimant, et froid comme tout, nous avons tout de même de quoi nous réjouir : un Villiersois, M. André Fleury, cofondateur de l'Association Résurgence, association œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine était décoré de la médaille de l'ordre national du Mérite.



Malgré les contraintes sanitaires très strictes, l'assistance qui comptait de nombreux élus vendômois se pressait dans les greniers de l'Abbaye.

Après une élogieuse allocution sur son parcours tant professionnel qu'associatif par Mme Hélène Caron, son amie, Chevalier de la légion d'honneur, M. Fleury, s'est vu remettre sa médaille des mains de M. Jean-Claude Negrollo, Président de l'ordre du Mérite du Loir-et-Cher. M. Fleury, avec beaucoup d'émotion, a remercié l'ensemble de l'assistance et, tout particulièrement, M. Maurice Leroy, ancien ministre, qui s'était déplacé pour l'occasion. Il a tenu, également, à associer à cet honneur son épouse et ses enfants qui l'ont toujours soutenu en dépit d'un investissement personnel qui empiétait largement sur la vie de famille. C'est avec le sentiment d'avoir assisté à la remise d'une distinction amplement méritée que l'assistance s'est séparée.

Marie-Pascale TAILLARD

### Stéphanie MARTELLIÈRE, une maman à 100 Km/h

La 67<sup>e</sup> assemblée générale de la FFMJ-SEA (Médillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif) s'est tenue le dimanche 27 février 2022 à la Chaussée-Saint-Victor. Comme chaque année, cette assemblée générale est l'occasion de mettre à l'honneur les bénévoles qui consacrent au service des autres, une grande partie de leur vie citoyenne.



C'est en reconnaissant leur dévouement, leur disponibilité et leur souci de servir l'intérêt général que Stéphanie Martellièrre s'est vu remettre la médaille de bronze, promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2022, en tant que coach des effectifs jeunes de 2013 à 2018 (en trio avec Christelle Lefèvre et Stéphane Georges) et depuis membre du bureau de l'association de l'US Vendôme Triathlon. Cette décoration a été proposée par Monsieur le Préfet avec lettre de félicitation.

C'était un honneur pour moi que de remettre cette distinction à notre récipiendaire.

Albert PIGOREAU

### Sylvie NEUILLY, une médaille bien méritée !

Sylvie est une enfant du pays ! Elle a grandi au Coudray et a fréquenté l'école de Villiers-sur-Loir, de la maternelle jusqu'au CM2.

A l'école, qui ne connaît pas Sylvie ? Elle a débuté, à mi-temps, en 1993, au service de l'association de la cantine scolaire, aux côtés de Mme Fèvre (notre ancienne cantinière). Sylvie est alors



chargée de la mise en place des tables, des couverts, du service et de la plonge.

En 2001, Sylvie devient agente communale et va assurer l'entretien des bâtiments communaux (école, Artésienne, église) le service de la cantine auprès des enfants de maternelle, la surveillance de la cour d'école, sur les temps périscolaires, et parfois l'accompagnement aux TAP pour des enfants en difficulté. Disponible et courageuse, elle fait preuve d'un grand sens du service public.

Le 4 juillet 2022 Sylvie s'est vu remettre la médaille Régionale, Départementale et Communale (20 ans) par M. Albert Pigoreau, maire.

Toutes nos félicitations Sylvie, et merci pour ton dévouement.

*Christelle MÉTIER*

## Antonin LEFERT, le coup de sifflet !

Le 9 décembre dernier, à la Maison du Sport de Blois, le Comité départemental de la même fédération (la FFMJSEA), sous la présidence de M. Alain Cocu, en présence des élus du Conseil départemental, de Mme la Directrice de la DSDEN/SDJES et de son adjoint, chargé



des sports, a remis à Antonin Lefert un trophée et un diplôme pour ses activités d'arbitre bénévole officiel de football au sein du district de Loir et Cher, activité qu'il pratique depuis l'âge de 13 ans, après un accident lui interdisant de jouer.

Toutes nos félicitations à ce très jeune talent.

*Françoise MÉRAUD*

## Nos hôtes, les Dubrovin

Depuis le 16 mars, Villiers-sur-Loir héberge une famille ukrainienne dans un logement de la commune.

En effet, après la déclaration de guerre de la Russie contre l'Ukraine et l'afflux de nombreux réfugiés, il a été décidé en conseil municipal de mettre à disposition une petite maison propriété de la commune, laissée vacante depuis quelques mois et dans laquelle de nombreux travaux de réhabilitation devaient être effectués par notre équipe technique.



Devant l'urgence, nous avons proposé notre abri à la préfecture, dans l'hypothèse d'une demande d'Ukrainiens en exil. Trois semaines après, nous avons reçu une demande de la préfecture pour une famille épuisée, arrivée à Blois, après avoir traversé une grande partie de l'Europe en voiture.

Une chaîne humanitaire s'est alors mise en effervescence, nous devons meubler ce logement en moins de trois jours, et nous avons fait appel aux dons sur Facebook. Nous remercions vivement tous ces Villiersois qui nous ont offert de quoi meubler la maison dans son entièreté. Pendant ces trois jours, M. et Mme Ménard ont proposé généreusement leur gîte.

## Exposition « Guerre 1870-1871 »

Prévue depuis 2020 mais repoussée en raison de la covid, elle a eu lieu le week-end des 11, 12 et 13 novembre attirant quelque 290 visiteurs. Cette exposition avait pour but de rappeler le sacrifice des 5 jeunes Villiersois tués lors de ce terrible conflit franco-prussien. Gravures, photos, maquettes ont présenté de façon originale cette période de l'histoire de notre village. Une visite spéciale avait été réservée aux scolaires. On peut se féliciter de cette très belle affluence et des retours conquis de cette très belle exposition.

*Michel RENVOIZÉ*



Igor, Nathalia, Gleb et Dimitri ont pu enfin se poser après de nombreuses épreuves.

Très rapidement et afin de ne pas rester inactifs Igor et Natalia ont proposé d'effectuer les travaux de réhabilitation de leur logement : peinture, rebouchage, nettoyage afin de compenser cette mise à disposition gracieuse.

Grâce à un nouvel élan de solidarité, les enfants ont pu très rapidement être scolarisés, Dimitri à saint Joseph et Gleb à l'INSA de Blois. Quant aux parents, ils ont intégré une classe de cours de français intensifs. Leur intégration s'est faite de façon admirable, présents à tous nos événements, parfois Igor au comité des fêtes comme bénévole aux frites et Nathalia comme stagiaire à la boulangerie.

Igor a créé son auto-entreprise comme masseur, son métier initial en Ukraine.

Nous avons appris au mois de décembre la naissance de la petite fille d'Igor de sa fille restée en Ukraine : un petit bébé né sous les bombes.

Espérons une paix prochaine.

Nous leur souhaitons une vie la plus douce possible dans notre village. Bienvenue à Igor et sa famille... Laskavo Prosymo.

*Marie-Pascale TAILLARD*



## Une vie de château d'eau

Le conseil municipal du 25 juillet 2022 a décidé la mise en vente de l'ancien château d'eau communal, dans un souci de sobriété budgétaire mais aussi avec le souhait de préserver un monument témoin de notre histoire et de notre patrimoine.



Ce château d'eau a été construit entre 1936-1937 sous la mandature de Marius Mory. Ce projet, à l'époque, avait rencontré une vive opposition au sein du conseil municipal, jusqu'à la démission d'une partie de celui-ci opposé à cette construction.

## Réouverture de notre bibliothèque

Depuis juin 2022, notre bibliothèque était fermée faisant suite à la démission de son équipe de bénévoles qui, confrontée à des problèmes de santé, d'âge et de disponibilité pour raisons familiales, ont souhaité stopper leur mission.

De plus, la gestion informatisée exigeait toujours plus de temps. **Nous les remercions pour ces nombreuses années de service à la bibliothèque.**



En effet, ce projet était jugé trop précurseur, Villiers et aucun des villages voisins n'avaient l'eau courante, le maire Mory proposait une vraie révolution, l'eau devait arriver dans les maisons, jusqu'alors on allait au puits chercher l'eau.

Il était alimenté par le puits artésien foré en 1888 et a permis la mise en service du réseau de distribution d'eau potable. La demande d'eau potable ainsi que la population augmentant, la réserve de ce premier édifice n'était plus suffisante. C'est en 1968, qu'il a été remplacé par l'actuel réservoir construit juste à côté.

Depuis un demi-siècle, ce bâtiment inutilisé était géré et entretenu par la commune. Sous la mandature de M. Paul Ladevie, un projet de démolition a été voté, mais de nouveau comme pour sa construction il y a eu une opposition féroce, depuis plus aucune initiative n'avait été proposée.

Nous avons donc décidé la vente du château d'eau par une annonce sur un site spécialisé. Une quinzaine de visites ont été effectuées, deux offres ont été déposées en mairie à la date limite du 9 décembre 2022.

Le conseil municipal a retenu le projet le

Bien entendu très rapidement la municipalité a décidé de trouver des solutions pour une réouverture au plus vite de celle-ci. Des rendez-vous avec la Direction Lecture Public (DLP) ont permis de trouver des solutions et une aide pour reconstituer une nouvelle équipe.

Dès septembre un appel à bénévoles a été lancé, et très vite nous avons eu des candidates et candidats enthousiastes pour un nouveau départ. Merci à vous toutes et tous Valérie, Monique, Dylan, Bérangère, Nathalie, Odile, Maud, Mathilde, Sophie et Albert, nouveaux bénévoles. Valérie étant notre référente auprès de la mairie. La municipalité et les Villiersois vous remercient très chaleureusement de votre engagement. Longue vie à votre nouvelle équipe.

Bonne lecture à tous...

Ouverture le mardi de 16h30 à 19h

*Marie-Pascale TAILLARD*

mieux disant : proposition alliant le budget minimum souhaité, et un concept innovant et le plus respectueux de l'environnement.

Une nouvelle vie, pour un château réhabilité en chambres d'hôtes atypique...

*Marie-Pascale TAILLARD*



## Toilettes publiques

Les précédents sanitaires ayant été mis hors d'usage lors des travaux d'aménagement du centre-bourg, le Conseil municipal a décidé de réaménager les lieux afin, entre autres choses, de pouvoir les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite, comme l'exige la législation, et de les conserver en service toute l'année quelles que soient les rigueurs de la météorologie.

M. Cyril Moreau, Conseiller municipal et architecte, s'est chargé, bénévolement de l'ensemble de l'étude afin que nous puissions disposer de toilettes adaptées qui répondent aux critères de solidité, d'entretien et de modernité, tous les éléments sanitaires retenus seront en inox. Les travaux sont réalisés en régie, par les agents communaux, à l'exception de tout ce qui relève de l'électricité qui sera confié à une entreprise habilitée.

M. Michel Lecossier, Maire-adjoint, s'est déplacé jusqu'en région parisienne pour trouver la porte qui convenait à ces lieux (pour cause de pénurie localement). L'ensemble sera réceptionné en début d'année. Dans l'attente, les sanitaires de l'Artésienne, ont été ouverts au public, lors des manifestations, ce qui a évité la location de toilettes mobiles tout en apportant un confort supplémentaire aux usagers.

*Françoise MÉRAUD*

## Carrières et cavités

La tradition rapporte que notre commune possède 365 caves, autant que de jours dans l'année, des traditionnelles caves de vigneron aux carrières d'extraction sans oublier les typiques habitations troglodytiques. Si ces cavités font le charme de Villiers, elles n'en sont pas moins en perpétuelle évolution et les risques d'effondrement sont, parfois, bien réels.

Pour faire le point sur l'état de ces cavités, la Direction départementale des territoires du Loir-et-Cher, en collaboration avec le Cerema a entrepris une étude de risques et se propose d'examiner toute cavité sur demande du propriétaire pour, gratuitement, établir un diagnostic, conseiller et informer les demandeurs de leur responsabilité en cas de danger pour autrui.



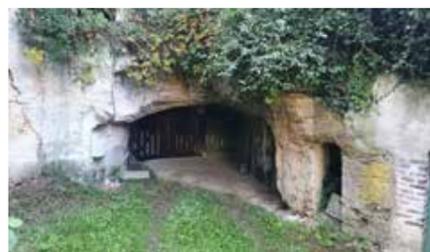
Des imprimés sont disponibles au secrétariat de mairie si vous jugez utile de faire examiner votre cave. Vous pouvez vous inscrire automatiquement avec le QR code ci-dessous. Les visites se déroulent, les jours ouvrables entre 8h30 et 12h et entre 13h et 17h30 et elles sont fixées un mois à l'avance.

De plus, vous trouverez, toujours au secrétariat de mairie, des plaquettes d'information préventive sur les coteaux et les cavités souterraines, avec des conseils d'entretien, de surveillance, et un rappel de la législation bien spécifique à ces lieux.

A l'issue de l'étude, qui doit s'étaler sur deux ans, une cartographie communale sera éditée qui permettra une réelle évaluation des risques liés aux phénomènes de dégradation.



Françoise MÉRAUD



## Préservation des paysages ... la suite

Dans le bulletin municipal de l'an dernier, nous avons alerté sur la situation déplorable en termes d'atteinte aux paysages sur la rue de la Garelière reliant Villiers-sur-Loir à la RD 957.

En effet, en plus de l'installation de 56 poteaux sur la commune dans le cadre de l'arrivée de la fibre, nous avons découvert à la rentrée de septembre une ligne de 700 mètres constituée de 20 poteaux venant du parc technologique et se raccordant à la ligne de la Garelière et cela sans desservir notre commune.

Face à cette grave pollution visuelle, nous avons alerté le maire par courrier le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et en amont à plusieurs reprises le Conseil municipal qui s'est finalement prononcé à l'unanimité pour la demande d'enfouissement de cette ligne lors du Conseil municipal du 13 décembre 2021. A la suite d'un rendez-vous avec le président de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois, celui-ci a adressé un courrier au maire de Villiers-sur-Loir en février 2022 pour nous informer de sa réponse favorable à notre demande.

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'enfouissement ont débuté au mois de novembre. Nous nous réjouissons d'avoir été entendus et sommes reconnaissants aux Territoires Vendômois de pouvoir retrouver la qualité paysagère originelle des Hauts de Villiers-sur-Loir.

Cependant, nous relevons un seul bémol à cette histoire qui se finit bien : le regret que le coût d'enfouissement de la ligne ait été pris en charge, à notre connaissance, par la collectivité sans contribution de l'entreprise bénéficiaire.

Stéphane ADAM, Odile MÉSANGE et Nadine BLONDEAU



# ÉTAT-CIVIL 2022

## Naissances

Enora BRUNET :	17 janvier
Armand DUBREUIL :	23 janvier
Emma PIROUT PLETIKOS :	18 mars
Lilla GUILLON HÉMERY :	9 avril
Maxime LACOUR :	29 mai
Louis SENTIS :	4 novembre

## Mariages

Olivier PEULVAST et Julie LEGOUT :	28 mai
Jérémy VANNIER et Aline NEUILLY :	4 juin
Pascal DENIAU et Christèle BRILLARD :	10 septembre
Quentin RAILLARD et Manon FOUCHER :	22 octobre

## PACS

Andy GAYET et Camille HARIVEL :	13 janvier
Alain GESTIN et Céline CHATILLON :	4 juillet
Claudine LANGLAIS et Cédric MASSUARD :	9 septembre
Nicolas CAPITAINE et Clémence OTTEVAERE :	6 décembre
Alexandre BOUET et Marie-Laure COSTE :	23 décembre

## Décès

Michel BOUTHERY :	31 mars
Suzanne LECOSSIÈRE, née LORIEUX :	3 avril
Jeannine FRAT, née HOUSSEAU :	13 avril
Mireille CROSNIER, née LORIEUX :	26 avril
Jean-Pierre VINCENT :	15 mai
Annette VERGEOT, née ROUSSINEAU :	31 août
Réjane BARRÉ, née VERVANT :	8 octobre
Serge MACQUIN :	27 novembre
François SAILLARD :	17 décembre

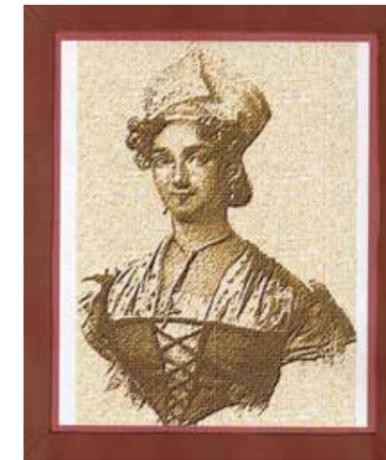
## Anne Demerson : femme, comédienne et Villiersoise

### 16 novembre 1872, que s'est-il passé, il y a 150 ans ? ...

En une jolie maison de campagne sise à la Berthelotière, est décédée Anne Demerson (veuve Bonnard).

### Qui est cette femme ?

Elle naît le 17 avril 1786 à Marbéville, en Haute-Marne, de parents cultivateurs. Orpheline à l'âge de 3 ans, elle va vivre chez une tante à Chaumont jusqu'à ses 18 ans. Elle aime lire et relire un vieux recueil de pièces de théâtre et écouter des comédiens de passage au théâtre de Chaumont.



Elle fait le choix de devenir comédienne.

Elle part pour Paris. Elle s'essaie dans différents théâtres où elle a un grand succès dans l'opéra-comique et le vaudeville.

« On reconnaît en elle d'heureuses dispositions et une voix agréable ».

Engagement de 2 ans au théâtre d'Ham-bourg (Allemagne), retour à Paris, représentations à Lyon ... Et en octobre 1809, elle est admise au Conservatoire où elle joue les amoureuses et y remporte un 1<sup>er</sup> prix de comédie.

En juillet 1810, elle débute au Théâtre-Français (= la Comédie-Française) dans les rôles de Nérine du Joueur et de Toinette du Malade imaginaire. Elle réussit à se faire un nom dans les rôles de soubrette et joue aussi les travestis avec grâce et finesse.

« Son talent solide, son jeu tout à la fois plein de finesse et de gaieté en firent bientôt l'une des premières actrices de la Comédie-Française, aussi bien dans le répertoire classique que dans les œuvres modernes ». « Ses débuts furent brillants : elle fut classée au 1<sup>er</sup> rang dans les rôles de soubrette

et jamais les servantes de Molière n'ont été mieux personnalisées que par cette belle personne. Les qualités de son caractère, la loyauté, la soudaineté de l'expression se reflétaient dans son talent ».

En avril 1811, elle est reçue pensionnaire et en avril 1813, sociétaire.

Le 30 avril 1821, à Paris, elle épouse Guillaume Bonnard, officier retraité, dont elle ne portera jamais le nom au théâtre. Leur union sera courte (5 ans).

En juillet 1830 : des revers de fortune, ruinée par son mari, affligée d'une santé précaire, ... Fatiguée, elle prend la détermination de quitter le théâtre et se réfugie dans une maison à la campagne : à Villiers !

« ... c'est une perte bien réelle pour le Théâtre-Français ... carrière brillante ... jeu franc et original ... modèle à suivre ... personne ne rend mieux Molière qu'elle ».

« ... une des actrices les plus distinguées de la Comédie-Française ».

« ... la soubrette par excellence ..., [elle] va quitter un théâtre dont elle était un des plus fermes soutiens. C'est un malheur irréparable ».

Par 2 fois, elle quitte sa retraite villiersoise pour apporter son précieux concours dans des représentations d'amateurs données à Vendôme, au profit de bonnes œuvres.

1849 : elle participe à la soirée théâtrale dont la recette est employée à fonder une caisse de secours et de prévoyance entre ouvriers.

1851 : une représentation, « Le malade imaginaire » avec Anne Demerson dans le rôle de Toinette, est donnée pour « faire un fonds de caisse » à la société vendômoise d'assistance mutuelle pour les femmes.

En août 1855, elle revient une seule et unique fois à Paris pour une représentation donnée à son bénéfice, à laquelle elle a droit comme sociétaire retraitée, représentation au cours de laquelle elle interprète Dorine de Tartuffe. La recette va être presque entièrement employée à secourir une famille amie tombée dans le malheur.

« Elle a 70 ans. Elle montre une verve, un esprit et une force comique qui témoignent autant de la verdeur de sa vieillesse que de celle de son talent ».

Elle rentre à Villiers d'où elle ne sortira plus.

En 1865, elle vend sa maison de la Berthelotière moyennant une rente viagère.

Les recensements nous renseignent sur les personnes occupant la maison :

En 1856 : elle, 3 domestiques, 1 lingère et ses 3 filles

En 1866 : elle, 4 domestiques, 1 couple de vigneron et son enfant

En 1871 : elle, 2 domestiques, 1 cuisinière, 1 couple de laboureurs

Le 16 novembre 1872, à 86 ans, elle s'éteint à la Berthelotière, en présence de son médecin et ami, le docteur Silly. Celui-ci écrira :

« ... dans la vie des champs ... ses douces occupations furent une distraction passionnée qui a rempli sa vie jusqu'à ses derniers instants. Elle trouvait dans ce genre de vie l'occasion de secourir bien des misères ; elle était attirée par la souffrance et une fois qu'elle avait pris à tâche de soulager, elle ne se reposait qu'après avoir atteint son but.

Nous nous souviendrons toujours combien elle était dévouée, aimable et bienveillante ; nous nous rappellerons sa belle et verte vieillesse, qui la laissait si gaie et si affable, véritable jeunesse octogénaire... ».

Pour honorer la mémoire de cette personne remarquable, 2 femmes, l'une Villiersoise, l'autre Naveilloise, ont confectionné, selon une gravure, la robe de scène qu' Anne Demerson portait dans le rôle de Lisette, en 1821, dans « le mari et l'amant » de J.B.Vial.



### Sources et extraits :

Gallica - Le Figaro - Archives culture 41 - Dictionnaire des comédiens français - Journal Le Loir Bibliothèque de Vendôme - Biographie vendômoise par le Marquis de Rochambeau - Villiers-sur-Loir un village au fil des siècles et la page d'histoire, Henri Mésange.

Joëlle GUÉRINEAU

## Bernard Favoreau, Pierre Jumert et Claude Deshayes... la musique comme élixir de Jouvence.

Trois villersois de souche, paysans viticulteurs, amoureux de leurs terres, une vie rythmée depuis des décennies par un rendez-vous hebdomadaire : la répétition de musique.

A Villiers dans les années 40 et 50, pas de foot ni de karaté, mais il est possible d'apprendre la musique. Monsieur Denef, un violoniste de cabaret vient à Villiers enseigner le solfège, et la Société Musicale, qui a vu le jour en 1869 encourage les jeunes à apprendre à jouer d'un instrument.

Avec un grand-père joueur de bugle, Bernard avait déjà, lui, un pied dans la musique. Tous trois racontent les deux à trois années de solfège commencées vers dix ou douze ans, « le dos au four du boulanger », car les cours étaient dispensés dans la boulangerie de Maurice Leblanc, clarinettiste (son commerce était situé avenue du Petit Thouars). En complément des quelques cours à Villiers, ils suivent des cours à Vendôme, chez monsieur Lietz, alors directeur de l'Harmonie de Vendôme. Chaque semaine, c'est à vélo, l'instrument sur le dos que Bernard et Pierre s'y rendent ensemble, Claude, un peu plus jeune y va seul. Pierre se souvient de la baguette de monsieur Lietz, usée à force de scander la mesure sur le pupitre, et des six mois de travail sur la façon de faire les « attaques » sur l'instrument avant de pouvoir bénéficier d'un apprentissage plus varié.

Bernard joue donc du bugle, Pierre du baryton, c'est Narcisse Chaillou, dit « Canon », alors chef de la Musique de Villiers, qui l'avait incité à choisir cet instrument pour épauler Jean Roussineau. Claude joue également du baryton, à défaut de n'avoir pas eu les lèvres nécessaires pour jouer du cornet à pistons. Claude se rappelle aussi des cours chez « Canon », près de la cheminée, et Bernard de Monsieur Denef, le professeur de solfège, qui voulait aussi lui faire faire des gammes, ce qui ne lui plaisait pas trop. Pierre allait souvent jouer à Rochambeau avec Guy Chaillon, sa maman écoutait de chez elle à Villiers, surveillant ainsi s'ils travaillaient bien... et Claude s'entraînait aussi parfois avec Pierre.

L'armée est pour tous les trois un véritable tremplin dans leur vie musicale.

A 18 ans, Bernard et Pierre partent ensemble au régiment en Allemagne. Dès leur descente du train, il est demandé aux appelés s'il y a des musiciens parmi eux. Volontaires, ils font partie des 50 candidats et, après une audition, des 10 sélectionnés. Ils feront 18 mois de musique au sein du Régiment Colonial des Chasseurs de Chars, comme musiciens appelés, au milieu d'autres musiciens, eux engagés. Leurs journées sont bien remplies, entre travail par pupitres, en petits groupes et travail d'orchestre : Bernard et Pierre améliorent et perfectionnent leur jeu, on leur confiera même des premières parties. Peu de défilés, beaucoup de concerts avec de grandes et belles œuvres, leurs souvenirs sont intacts et ce temps a profondément marqué leurs vies. Bernard avoue ne jamais avoir manipulé un fusil pendant cette période... De retour à Villiers, tous deux seront rappelés 6 mois après et repartiront encore ensemble en Algérie, mais pour une tout autre musique...



Retrouvez qui est Bernard et qui est Pierre ?

Claude, lui, part à l'armée en 1957 et,

après 2 mois et demi de classes, il intègre la Musique de la 10<sup>e</sup> Région Militaire d'Alger. Lui aussi passe une audition et est sélectionné. Il aurait aussi pu choisir de poursuivre son régiment dans le génie et conduire un bulldozer, ce qui le tentait également, mais il a préféré malgré tout la musique. Joueur de baryton à son arrivée, on lui demande d'apprendre la clé de fa afin de pouvoir jouer de la basse. C'est toujours son instrument aujourd'hui. En plus du répertoire militaire, prises d'armes, défilés, l'orchestre joue un programme varié au cours de nombreux événements. Il s'est même produit un 11 Novembre à l'Opéra d'Alger lors de la représentation de « La Fille du Régiment ». A son retour à Villiers, il apprécie de jouer avec son nouveau collègue de basse, Jean Renard. Pendant 40 ans, chaque année, Claude, a retrouvé les membres de l'Amicale des Anciens de la Musique de la Garnison d'Alger pour une semaine de tourisme et de travail d'orchestre, puisqu'il y avait toujours un concert à l'issue de ces rencontres. Une façon d'entretenir ce qui, pour Claude, a été une tranche de vie exceptionnelle.



Le Festival de 1949, au château du Petit Thouars les a tous marqués : les concerts, le bal sur le court de tennis avec l'orchestre musette très en vogue des frères Médinger, la vedette comique Maryse Martin, une très grande fête à Vil-

liers. Nos trois « piliers » se remémorent aussi Marcel Bedu, grâce à qui la Société Musicale connaît un nouvel essor dans les années 70, formant lui-même de nouvelles recrues dont plusieurs sont encore membres de l'harmonie aujourd'hui. Ils évoquent le festival de 1974, sous la pluie, les défilés à Montoire le 15 août, les voyages à Lourdes, au Mont Saint-Michel. Pour le concours à Malesherbes, Claude et Pierre n'avaient pu prendre le car collectif car il leur fallait rentrer plus tôt afin de traire les vaches. Pierre raconte la kermesse estivale à Thoré, la « Musique » de Thoré (car il y en avait une à l'époque), ne voulant pas y jouer car il s'agissait d'une kermesse paroissiale. Il se souvient de Marianne de la Garelrière qui y racontait ses « Berdances ». Ce qui a beaucoup marqué Pierre est l'infarctus de Marcel Bedu, le Chef, une veille de fête à Mazangé et le stress ressenti car il avait alors dû s'improviser Chef...

8 mai, 11 novembre, à Villiers comme à Thoré, Bernard en a joué des sonneries ! Un son de bugle clair et chaud, l'assurance tranquille d'un très bon musicien connaissant parfaitement sa partition. Pour ces trois-là, l'engagement associatif n'est pas un vain mot ! Répétitions et concerts bien sûr, les soirées de décembre à faire du porte-à-porte pour les calendriers de l'harmonie, mais aussi la présidence de l'harmonie pour Claude et Pierre ! Dans l'ancienne salle de musique, sous la salle polyvalente, Bernard assurait régulièrement nettoyage et rangement et classement. Pour Pierre, quelques années de direction, et combien de scènes et d'éclairages installés, de chaises et tables transportées dans



l'église ou dans les caves de la Boissière pour les soirées Jazz de Festillissime. Infatigable musicien, il est également le doyen de l'Harmonie Municipale de Vendôme qu'il a intégrée il y a bien longtemps, et, pour être sûr de ne pas s'ennuyer à la retraite, il joue avec ses

copains des « Troubadours » dans les EHPADs, maisons de convalescence, crèches, écoles...

En 2023, la santé a obligé Bernard à ranger son instrument, mais Pierre et Claude, à 90 et 85 ans, participent pleinement à la vie de l'harmonie et suivent leurs partitions comme à 20 ans ou presque ! Nous, musiciens sommes très fiers de ces aînés modèles, qui, à eux trois, ont offert plus de 200 ans de musique à notre village !

Ils les ont menés à la baguette :  
Narcisse CHAILLOU, de 1933 à 1956  
Gaston SOUSSIEUX, de 1956 à 1971  
Marcel BEDU, de 1971 à 1978  
Pierre JUMERT, de 1978 à 1984  
Pierre JUMERT et Odile MÉSANGE, de 1984 à 1991 environ  
Odile MÉSANGE, depuis 1991

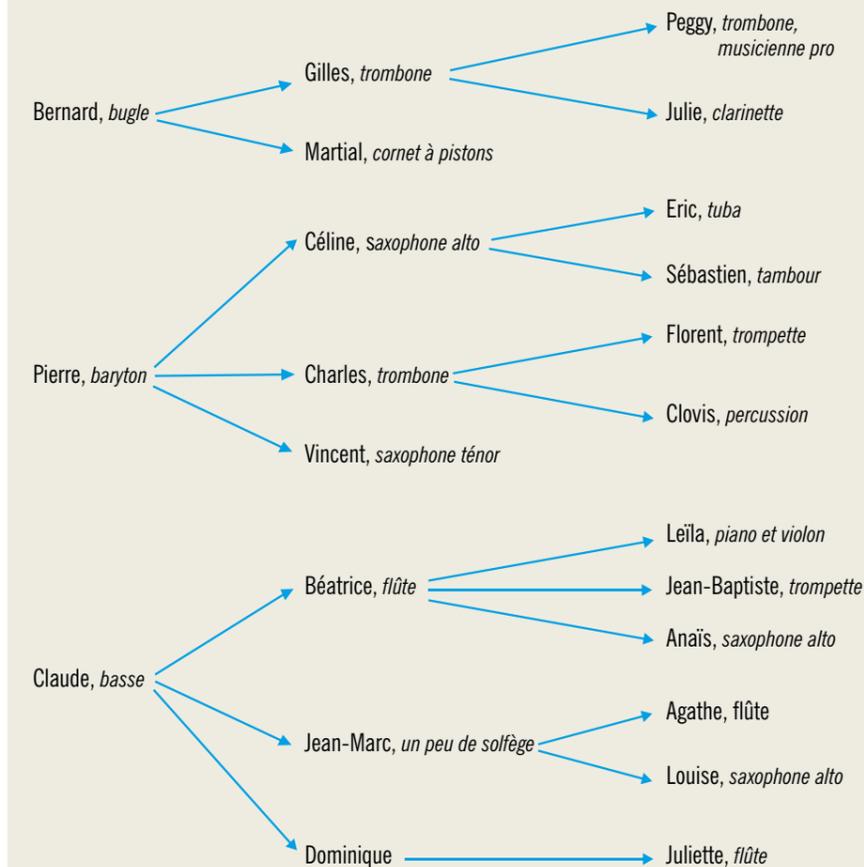


Pierre cite quelques noms parmi la trentaine de musiciens de l'harmonie dans les années 50 :

A la clarinette : Gilbert Planque, François Fouquet, Yves Clément, Gaston Peziere, Maurice Leblanc, Marcel Leblanc, Robert Riviere, Armand Norguet  
Au cornet à Piston : Gaston Dubois  
Au saxophone baryton : Maurice Guillieu  
A la contrebasse : Robert Labbé (son instrument trône toujours dans la salle de musique)  
Au tuba : Gaston Soussieux et Pierre Renard  
A la grosse caisse : Paul Lecossier  
Au tambour : Denis Roulleau et Jacky Fontaine

Odile MÉSANGE

### Petit arbre généalogique musical de nos trois piliers, ils ont inspiré leur descendance



## L'amicale des retraités de Villiers

L'amicale des retraités de Villiers avec ses 107 Adhérents a repris ses activités. Nous avons terminé l'année dans



la bonne humeur le 18 décembre chez « Madame Sans Gêne ». L'assemblée Générale aura lieu le 24 janvier 2023 avec le paiement des cotisations annuelles à savoir adhésion 15 € et 25 € pour la participation aux séances de gym. Les autres activités sont les jeux du mardi, la randonnée à raison d'un jeudi par mois, diverses sorties. Il est prévu pour 2023, une sortie au Cabaret cirque music-hall « National Palace » à Vierzon, et au printemps la sortie les Bateaux Parisiens, déjeuner croisière sur la Seine et découverte de Montmartre. Le repas annuel de notre Amicale animé par Pascal Music sera le 26 mars à l'Artésienne. Nous invitons tous les retraités de Villiers à venir nous rejoindre. Pour tout renseignement contacter Madame Eveline Jacquet au 02 54 72 91 75

*Eveline JACQUET*



## Sainte Barbe des pompiers de Villiers/Thoré



Cérémonie le samedi 3 décembre 2022, place Fortier, en présence de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Vendôme (François Jouffroy), M. le député (Christophe Marion), Mme la vice-présidente du conseil départemental (Monique Gibotteau), représentante du président du conseil d'administration du SDIS 41 (Ph Sartori), Colonel Christophe MAGNY, directeur départemental du SDIS 41, Mmes et MM les maires et le conseil municipal, Mmes et MM les musiciens de Villiers-sur-Loir, Officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs, Messieurs les anciens SP, Mesdames et Messieurs,

Très honorés aux noms de SP de Villiers/Thoré de votre présence, aujourd'hui samedi 3 décembre 2022, pour la traditionnelle Sainte Barbe.

Une Sainte Barbe mutualisée, demandée par les personnels des 2 CI, nécessaire, car depuis 6 ans, on manœuvre et on se forme ensemble, on se complète pour assurer certains départs, un très bon choix pour se retrouver en famille, actifs et anciens pour célébrer notre Saint Patronne.

L'effectif du centre de Villiers est de 10 SP actifs dont 2 personnels féminins avec l'intégration du Sap Estelle Couty le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

1 personnel en double affectation avec le CI Selommes

1 personnel en indisponibilité pour convenance personnel

Une demi-journée « portes ouvertes » a eu lieu l'après-midi du 8 mai, sur le thème SP pourquoi pas vous. Le but étant de susciter des vocations, à l'issue de cette journée, 2 sessions de formations aux gestes qui sauvent grand public, ont été réalisées par notre formateur, le S/C Geoffroy Erny, et je peux également indiquer que les écoles de Villiers, Naveil se sont formées sur les gestes qui sauvent des vies et chacun leur tour, ils ont manœuvré la lance sur l'engin incendie.

170 interventions  
111 pour SAP  
14 accidents de la circulation  
14 opérations diverses  
5 feux de cheminées  
3 feux divers  
18 feux de récoltes et espaces naturels

42 sur Villiers, 35 sur Azé, 31 sur Mazangé, 3 sur Fortan, 34 dans d'autres communes.

68 interventions assurées en complément avec le CI Thoré.

Une activité particulièrement soutenue pendant la saison estivale avec 18 départs pour feu de récoltes et d'espaces naturels. Le premier feu à la Ville-aux-Clers et le dernier à Saint Marc du Cor. Le feu de Bouffry (100 ha) et Lavardin font partis des plus impressionnants.

Une certaine reconnaissance pour les entreprises, chef d'entreprises, les collectivités qui libère les SPV afin d'assurer les départs en interventions et sur le temps de formations.

Félicitation aux promus, médaillés et diplômés, merci à nos présidents d'amicale et aux actifs pour le travail accompli tout au long de l'année et une pensée aux SP décédés en service.

*Le chef de centre, lieutenant SANDRÉ Sébastien.*

### Remise de médailles CI Villiers / Thoré

**Échelon Argent** (20 ans de service)  
Sap Duvigneau Franck

**Échelon Bronze** (10 ans de service)  
Sap Jumert Florent  
Sap Lucas Benjamin  
Sap Philippe Julien  
Sap Trécul Julien

**Remise de galons**  
Sergent  
C/C Simon Adeline  
C/C Blot Cédric

1<sup>re</sup> classe  
Sap Fontaine Frédérique  
Sap Monnereau Alizé

## UNCAFN



L'union nationale des combattants ancien d'Afrique du Nord est une association reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.

Le dernier « bastion » essaie de faire perdurer notre association, mais il s'essouffle malgré la bonne volonté de ses membres presque tous plus qu'octogénaires ! Nous nous employons à perpétuer le devoir de mémoire de toutes les générations du feu. Nous résistons et faisons encore des projets, même s'ils doivent être plus modestes. Nous faisons appel aux jeunes Opex (engagés dans les opérations extérieures) pour nous aider à maintenir les liens qui nous unissent et permettre la réalisation de nos projets. En 2022 nous avons eu le plaisir d'accueillir un Opex en la personne de Christophe Lescureux, nous espérons que d'autres viendront grossir nos rangs. Par ailleurs, toute personne qui souhaiterait nous rejoindre en



tant que membre sympathisant sera la bienvenue. Notre première réunion de bureau (en comité restreint) a eu lieu le 22 octobre dernier afin d'élaborer un programme pour l'année 2023. Les dates retenues sont les suivantes : le samedi 14 janvier à 10h à l'Artésienne, Méchoui le samedi 22 avril à 12h à l'Artésienne. Spectacle « L'Ukraine » à Chécy le lundi 6 mars à 15h (59 euros). Par ailleurs, recherche d'une sortie, théâtre ou autre. Nous vous tiendrons au courant.

(Vous pouvez laisser un message sur le répondeur en m'indiquant votre n° de téléphone).

Suzanne LEGRET (secrétaire) 02 54 72 93 28  
Claude DESHAYES (président) 02 54 72 91 87



## L'association de la cantine de l'école Louis Gatien



Notre cantine a été inaugurée le 6 janvier 2003, voilà 20 ans déjà.

La cantine de l'école de Villiers-sur-Loir est une cantine associative. La gestion est assurée par des parents d'élèves bénévoles qui se succèdent au bureau depuis 1954. Certains d'entre eux n'ont plus qu'une année à effectuer, alors si certains d'entre vous souhaitent nous rejoindre, ce sera avec plaisir. N'hésitez pas à le signaler à Jenifer ou à notre présidente Angélique Dubois.



Jenifer Bonnin et Murielle Mailler sont les deux salariées qui en assurent le bon fonctionnement quotidien. Les denrées proviennent des commerçants et producteurs locaux, comme la boucherie et la boulangerie du village. La confection des repas est réalisée sur place. Les enfants de l'école ont donc le privilège de déguster des repas équilibrés, variés, contrôlés par une diététicienne. Les cuisinières ont à cœur d'éveiller les papilles de nos chères têtes blondes à des goûts qui leur sont parfois inconnus.



Notre association vit du règlement des repas par les familles, de la subvention de la commune mais aussi du bénéfice des différentes actions menées par notre équipe de bénévoles. La collecte de ferraille est organisée avec ramassage à domicile de ferrailles en tous genres. Nos bénévoles ramassent, trient, démontent parfois et l'ensemble des objets récupérés est revendu, nous assurant un bénéfice non négligeable. Pour 2023, cette collecte aura lieu le samedi 13 mai, alors, trie, stockez jusqu'à cette date et vous serez débarrassés de vos vieilleries tout en participant à une bonne action.

La kermesse de l'école aura lieu le dimanche 2 juillet 2023. Réservez nos enveloppes qui sont toutes gagnantes et un bon accueil aux enfants qui viendront vous proposer d'en acheter !

*Dany AUTENZIO,  
secrétaire de l'Association.*



## Les 4 saisons du Club Créa

Depuis sa création en 2016, le Club Créa donne, chaque année, plusieurs rendez-vous aux Villiersois :

### Tout commence par une installation de rue à la fin de l'hiver ou au printemps :

Après les abeilles de 2021, l'année 2022 a vu un serpent en laine de 10 mètres prendre place dans les 3 massifs de la place dans le cadre d'une animation culturelle autour de la légende du trou du serpent (voir l'article sur ce sujet).

Puis, les activités des ateliers du lundi et du jeudi sont axées sur des réalisations qui sont présentées dans son stand, au rendez-vous de l'été : la fête de la Saint-Gilles.



Cette année, exceptionnellement, il y a même eu 2 stands : un le samedi, présentant des créations sur le thème de la musique réalisées spécialement pour les groupes venus animer le week-end et un le dimanche regorgeant de créations originales pour petits et grands, pour soi ou pour offrir.

Le 25 septembre, le Club Créa était présent au château de la Vallée pour les Virades de l'espoir. Il a proposé un jeu « la gagne tous coups » et a remis la totalité des gains aux organisateurs pour la recherche sur la mucoviscidose.



Et, jusqu'à la fin de l'automne, tout se focalise sur l'évènement que l'on aime tant : le marché de Noël.

Laine rouge, verte, fil doré, argenté, tissu



imprimé 'flocons' ou 'étoiles', ... l'atelier se transforme en véritable atelier de lutins !

Cette année encore, le Club Créa a proposé un stand de Noël débordant de créations qui ont ravi les très nombreux visiteurs.

Un énorme merci aux personnes qui, tout au long de l'année, nous donnent pelotes de laine, tissus et matériaux divers.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Notre atelier fonctionne le lundi de 14h30 à 16h30 et le jeudi de 15h30 à 17h30 (fermeture pendant les vacances de Noël), salle Fortier, près du cabinet de l'infirmière.

Joëlle GUÉRINEAU

## Le Club Informatique

Le Club évolue pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Cela fait 20 ans que le Club Informatique de Villiers-sur-Loir (CIVL) accompagne la bonne utilisation de l'informatique au sein de notre commune, s'appuyant pour cela sur la salle informatique créée à côté de la bibliothèque. Jusqu'à l'an dernier, le public visé par le Club était les séniors dont nous avons accompagné la montée en compétence.

En 2022, ayant fait le constat que les besoins d'accompagnement des Villiersois avaient évolué, nous avons souhaité élargir nos activités en proposant des « ateliers tout public » sur différents thèmes en lien avec l'informatique et le numérique dans le cadre d'utilisations du quotidien. L'objectif est de créer un réseau de compétences dans ces domaines au service des différents habitants de la commune. Ces ateliers sont organisés sur un mode interactif permettant de mettre en application instantanément les nouvelles connaissances sur votre ordinateur personnel ou votre tablette.

Les premiers ateliers ont été lancés en septembre dernier avec un rythme d'une fois toutes les deux semaines le mercredi soir (hors vacances scolaires). Ils ont été l'occasion de traiter les thèmes suivants : « Comment sauvegarder des contacts, photos... sur un smartphone et une tablette », « L'intérêt d'utiliser un drive dans le cloud », « L'utilisation des outils collaboratifs pour la rédaction de textes, l'organisation de sondages de dates, « Comprendre une adresse internet », « Aller plus loin avec Gmail et Outlook », « Comment gérer des mots de passe » et « Le recours aux outils collaboratifs ».

Ces premiers ateliers ont été proposés par nos animateurs Kévin Arbouin, Patrick Geay et Luc Léger qui se font une joie de partager leurs connaissances.

Nous poursuivons le programme d'ateliers en 2023 en prolongeant les thèmes déjà traités ou en abordant de nouveaux sujets dans le futur comme la gestion informatisée de la domotique, le bon usage du wifi, l'amélioration du référencement, la sécurité renforcée dans l'utilisation de l'informatique...



D'ores et déjà, voici la programmation des ateliers pour les 4 premiers mois de 2023 le mercredi de 18h30 à 20h :

4 janvier : *Prise en main d'un traitement de texte (Word, open office...)*

18 janvier : *Prise en main d'un tableur (Excel, open office...)*

1<sup>er</sup> février : *Utilisation des réseaux sociaux à usage professionnel (trouver un stage, un emploi, développer une activité) ou à usage associatif (communication)*

8 février : *Offrez-vous un 2<sup>e</sup> cerveau pour vous organiser, prendre des notes...*

1<sup>er</sup> mars : *L'assistant qui sait tout sur tout (intelligence artificielle)*

15 mars : *Prise en main d'un gestionnaire de fichiers sous Windows*

29 mars : *Prise en main d'un gestionnaire de fichiers sous Mac*

12 avril : *Les différentes façons de retoucher des photos*

Ces séances se déroulent à la salle informatique située dans l'extension du groupe scolaire, rue du Chemin vert, entrée par la bibliothèque. Venez nous rejoindre et ouvrir vos horizons dans les domaines de l'informatique et du numérique au sein d'une ambiance très conviviale.

Nous sommes également intéressés pour entrer en contact avec des personnes « ressources » susceptibles d'animer des ateliers en lien avec leurs domaines de compétences.

En plus des ateliers du soir, le Club informatique poursuit ses séances d'échange et d'entraide du mercredi après-midi de 14h à 16h toutes les semaines à l'exception des périodes de vacances scolaires. Nous vous proposons d'échanger avec nos animateurs qui ne sont pas avares de conseils pour vous faciliter l'usage de l'informatique.

Enfin, le CIVL qui a créé le site internet de Villiers-sur-Loir a souhaité le rénover en lien avec la Mairie. Le site est en cours de reconstruction. Il viendra compléter les outils de communication au sein de la commune avec Panneau Pocket qui lui s'inscrit davantage dans une logique de dialogue entre la mairie et les Villiersois.

Pour tout renseignement ou question : Stéphane Adam au 06 16 31 54 49.

Au plaisir de se retrouver

Les membres du Bureau du CIVL

## Comité des fêtes



Le dimanche 12 juin 2022, jour des élections, au plan d'eau a eu lieu le méchoui du comité avec une participation de 190 inscrits. Très bonne ambiance sous le soleil.

Le 13 juillet 2022, toujours au plan d'eau, c'était notre traditionnelle soirée grillades et feu d'artifice. Malgré la canicule, nous avons distribué 520 plateaux repas complets, 400 barquettes (frites saucisses ou merguez), 9 fûts de bière et 110 litres de vin d'aunis.

Le 28 juillet 2022 : concert sur la place dans le cadre du concert Quatuor Voce, environ 200 personnes.

Le 3 septembre 2022 : très belle St Gilles avec l'animation exceptionnelle de P'tit Louis Laplanche pour l'anniversaire des 30 ans de musique folk : 10 plateformes dispersées dans le village accueillant les 50 groupes soit environ 200 musiciens ; le samedi soir, la place était limitée pour recevoir les 550 personnes qui se sont restaurées, plus les 180 musiciens et accompagnants qui mangeaient à l'Ar-tésienne.

Beaucoup de visiteurs étaient présents pour la brocante du dimanche 4 septembre, les rues étaient pleines d'exposants. De ce fait nous avons dû faire une extension sur la pelouse de l'école. Plusieurs personnes ne s'y sont pas installées, l'endroit étant trop excentré. Le dimanche, le comité a ouvert une buvette sur la place. Un week-end extraordinaire avec de bons résultats.

Le 5 novembre 2022, bal en matinée avec l'orchestre Franck Siroteau. Nous avons privilégié les séniors avec un repas le midi suivi de la danse très appréciée par les participants, mais pas suffisamment nombreux pour compenser les frais de cette matinée ;

Les dates à retenir pour les manifestations pour l'année 2023 :

12 février : Assemblée générale du Comité des fêtes

4 juin : Méchoui au plan d'eau

13 juillet : grillades et feu d'artifice au plan d'eau

2 et 3 septembre : St Gilles, animation,

repas d'oie, brocante avec animation.

Jackie BOURGUIGNEAU

## Country Dance en Vendômois

Cette année (2021-2022), le club a pu reprendre ses activités en suivant les recommandations sanitaires en vigueur. Ainsi, 35 licenciés ont suivi les cours du mercredi de 18h45 à 20h00 pour le cours 1 (niveau débutant) et de 20h15 à



21h45 pour le cours 2 (niveau novice-intermédiaire).

Tout au long de la saison, des soirées à thème ont eu lieu (Noël, galette des rois, crêpes) et pour terminer, fin juin, nous avons organisé notre traditionnel mini bal sucré-salé. Au cours de cette soirée, nous avons fêté les 90 ans d'Arlette, secrétaire du club depuis sa création en 2007. Preuve que la danse country entretient la mémoire et la forme physique !



Le 11 juin, le club a participé à l'organisation du festival « Happy country day 41/72 » (HCD 41/72) en association avec les clubs country de Sargé-sur-Braye et Saint-Calais. Ce 2<sup>e</sup> festival s'est déroulé au plan d'eau de Saint-Calais. A noter qu'en 2024, le 3<sup>e</sup> festival aura lieu les 8 et 9 juin au plan d'eau de Villiers-sur-Loir.

Comme chaque année, les danseurs de notre section « démo » ont participé à la fête de la Saint-Gilles à Villiers-sur-Loir.

Nous pouvons animer vos différentes manifestations (contacts Amel 06 16 34 79 69 ou Valérie 06 08 04 39 99) et tout au long de l'année vous pouvez nous suivre sur notre site country-en-vendomois.wix-



site.com ou sur notre page Facebook.

Jacky MIRAULT

## Energies Vendômoises

Notre association locale et citoyenne, Energies Vendômoises ([www.energies-vendomoises.com](http://www.energies-vendomoises.com)) a été créée en 2017. Notre association promeut les énergies renouvelables dans ses diverses formes (production et autoconsommation) sur le territoire Vendômois, avec vous et nous, les habitants du territoire Vendômois. Notre association a édité une charte (à retrouver sur notre site), qui régit notre fonctionnement, avec des valeurs fortes telles que la participation citoyenne locale, le respect de l'environnement et du patrimoine bâti, architectural et paysager, etc...

L'association Energies Vendômoises, par l'intermédiaire de sa SAS Picvert (Projets à l'Initiative de Citoyens Vendômois pour des Energies renouvelables sur le Territoire), forte de ses 95 souscripteurs, a porté les projets de production d'énergies photovoltaïques de la toiture chez ValDem à Vendôme et de la ferme photovoltaïque « les Galliennes » à Montoire sur le Loir.

Notre dernier projet citoyen, basé sur une toiture de la ferme de Crislaine, à Azé, va très bientôt être raccordé au réseau Enedis, et va produire 18 Kw.

L'association a également réalisé chez une adhérente une installation d'auto-



consommation de 850 watts, ce qui permet de couvrir les besoins de base, et surtout de permettre de réduire sa facture d'énergie. (A noter, cette installation a été réalisée avec des panneaux recyclés, et au total pour un coût modique).

D'autres adhérents ont aussi réalisé leur installation propre photovoltaïque. (Voir photos)

Energies Vendômoises se mobilisera aussi en participant aux côtés de ValDem, à la valorisation de l'ancienne décharge de Lignièrès, où une ferme photovoltaïque sera construite. Energies Vendômoises organisera des réunions d'information dans les communes du territoire, pour vous expliquer ce projet.

Venez nous rejoindre à nos réunions à Villiers sur loir (les dates de réunions sont indiquées sur le site E V).

Nous remercions la municipalité de Villiers sur Loir qui nous reçoit dans une salle de l'Artésienne, pour nos réunions.

Nous remercions l'association Energie Partagée ([www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)) et le conseil régional de la région Centre Val de Loire. Energie Partagée nous apporte des formations et nous accompagne dans l'étude et la réalisation de nos projets.

Alain Buron, co-président d'Energies Vendômoises

Les membres de l'association remercient la municipalité de Villiers sur Loir pour la mise à disposition d'une salle de réunions, à l'Artésienne. Nous tenons ces réunions tous les quinze jours, le jeudi soir (les dates sont sur le site EV). Venez nous rencontrer, nous rejoindre et participer à la transition énergétique. La transition énergétique ne se fera pas sans votre volonté et votre capacité à agir. Il est trop tard pour regarder le train passer !

Alain BURON, membre

## Football Club de Villiers-sur-Loir

Le FC Villiers sur Loir compte actuellement 67 licenciés (équipes jeunes, équipes séniors et dirigeants).

Pour cette première partie de saison sur le plan sportif bilan positif. En championnat l'équipe fanion se classe en milieu de tableau de 3<sup>e</sup> division et est qualifiée pour le 3<sup>e</sup> tour de coupe du district. Quant à l'équipe réserve, elle joue les premiers rôles en 4<sup>e</sup> division et est qualifiée pour les 16<sup>e</sup> de finale de la coupe des châteaux. Après ces dernières années compliquées pour les sports collectifs, le rythme est repris à notre plus grande joie.



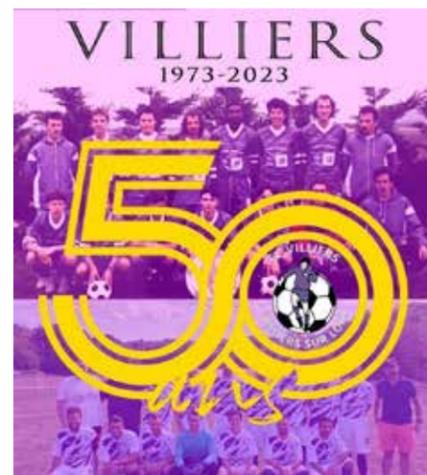
Equipe première



Equipe réserve

Concernant nos futurs événements, notre bal du foot annuel se déroulera le samedi 25 février 2023 à l'Artésienne. Cette année 2023 sera spéciale pour le FCV car nous fêterons les 50 ans du Club le samedi 24 juin 2023, nous effectuerons une collecte de photos durant les premiers mois de l'année afin de vous les présenter le jour J, celles-ci seront restituées à leurs propriétaires une fois l'évènement passé. Nous vous attendons nombreux au stade Guy Noël.

Florent TESSIER



## Gaïa Yoga

L'association Gaïa Yoga & Bien-Etre offre depuis maintenant 4 ans, des cours de Yoga sur Villiers-sur-Loir et le Vendômois.



Nouveauté cette année, l'association en plus des cours de Yoga, propose un cours de Qi Gong, et des cours de Pilates sur différentes communes autour de Villiers-sur-Loir.

Le Yoga est une discipline venue de l'Inde, qui allie respirations, mouvements et postures appropriés et relaxation. Il permet de relâcher les tensions nerveuses et mentales, travailler les muscles profonds, renforcer le système immunitaire, améliorer le sommeil et réduit les douleurs physiques, et autres bienfaits...



Son intervenante, Céline, propose également un cours de Qi Gong. Cette discipline quant à elle, tire son origine de la Chine. Elle permet de travailler autour du souffle et de l'énergie physique et psychique, accompagné de mouvements lents. Cette discipline s'articule autour des différents centres énergétiques, et apporte les mêmes bienfaits que cité précédemment.

Enfin, l'association propose également des cours de Pilates, avec Marie l'intervenante.

Le Pilates quant à lui, permet d'améliorer sa souplesse, réduire le stress, améliorer sa coordination et sa concentration, en orientant les mouvements autour de la respiration.

Yoga à Villiers-sur-Loir : mercredi de 16h à 17h

Contact Yoga et Qi Gong : Céline 06 60 26 04 30 [gaiayogavendome@gmail.com](mailto:gaiayogavendome@gmail.com)

Contact Pilates : Marie 06 74 54 19 95 [mcguede@orange.fr](mailto:mcguede@orange.fr)

Céline LEVIER

## Journée avec l'Usep « 1 2 3 Maternelles »

Le 13 mai 2022, au plan d'eau de Villiers-sur-Loir, les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Louis Gatién ont encadré les élèves de maternelle de 3 écoles, aidés par les adultes accompagnateurs. Tous les jeux étaient des jeux d'orientation. Nous, les journalistes, nous nous sommes occupés d'interviewer les accompagnateurs et les élèves.

### Questions /Réponses des accompagnateurs

Q.1 Arrivez-vous à canaliser les maternelles ?

- Cela dépend des fois et avec le plus grand nombre de groupes, c'était plutôt simple.

Q. 2 Pensez-vous que les activités étaient adaptées aux jeunes enfants ?

- Il y avait des activités que les enfants comprenaient moins bien que d'autres.



Q.3 Arrivez-vous à leur faire comprendre les activités ? Si oui, est-ce que vous y arrivez sans trop de difficultés ?

- Dans l'ensemble, c'est simple sauf quand les enfants sont distraits.

Q.4 Est-ce que vous pensez que l'activité que vous accompagnez, plaît aux plus jeunes élèves ?

- Oui, car ils bougent et ils s'amuse, ils sont peu à ne pas avoir aimé les activités proposées.

## Karaté

Le club de karaté de Villiers-sur-Loir a été créé en 1979.

Le karaté est un art martial à mains nues qui permet l'apprentissage de l'équilibre, de la coordination, de la confiance en soi, le respect de l'autre et de soi-même.

C'est un art martial, un sport, une activité physique.

Comme chaque année, les cours ont repris en septembre au club de karaté de Villiers-sur-Loir.

Les objectifs du club sont de promouvoir et de populariser les arts martiaux traditionnels japonais, d'enseigner ceux-ci dans le respect des traditions martiales, aux élèves venant pratiquer à la salle des associations l'Artésienne à Villiers-sur-Loir.

### Questions /Réponses des élèves de maternelle

Q.1 Est-ce que les activités vous plaisent ? Pourquoi ?

- Oui, beaucoup car j'aime le sport !

Q.2 Arrivez-vous à comprendre les explications des CM1/CM2 ?

- Oui, je comprends bien leurs explications. En plus, ils nous montrent.

Q.3 Êtes-vous dérangés par les questions des journalistes ?

- Oui, mais c'est important de dire quand c'est bien.

Q.4 Prenez-vous plaisir à faire le sport avec l'USEP ?

- Je ne sais pas trop car c'est la première fois.

Q.5 Est-ce que vous trouvez certaines activités difficiles ?

- Oui, il y a des activités dures, mais on peut essayer plusieurs fois.

Article réalisé par Gwenn, Sélène et Elikya



Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année, 2 cours d'essais sont offerts.

La cotisation pour la saison sportive est fixée à 100 € pour les enfants et 110 € pour les adultes (comprenant l'adhésion à l'assurance de la Fédération Française de Karaté et la licence).

Les cours sont assurés par des bénévoles compétents et disponibles Jean-François



Magniez 3<sup>e</sup> dan et Christophe Bourguigneau pour les enfants et les adultes le mardi de 18h30 à 19h45.

Président de ce club, je souhaite que cet article vous donne envie de nous rejoindre.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023.

Président : M. Magniez J-François (06 89 84 22 28)  
Président d'honneur : M. Vaillard Jacques  
Trésorier : M. Roncay Gilles  
Secrétaire : Mme Legroux Christelle

*Le Président  
Jean-François MAGNIEZ*



## Les fées de l'(h)être

Les fées de l'(h)être est une association culturelle créée fin 2016 qui encourage la créativité artistique à travers des projets locaux et participatifs. Elle aime faire appel à l'imaginaire et à la poésie pour créer du lien.

Emmenée par Sophie Raive, passionnée du milieu du spectacle et d'écologie, l'association propose des événements festifs et familiaux, des ateliers pédagogiques et quelques fois des contes.

En 2021-2022, l'association a organisé une deuxième édition du défilé de printemps (avec atelier vannerie et avec un ensemble de percussions), un troc plantes en musique le premier mai 2022 sur la place du village (avec une chan-



*Sophie RAIVE*



## Les trompes de la Boissière

Les trompes de la Boissière repartent de plus belle après deux années moroses. Nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux sonneurs, afin de compléter notre groupe, celui-ci étant au nombre de dix. Quelques prestations ont été réalisées durant cette année : mariage, messe de Saint-Hubert, fête de village (fête de l'oie Villiers-sur-Loir), marché de Noël (Villiers-sur-Loir), concert à Tripleville

teuse et un orgue de barbarie) et une soirée ensorcelée le 31 octobre 2022 dans une cave (avec trois artistes intervenantes).

Notre petite équipe est toujours à la recherche de bénévoles qui veulent partager leur goût de la nature, du bricolage et/ou recyclage, ou qui aiment créer et découvrir dans une ambiance familiale et créative. Les membres et bénévoles sont nos voisins, citoyens du territoire, parents ou non, curieux et se retrouvant dans nos



valeurs de partage et de transmission.

N'hésitez pas à nous contacter à [info@lesfeesdelhetre.fr](mailto:info@lesfeesdelhetre.fr) ou Sophie au 06 14 67 62 09. Sur la page d'accueil du site [www.lesfeesdelhetre.fr](http://www.lesfeesdelhetre.fr), vous pouvez vous inscrire à notre Newsletter. N'hésitez pas à nous rejoindre pour continuer à tisser un lien écologique et poétique.

Féérickement vôtre.



(Eure-et-Loir). Pour fêter les dix ans du groupe, nous envisageons d'organiser un concert dans l'église de Villiers-sur-Loir. Pour vos manifestations privées ou publiques (mariage, réception, anniversaire, concert), n'hésitez pas à me contacter : William VOGT au 06 81 32 57 10.

Les membres du groupe vous présentent



leurs meilleurs vœux et remercient la municipalité de pouvoir utiliser la salle de musique.

*William VOGT, Président*

## Ping Pong

Une nouvelle association, baptisée "Ping&ponG", a vu le jour cette année.

Les bienfaits de l'activité physique sans esprit de compétition, le plaisir du jeu et la convivialité rassemblent chaque lundi soir à l'Artésienne une belle équipe, maintenant au complet, autour de 3 tables.

Les niveaux différents des joueurs/joueuses engendrent entre 18 et 22 heures entraide et émulation, le tout dans la bonne humeur !



Contact 1: [fcostalandry@yahoo.fr](mailto:fcostalandry@yahoo.fr)  
Contact 2: [pboutrouille@gmail.com](mailto:pboutrouille@gmail.com)

*Françoise LANDRY*

## Néoevent

Néoevent est une association sportive et de loisirs basée, sur le plan d'eau, de Villiers-sur-Loir.

Nous proposons des activités de plein air et de voile dès l'âge de 6 ans.

- Le mercredi, de 14h à 17h30, c'est le club Robinson pour les 6-12 ans au centre de loisirs
- Plusieurs cours de voile en semaine ou le samedi :
- Cours de voile Adulte, le samedi matin
- Cours de planche à voile, le samedi après-midi
- Cours de voile Jeune, le samedi après-midi
- Paddle Sport & Bien-être avec une équipe féminine sur-vitaminée et super motivée !

La tarification se fait en fonction de votre quotient familial.

Le Paddle Sport & Bien-être, c'est un cours qui vous permet d'apprendre à faire du Stand Up Paddle (SUP) ; tenir en équilibre, debout sur une planche, ramer pour avancer, voir l'eau autrement...

Ce cours a été créé par un petit groupe de femmes dynamiques de la région vendômoise. On y pratique le paddle mais pas seulement ! Il y a aussi les cours



de renforcement musculaire, la marche nordique, de la souplesse, des explorations de cours d'eau comme le dernier en date : la sortie entre Vendôme centre et Thoré-la-Rochette, le 12 km, rien que ça ! Et puis, l'objectif de participer à des courses de paddle comme la Gagla Race en plein hiver ou encore le Paddle Trophy sur la Loire dans la région Centre !

Franchement, si vous avez un peu de temps, venez les rejoindre ! Créneaux :



jeudi et vendredi de 17h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 11h. Le matériel vous est fourni (même les bâtons de marche ou le tapis pour les cours en salle). Le tarif est en fonction du quotient familial.

*Guillaume DUMARTIN*



## La Société Musicale

Après deux années musicales perturbées, l'harmonie a retrouvé en 2022 une vie bien remplie, rythmée par plusieurs événements marquants.

L'harmonie s'est tout d'abord investie dans deux concerts partagés.

Le premier à l'invitation de François Mougin, chef de l'Orchestre d'Harmonie Savigny - Montoire le 30 avril dernier. Les deux harmonies ont proposé un concert très sympathique dans la salle Syrius de Savigny. Le public chaleureux a apprécié les programmes très variés des deux orchestres.

Le second à l'initiative de Michel Lekeux, directeur de l'Harmonie de Vendôme : En effet, alors que les contraintes sanitaires les empêchaient d'utiliser sa salle de répétition, les musiciens vendômois ont pu profiter de l'Artésienne et du matériel de percussion de notre harmonie. Ils tenaient à remercier Villiers pour cet accueil, en offrant un concert. Nous avons décidé d'organiser ensemble un Concert d'été extraordinaire, sur la place. Et l'été était bien là, en avance sur le calendrier, c'était même la canicule ! Jusqu'au dernier moment, on a hésité à maintenir le concert dehors, craignant que ce soit difficile à supporter pour les musiciens



comme pour les spectateurs. Finalement, tout s'est magnifiquement bien passé, l'approche de la nuit rendant la température supportable : l'harmonie de Villiers, très heureuse d'accueillir sa grande sœur vendômoise avait choisi quelques pièces de son programme pour débiter la soirée, l'harmonie de Vendôme offrant ensuite sa très belle prestation sous la baguette de Michel. Un final haut en couleurs unissait ensuite les deux formations, pour le plus grand plaisir de tous.

Scène naturelle, notre nouvelle place se prête à merveille à ces soirées musicales estivales pleines de charme, le très nombreux public fut conquis...

Il faisait très beau aussi pour la soirée champêtre du 13 juillet. L'harmonie a donné le ton dès l'apéritif, avec un programme joué dans la bonne humeur en ce cadre bucolique si agréable...prémices d'une autre musique, celle des lumières éclatantes du traditionnel feu d'artifice.

Quelle Saint-Gilles ! La « Folk Rencontre » a tenu ses promesses, rencontre de musiciens, de styles de musique, de passionnés, c'est sûr ! Lors des préparatifs de ce week-end mémorable, l'idée d'associer les « folkeux » à l'apéritif concert nous tenait à cœur. Trois airs traditionnels ont été choisis, pour lesquels il a fallu essayer de trouver des partitions, de les transcrire pour les adapter à notre formation. Pas si facile, au folk, on joue très souvent sans partition, à l'oreille...

Comme chaque année, notre orchestre s'était étoffé d'anciens musiciens, d'amis,



nous étions plus de trente, la magie de la Saint-Gilles ayant encore opéré. Au signal, tous les musiciens traditionnels qui le pouvaient nous ont rejoints pour un final époustoufflant, accordéons, guitares, banjos, violons et les danseurs bien sûr ! De la danse traditionnelle israélienne à la tarentelle, nous avons partagé un incroyable moment, la musique est vraiment un langage universel exceptionnel ! Un immense MERCI et un immense BRAVO à nos amis de P'tit Louis !

Après ce temps très fort de début septembre, nous avons repris le rythme des répétitions. Nous sommes très heureux de retrouver Fanny, une flûtiste villiersoise de notre harmonie qui, après s'être éloignée quelques années de Villiers, revient s'y installer avec sa petite famille. On est ravis !

Si vous avez envie de rejoindre notre for-



mation, n'hésitez pas à venir tester une répétition, le samedi, de 18h à 19h30 dans notre belle salle de musique. Vous êtes bienvenus.

Pierre Jumert a été le président de l'harmonie pendant des années ! Il a souhaité maintenant passer la main et c'est Stéphane Gault, batteur et percussionniste naveillois, qui est notre nouveau président. Un immense MERCI à Pierre Jumert qui, du haut de ses 90 printemps, assure sa partition de bariton, comme à 20 ans !

Fin novembre, nous avons fêté Sainte-Cécile. Après la messe très musicale, l'harmonie accompagnant la liturgie et l'enrichissant de pages choisies, nous nous sommes réunis autour d'un repas très sympathique. Xavier a retracé notre année musicale à grand renfort de photos souvenirs et cette année, Laurence avait composé une magnifique nature morte sur le thème de la musique, offrant à



l'Artésienne un décor insolite magnifique.

Comme chaque année, les musiciens de l'harmonie offriront à nos aînés un concert de Noël, puis ils serviront à tous un goûter offert par la Mairie. Ce sera la fête avant les fêtes, une rencontre inter-générationnelle sur fond de gourmandises à partager.

### Dates à retenir

Samedi 11 mars, 20h30 à L'Artésienne : l'harmonie organise une soirée Jazz, « Jazz Cocktail avec les FMI », dans le cadre de Festillissime, festival soutenu par le Conseil Départemental. Le groupe des Fous de Musique Improvisée trouve plaisir à perpétuer le légendaire son du Big Band. Du swing au funk, en passant par le latino, ce sera une très belle soirée : une douzaine de musiciens de talent, essentiellement issus de l'école « Jazz à Tours », un verre à déguster en solo, en duo, en famille ou entre amis, tout sera réuni pour faire de cette soirée un événement musical à ne pas manquer.

Droit d'entrée 12 €, tarif réduit 6 €  
Réservation par mail à partir du 15 février :  
harmoniedevilliers@gmail.com

Samedi 17 juin, 20h30, place Fortier : Nous invitons nos amis musiciens de l'Orchestre d'Harmonie Savigny - Montoire à partager notre Concert d'Été. Une soirée en prélude à la fête de la Musique.

Concert gratuit

Odile MÉSANGE

## Tennis club

Depuis le premier septembre 2021, qui est le début de l'année tennistique, le recul de la pandémie nous a permis de reprendre le cours normal de nos activités, que ce soit au niveau des cours ou des différentes compétitions. Nous avons pu présenter une équipe aux championnats d'été et réaliser nos tournois. Nous comptons environ 40 licenciés (20 enfants et 20 adultes) plus 15 enfants en licence S, dans le cadre d'une intervention à l'école d'Azé.

Le club a inscrit plusieurs enfants dans des phases club au mois de décembre, ce qui a pour but de les initier à la compétition et apprécier plus finement leur niveau de jeu. Ces matchs se sont déroulés entre les clubs de Lunay, Naveil et Villiers-Azé, dans les gymnases de Naveil et de Lunay.

Le lundi 7 février, pendant les vacances d'hiver, nous avons été sollicités par le centre de loisirs d'Azé pour une session initiation, découverte, à l'issue de laquelle les enfants, avec l'aide de leurs moniteurs, ont réalisé une interview sur l'origine et le fonctionnement du club et



qui fera l'objet d'un montage vidéo présenté à diverses occasions.

Comme l'an passé, à peu près tous les jeudis entre le 12 mai et le 7 juillet, nous sommes intervenus à l'école d'Azé à la demande des enseignants, avec la participation de Cyril Huon, éducateur sportif de l'Éducation nationale, pour les groupes « grande section, CP » d'une part et « CE1, CE2 » d'autre part, 1 heure pour chaque groupe le matin. Pour les CM1 et 2, l'intervention s'est tenue



l'après-midi pendant une 1h30 avec Cyril Tanvier, notre moniteur.

Comme avant les années Covid, il a été organisé un déplacement en bus à « Roland Garros » pour la journée des enfants le samedi 21 mai. Ce sont environ 45 enfants et 15 adultes accompagnants qui ont pu s'y rendre, dont 9 enfants et 3 adultes de notre club. Merci à Véronique Madere de l'AIT de Saint-Amand d'avoir pris en main et assuré cette journée avec brio. Merci également à Céline Bigot, la secrétaire du groupement d'employeurs qui s'occupait de la partie logistique. Le lundi 23 mai a eu lieu la journée des présidents.

Afin de faire connaître le club nous avons organisé des rencontres parents- enfants les 30 avril et 4 juin. Le but était de créer davantage de lien entre les parents et le club, et de faire découvrir nos activités à une population plus large. Le succès est plutôt mitigé, très peu de participants.

Le tournoi sénior s'est déroulé sur deux semaines à partir du vendredi 24 juin.

liam Chéneveau : 15/2 TC Talmont, bat Vincent Brigault : 15/1 USV.

Depuis plusieurs années, nous réfléchissons sur la possibilité d'avoir une salle de sport pour le club et, à ce sujet, nous avons rencontré Mme le maire d'Azé qui n'était pas hostile au projet. Aujourd'hui, nous étudions la possibilité de couvrir le terrain d'Azé en panneaux photovoltaïques. A ce sujet et avec l'aide de la mairie, j'ai déposé un dossier de demande au PLU en début juillet. J'avais auparavant pris un premier contact avec la société Triangle Horizon sur le court. Nous avons eu une deuxième rencontre le 10 août, dans le but de faire avancer le projet, et c'est suite à cela que nous avons eu une ébauche de plan et également un devis. L'idée du court couvert est un passage indispensable pour pou-



voir développer le club d'une manière conséquente. Ce qui nous manque au sein du club, c'est d'arriver à mobiliser et à fidéliser une équipe de jeunes pour assurer l'avenir. A l'heure où vous lisez ce compte rendu, le projet est bloqué vu que le terrain se trouve en zone inondable. Une demande de recours a été déposée. Il n'est pas interdit de penser que l'on puisse un jour le réaliser.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 15 octobre à la salle sénior du Petit Houx à Azé. Les membres du conseil d'administration ont tous été réélus à l'unanimité, et nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre en la personne d'Arnaud Martin, habitant d'Azé.

Le bureau se compose ainsi :

Président : Philippe Guellier. Secrétaire : Xavier Follenfant. Secrétaire adjoint : William Duveau. Trésorier : Fabien Hubert. Trésorier adjoint : Mickaël Coubard. Membres : Emmanuel Noszcovivz, Damien Duveau et Arnaud Martin.

Pour le TCVA, son président :  
Philippe GUELLIER.

Vainqueur dames : Clémence Charoulet : 15/3 USV bat, Mathilde Lecompte 15/4 TC Naveil. Vainqueur hommes : Wil-

## Vendôme Triathlon : un millésime 2022 exceptionnel

L'année 2022 marquera en tous points une ère nouvelle dans l'histoire, déjà très riche, de notre association, avec, en point d'orgue, la visite du Président de la Fédération Française de Triathlon au mois de mars.

Nos effectifs ont bondi de 70%, passant de 103 à 175 licenciés, record historique pulvérisé. Notre école de triathlon a progressé de 82%, passant de 38 à 70 personnes.

Nos entraînements ont battu des records d'affluence pour atteindre jusqu'à 60 personnes lors de l'entraînement course à pied du mercredi soir. Tous nos stages ont affiché complets.

Les Rouge et Noir se sont largement fait remarquer par leur densité et leurs performances lors des compétitions, que ce soit chez les Jeunes comme chez les Adultes.

Pourquoi un tel développement sportif ? Vendôme Triathlon possède un collectif



d'entraîneurs soudés avec une très forte compétence, dirigé par un être infatigable : Hugo Lancelin.

Vendôme Triathlon possède aujourd'hui la 2<sup>e</sup> école de triathlon régionale.

Nous avons mis l'accent sur la formation en finançant 10 formations diplômantes.

Poursuivons avec notre organisation. L'édition 2022 du triathlon des coteaux du Vendômois a battu un record d'affluence (1650 inscrits, 1500 participants) malgré l'absence des catégories benjamin à junior, retenues à Loches



par les sélections aux championnats de France de Triathlon.

Nous avons également soutenu le festival Hrun en mobilisant près de 50 bénévoles pour contribuer humblement à cette formidable manifestation.

Nous continuons également à soutenir l'association « Un même regard pour tous »

Notre association doit poursuivre cette relation d'aide et d'accompagnement qui s'inscrit dans une approche humaniste.



### Et 2023 ?

Nous allons dépasser le cap des 200 adhérents !

En ce début de saison, nous avons décidé d'unir le triathlon et l'athlétisme pour permettre à nos licenciés respectifs de bénéficier de licences doubles à moindre frais. Mais ce rapprochement ne s'arrête pas là. Il doit également permettre de souder nos associations pour l'organisation future d'événements d'ampleur sur le Vendômois. Une organisation qui n'a pas à se soucier de ses bénévoles est une organisation déjà à moitié réussie.

Sportivement, la saison a démarré très fort avec des podiums à foison dans toutes les catégories d'âge. Notre association va porter haut les couleurs des Territoires Vendômois sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, Villiers-sur-Loir sera le théâtre de magnifiques épreuves de sports enchaînées les 27 et 28 mai prochains lors du 26<sup>e</sup> triathlon des coteaux du Vendômois. Un événement à ne surtout pas manquer.

Teddy SOULIS

## Villiers Tout Terrain



Notre association compte une vingtaine d'adhérents qui aime se retrouver pour rouler ensemble sur les sentiers du Vendômois. Nous nous retrouvons le dimanche matin en deux groupes de niveau pour une randonnée sportive sur 40 à 60 km à partir de 8h (8h30 en hiver), ou une sortie un peu moins rapide de 25 à 30 km à partir de 9h30, les deux au départ du stade. L'association participe aussi aux différentes randonnées organisées dans la région.

Après 2 années de pause à cause des conditions sanitaires, les activités ont pu reprendre un cours normal cette année et le club Villiers Tout Terrain a pu organiser la 2<sup>e</sup> édition de sa randonnée, La Villieroise en mars dernier.

Nous avons accueilli marcheurs et vététistes pour des circuits dans la campagne vendômoise au départ de l'étang de Villiers. La randonnée est organisée en partenariat avec la Ligne contre le cancer dans le cadre de Mars bleu, une partie de l'inscription est reversée à la Ligue qui nous aide pour les ravitaillements et organise une animation de prévention du cancer colorectal au point de départ.

Cette année nous avons pu reverser 1200 € à la Ligue grâce à la randonnée.

Fort de ce succès, nous renouvellerons la Villieroise en 2023, le 19 mars, toujours au départ de l'étang. Nous vous attendons dès 8h pour des circuits pédestres de 10 à 18 km et vtt de 17 à 50 km.

Julien ORTET



## Virade de l'espoir

Comment résumer 25 ans de virades de l'espoir en Vendômois en quelques lignes ?

Souvenir, entraide, rencontre, amitié, soutien, bonheur, sourire, doute, soleil, pluie ... les mots nous manquent.

Cette année, nous avons réalisé l'une de nos plus belles virades de l'espoir. Nous avons su nous retrouver tous ensemble après les difficiles années sanitaires rencontrées et profiter des rayons du soleil pour passer une journée comme nous les aimons. On s'amuse, on s'entretient avec un peu de marche ou de vélo, on se restaure, on s'informe, on échange, on rigole en soutenant Vaincre la mucoviscidose.

Ghislain Visse, notre chef d'orchestre, nous a toujours poussé à voir plus grand et il avait raison. D'une idée à développer, nous arrivions toujours à une manifestation qui nous rassemblait tous : l'envol de la montgolfière les 1ères années, le concert de Gérard Lenorman au Minotaure, le week-end « la Bretagne et la mer » avec la participation des Bagads Bretons et l'organisation du Fest-noz en 2012, la montgolfiade en 2015, le retour des Bagads Bretons en 2018 et le défilé dans les rues de Vendôme ...

Nous avons aussi été portés par l'évolution de la prise en charge des malades, qui ont vu au fil du temps, leurs conditions de vie s'améliorer, leur espérance de vie progresser et pour certains la prise en charge d'un traitement leur permettant de retrouver un rythme de vie quasi normal. Nous n'oublions pas pour autant ceux qui nous ont quittés au long de cette



grande aventure et qui ont été par leur courage et leur force été le moteur de notre association.

Cette année 2022 a également été marquée par notre dernière traditionnelle réunion de clôture qui s'est déroulée le samedi 3 décembre. Animée comme toujours par Denis à la Maison des Associations de Villiers-sur-Loir, l'Artésienne, elle reste l'occasion pour tous les bénévoles et partenaires de se rassembler et d'avoir un regard bienveillant sur les actions menées.

Cette 25<sup>e</sup> édition nous a permis de récolter 20 452 €, en faveur de l'association Vaincre la mucoviscidose. Plus de 706000 € en 25 ans soit une moyenne de 28241 € ont ainsi été remis.

Alors pourquoi ne pas envisager de nouvelles actions et poursuivre votre soutien par un concert, un spectacle, une sortie, une randonnée, un concours de pétanque ... Toutes les idées sont les bienvenues pour poursuivre la lutte contre la mucoviscidose.

Nous vous disons donc à très vite pour de nouvelles aventures !

Et n'oubliez pas, vous avez la possibilité de soutenir l'association Vaincre la mucoviscidose tout au long de l'année. Votre don ouvre droit à une réduction fiscale de 66% pour les particuliers (un don de 20 € vous coûtera réellement 12 €). Plus localement, vous pouvez aussi rejoindre notre chaleureuse équipe de bénévoles qui œuvrent toute l'année pour les Virades de l'espoir. Des réunions, des échanges, des rencontres pour toujours œuvrer en faveur de la lutte contre la mucoviscidose. Des changements de responsabilité sont actés pour l'année 2023. Ainsi Madame Florence Thiriet sera la représentante départementale du Loir-et-Cher,

Madame Christelle Gautier sera chargée de mission auprès du "CRCM" adultes à Tours et Madame Fanny Goulain sera chargée de mission auprès du « CRCM pédiatrique » à Tours.

Contacts :

Ghislain Visse : 06.86.82.57.05

ghislain.visse@wanadoo.fr

Jean-Marie Pinon : 06.81.98.67.06

jmarie.pinon@orange.fr

(Délégué territorial adjoint Centre Val de Loire / trésorier Virade du Vendômois).

Vaincre la mucoviscidose pour toute l'équipe de bénévoles de la Virade de l'espoir en vendômois.

Ghislain VISSE



## Le foyer anti-tuberculeux de Villiers-sur-Loir

Des amis soucieux de l'histoire de notre commune m'ont confié pour exploitation un document sûrement très rare. Ce document inédit est à l'origine de l'article que nous publions aujourd'hui sur un sujet jamais abordé à notre connaissance.

Il s'agit d'une notice imprimée de 26 pages rédigée par le docteur Marcel Cormier, publiée à Paris en 1914, sous les auspices de la « Préservation de l'enfance contre la tuberculose. Œuvre Grancher. Reconnue d'utilité publique ». Elle s'intitule Rapport sur le foyer de Villiers-sur-Loir. Voilà un titre qui a de quoi susciter notre curiosité et celle de nos lecteurs.

Que contient cette notice du Dr Cormier ? De quoi parle-t-il en titrant sa publication sur un Foyer à Villiers ? Commençons la lecture.

De manière assez étonnante, l'auteur commence par raconter son voyage en train de Paris à Villiers je dis bien Villiers et non Vendôme, car, à cette époque bénié, Villiers disposait d'une gare comme le confirme la carte postale ci-dessous.



Gare de Villiers

Il précise « Trois heures séparent la gare parisienne d'Orsay de la coquette sous-préfecture de Vendôme. Le passage prochain des rapides Paris-Nantes doit réduire d'un quart la durée du voyage ». C'est dire qu'aujourd'hui, avec notre TER Rémi qui peut mettre presque 2 heures 20 pour le même trajet, on n'a guère fait de progrès en plus d'un siècle. Exception faite du TGV évidemment !

Arrivé à Vendôme, le Dr Cormier prend un tramway à vapeur qui, en quelques minutes, l'amène en gare de Villiers, au bout

de la rue Basse, aujourd'hui rue du Dr Silly. Il débarque à la gare dont subsiste aujourd'hui le quai d'embarquement des marchandises situé au carrefour avec la RD 5

Comme l'auteur intervient pour le compte d'une œuvre de prévention contre la tuberculose, son premier souci est celui du climat du pays qui va accueillir ceux qu'il appelle les Pupilles. C'est bien normal et confirme l'existence d'un microclimat villiersois : « Le bourg est situé à flan de coteau. Exposé en plein midi, les vents du nord y sont très rares et il est à distance suffisante de la rivière pour que les brouillards y soient moins fréquents et moins épais que dans les pays de même latitude ». D'où les nombreux châteaux et villas modernes tout autour de la bourgade, nous dit-il.

Il se livre ensuite à un exposé historique, figure de style obligé de l'époque... exercice peu convaincant. Toutefois, il nous intéresse quand il décrit la chapelle rupestre du coteau St-André en ces termes : « Il existe dans le coteau une ancienne chapelle dite de St André, creusée entièrement dans le rocher, y compris les bénitiers, plusieurs autels en forme de table et un Christ en croix. Au fond, des cercueils en série taillés dans la pierre, que des travaux ont mis à jour ». L'a-t-il vraiment visitée ? C'est toute la question. Si oui, voilà un témoignage intéressant sur cette ancienne chapelle disparue. Il oublie de citer la belle statue de Saint-André en bois sculpté déposée dans la chapelle Saint-Jacques de notre église et que chacun peut voir et admirer tout à son aise aujourd'hui.

Sur un autre plan, il constate l'omniprésence de la vigne sur tout le terroir, y compris dans la plaine aujourd'hui en culture. Ce que confirment les vieux cadastres de la mairie. Et l'absence quasi-absolue de prairies. Et donc l'obligation pour les cultivateurs de conserver toute l'année le bétail dans les étables, situation que j'ai encore connue chez certains d'entre eux à la fin du vingtième siècle. Il nous dit que quelques petites parcelles de prai-

ries et surtout que les « grands prés » de Vendôme appartenant aux gens de Villiers procuraient de la nourriture pour les bêtes.

Venons-en au but de son voyage depuis Paris et à l'objet de sa visite chez nous : le Foyer de Villiers. Il note que selon une tradition très ancienne, il y avait à Villiers des femmes jouant le rôle de nourrices pour quelques bébés parisiens que leur confiaient les familles aisées. De là est née probablement chez lui, l'idée d'envoyer dans ce pays de nourriciers, des enfants des villes, de Paris et sa banlieue, mais cette fois, non issus d'un milieu bourgeois, mais d'un milieu ouvrier et prolétaire. L'idée des fondateurs du Foyer est de transporter des enfants fragiles et menacés par la tuberculose, une maladie mortelle en ce temps-là, à la campagne, censée être plus salubre. Pour cela il lui faut recruter des familles d'accueil. Ainsi se crée le Foyer de Villiers sur Loir, de l'œuvre Grancher, couvrant les communes d'Azé, Mazangé, Lunay et Thoré. Et bizarrement pas Villiers ! L'Œuvre Grancher a placé jusqu'à 40 enfants en même temps dans notre petit pays. Non sans que la crainte de la contagion ne suscite quelques réticences fortes. L'inquiétude est infondée car les enfants ne sont pas eux-mêmes malades. Souvent la maladie a touché leur entourage familial. Leurs parents atteints de tuberculose sont soit mourants soit déjà morts. Le docteur Cormier évoque au fil de la plume l'alcoolisme qui accompagne souvent cette maladie et peut en être même la cause affirme-t-il. Si l'origine de la maladie, le bacille de Koch, est connue depuis 30 ans environ, le vaccin BCG n'existera qu'à partir de son invention en 1921. Enfants d'après guerre nous avons tous vendu par le biais de l'école des timbres antituberculeux. En 1906, la tuberculose était un des grands fléaux sociaux en France. Parmi les causes sociales, Cormier pointe la misère des ouvriers de son temps et pour combattre le fléau, il fait appel à la « solidarité sociale, à l'altruisme et à l'impartiale générosité », comme il dit. Ce sont les motifs profonds qui ont poussé des médecins comme lui à s'engager dans une œuvre de prévention en faveur des enfants pauvres de la capitale.

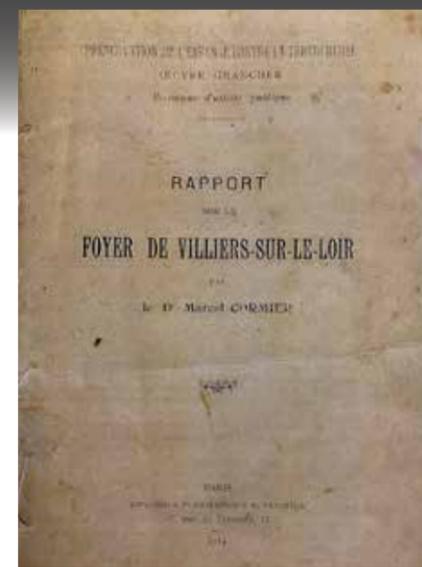
Malgré les craintes et réticences du départ, finalement les candidatures au rôle

de nourriciers ont été nombreuses (330 pour l'arrondissement de Vendôme). Pas tant pour des raisons financières que par générosité, pense le bon docteur Cormier, car la rémunération offerte est des plus modestes, dit-il. Mais, il me semble qu'elle pouvait constituer un revenu non négligeable pour des paysans eux-mêmes assez pauvres, peu actifs à la mauvaise saison, à la recherche d'un appoint financier. Ne furent acceptées que des familles rurales de petits paysans ou d'ouvriers agricoles habitant des maisons propres, saines, ensoleillées et non humides avec animaux de basse-cour et jardin pour les légumes. On n'a aucune peine à croire que pour ces petits miséreux des banlieues parisiennes insalubres, la question de la nourriture ne soit primordiale. L'habitat troglodyte et les familles nombreuses ne sont pas retenus

Sur les photos de Cormier, on note de trois à cinq enfants par famille et des maisons typiques, des petites fermes ou habitations modestes de l'époque. Ils arrivaient jeunes vers 3 ans et quittaient vers 13 ans. Souvent déscolarisés au départ, car occupés par leurs petits frères et les soins domestiques, ils fréquentaient une fois arrivés à Villiers les écoles publiques du pays vendômois où les recevaient les instituteurs de la « classe enfantine », puis dès 7 ans de la grande classe avec ses trois divisions. Ils s'intégraient vite au milieu local et n'étaient guère plus indisciplinés que les petits ruraux.

Cormier fait preuve dans son écrit, d'une grande sollicitude à l'égard de ses petits protégés et pense que leurs défauts initiaux se corrigeront comme leur santé au contact du milieu sain des campagnes de notre pays. Au plan médical aucun décès ne survint et seules des maladies infantiles classiques touchèrent ces enfants pourtant au départ, en contact avec un milieu de tuberculeux. Au plan moral, rares furent les indisciplinés qu'il fallut renvoyer et les défauts moraux se trouvèrent vite corrigés par la bonté du milieu ambiant. Une fois bien éduqués par ce système, ils avaient pour avenir à 13 ans des métiers manuels comme boucher, charpentier, mécanicien, charron,..., pour les garçons et lingère, couturière ou bonne d'enfants pour les filles. Ils ont foi en leur avenir et reviennent parfois revoir leurs familles d'accueil dont ils conservent un bon souvenir, des années après.

La tonalité de la note du Dr Cormier est positive voir indulgente à l'égard de ces



pauvres gamins victimes de l'insalubrité et des conditions détestables de la ville en cette époque de grand progrès industriel et de grande misère sociale que l'on a peine à imaginer de nos jours Il faudra attendre la fin de la Grande Guerre pour voir arriver les premières mesures sociales et les premiers logements sociaux (HBM avant les HLM). La fraternité des tranchées était passée par là !

Le Foyer fondé en 1906 par le Professeur Grancher et ses élèves, relayé par le Pr Guinon de l'hôpital Bretonneau, en charge de la sélection des enfants issus des familles contaminées, accueille au départ seulement 4 pupilles. Le nombre est de 40 huit ans plus tard ; la notice fournit la liste complète des nourriciers et des pupilles en 1913. Au total, le Foyer de Villiers a réuni 77 enfants.

Quant aux croyances, Cormier applique une « neutralité bienveillante » à l'égard de la religion et respecte les habitudes de chacun sur le plan religieux ou politique. Il agit par philanthropie pure sans aucun prosélytisme pour rien dans le cadre de l'Œuvre manifestement purement laïque. Le docteur Cormier renvoie à Pasteur et à la philosophie « pastorienne ». La chose est claire de ce point de vue. Voici donc une des facettes oubliées de l'histoire de notre village et des environs elle fit de Villiers le chef-lieu important d'un système sanitaire fruit de l'action de philanthropes progressistes parisiens, attirés par les qualités de notre

ruralité en ce début du XX<sup>e</sup> siècle que l'on appelait, non seulement à cause du faste bourgeois mais d'initiatives comme celle-ci visant au soulagement de la misère de certains, la « Belle époque ». Celle de Pasteur, des savants et des médecins sociaux. Sachant dépasser les limites étroites de leur science et du savoir technique de leur temps pour penser à l'humain. Et pas seulement la Belle époque du Moulin rouge ou de Frou-frou ! L'époque de la révolution industrielle triomphante de l'avant-guerre de 14 est aussi celle de nombreuses actions volontaires, de philanthropie ou de charité d'inspiration laïque ou chrétienne,

Il est à craindre que la guerre de 1914 ait fait cesser ce flux d'enfants, car les familles désormais se retrouvent sans hommes, et les femmes ont beaucoup à faire dans leur foyer. Probablement le réseau médical qui s'était mis en place entre Paris, Tours et Villiers aura été démembré. En tout cas, cette histoire mériterait à mes yeux d'être sortie de l'obscurité dans le cadre de recherches toujours intéressantes à diffuser aux amateurs de nouveautés historiques villersois. Et merci à ceux qui ont conservé et nous ont transmis cette brochure !

Gérard ERMISSE

LISTE DES PUPILLES  
du Foyer de Villiers (Loir-et-Cher)

Ca.. François..	Monceau..	1901	27 janv. 1909	Métais-Dalmon, Azé.
Do.. Louis..	14 <sup>e</sup> arr..	1906	11 mars 1911	Montaru-Renard, Mazangé.
De.. Maxime..	17 <sup>e</sup> arr..	1901	11 mars 1911	Chéramy-Chéramy, Azé.
Fo.. André..	5 <sup>e</sup> arr..	1904	11 mars 1911	Oury-Martellière, Bourg d'Azé
Pa.. Marcelle..	5 <sup>e</sup> arr..	1907	11 mars 1911	Oury-Martellière, Bourg d'Azé
Ca.. Emma..	15 <sup>e</sup> arr..	1908	13 mai 1911	Chéreau, Galette d'Azé.
Ca.. Arthur..	15 <sup>e</sup> arr..	1908	31 mai 1911	Chéreau, Galette d'Azé.
Al.. Georges..	20 <sup>e</sup> arr..	1902	11 mars 1911	Deshayes-Haudebert, Azé.
Al.. Charles..	20 <sup>e</sup> arr..	1904	28 juin 1911	Deshayes-Haudebert, Azé.
Be.. Adrien..	8 <sup>e</sup> arr..	1906	28 juin 1911	Breton, Thoré.
Se.. Flore..	18 <sup>e</sup> arr..	1901	28 juin 1911	Pilon, Thoré.
Se.. Fabien..	14 <sup>e</sup> arr..	1906	28 juin 1911	Bourdin-Ragu, Thoré.
Fi.. Marcelle..	14 <sup>e</sup> arr..	1904	28 juin 1911	Bourdin-Ragu, Thoré.
Du.. Justin..	Rouen..	1900	28 juin 1911	Goubin, Haie-Berg., Danzé.
Ch.. Georges..	Glechy..	1903	28 juin 1911	Aubry, Luét d'Azé.
Ga.. Rose..	11 <sup>e</sup> arr..	1905	19 juil. 1911	Poulléau-Delaborde, Mazangé.
Ga.. Salomon..	12 <sup>e</sup> arr..	1904	19 juil. 1911	Pézières-Richard, Mazangé.
Ga.. Marius..	.....	.....	19 juil. 1911	Lechable, Thoré.
He.. Jeanne..	1897. l M.	1907	26 oct. 1911	Lechable, Thoré.
He.. Germaine..	Rouen..	1903	26 oct. 1911	Lechable, Thoré.
De.. Eugène..	Gentilly..	1908	11 déc. 1911	Montaru-Foussard, Mazangé.
Ga.. Madeleine..	Bois-Col..	1910	11 déc. 1911	Oury-Martellière, Azé.
Sa.. Roger..	18 <sup>e</sup> arr..	1901	11 déc. 1911	Métais, Galette d'Azé.
Mo.. Georges..	14 <sup>e</sup> arr..	1901	4 mars 1912	Landault, Lunay.
Mo.. Madeleine..	5 <sup>e</sup> arr..	1906	4 mars 1912	V. Métyer, Lunay.
He.. Albert..	Deville..	1903	15 avr. 1912	Lechable, Thoré.
Da.. Marie..	Quevilly..	1905	15 avr. 1912	Maigret-Martellière, Azé.
Ca.. Paul..	15 <sup>e</sup> arr..	1902	5 juin 1912	Chéreau, Galette d'Azé.
Fi.. Louise..	Kaincy..	1910	25 sep. 1912	Vve Leprière, Boil-d'Azé.
Se.. Maurice..	.....	1907	2 janv. 1913	Colin, Azé.
Se.. Pauline..	Anglet..	1905	2 janv. 1913	Colin, Azé.
Ma.. Madeleine..	13 <sup>e</sup> arr..	1908	25 fév. 1913	Gaboriau-Flaicté, Azé.
Ga.. Maurice..	Bois-Col..	1912	31 mai 1913	Oury-Martellière, Azé.
Ma.. Charles..	18 <sup>e</sup> arr..	1903	18 juil. 1913	Blin, Thoré.
Ma.. Lucien..	14 <sup>e</sup> arr..	1907	18 juil. 1913	Blin, Thoré.
Ch.. Roger..	14 <sup>e</sup> arr..	1904	18 juil. 1913	Montaru-Foussard, Mazangé.
Da.. Auguste..	10 <sup>e</sup> arr..	1902	15 oct. 1913	Poulléau-Delaborde, Mazangé.
Ar.. René..	Blougnon..	1903	15 oct. 1913	Loyau-Rouvre, Lunay.
Ar.. Marcel..	12 <sup>e</sup> arr..	1904	15 oct. 1913	Loyau-Rouvre, Lunay.
Be.. Marcel..	11 <sup>e</sup> arr..	1905	15 oct. 1913	V. Hervé, Galette d'Azé.
He.. Charles..	20 <sup>e</sup> arr..	1903	15 oct. 1913	Breton, Thoré.
Ch.. Henri..	6 <sup>e</sup> arr..	1905	15 oct. 1913	Montaru-Renard, Mazangé.

Tableau des pupilles en 1913. photo GE



Quai actuel rd5.

## La légende du trou du serpent : le monstre s'est réveillé !

De mai à septembre, le serpent de la légende a repris vie sur la place, sous l'œil de son frère, le jacquemart, installé sur un mur devant l'église depuis 1992.



Long de 10 mètres, tricoté par le Club Créa, déployant ses anneaux colorés dans les 3 massifs de la place, il a interpellé petits et grands, Villiersois et visiteurs de passage.



Au cours de ces 5 mois, il a été proposé 7 animations (dont une aux enfants de Stains présents au château de la Vallée, une aux élèves d'une classe maternelle de notre école et une dans le cadre des Journées du patrimoine) autour de cette légende pour la découvrir ... ou la redécouvrir !

Vous y êtes ? Imaginez : une musique, composée tout spécialement pour cette animation par un jeune musicien de Thoré-la-Rochette, capte l'attention des personnes présentes. Puis la lectrice installe son livre sur son pupitre, à la façon d'un vieux grimoire, ...et : « Oyez oyez, marchands, preux chevaliers, nobles dames, manants, vous tous sur cette place, oyez ! ... » . Elle emmène son auditoire au Moyen - Âge, au temps du roi Childerbert et de sa belle et noble reine Ultrogothe... On frissonne aux mouvements de ce monstre .... Qui finira coupé en trois morceaux par le brave Brayanus! Le texte de la légende, un mixte des différentes versions, est aussi entrecoupé de fragments d'un poème dit par une jeune fille et mis en musique, montage réalisé par un membre du CIVL.



Ce moment d'évasion se poursuit dans l'église, à la recherche de bêtes monstrueuses insoupçonnées : photos en main, les curieux vont découvrir 2 stalles



(la 15 et la 16) portant des sculptures (appelées miséricordes) d'animaux bien étranges, le dragon sous le pied de Saint Michel ... et, en levant la tête, 4 engoulants (têtes monstrueuses particulière-



ment menaçantes placées aux extrémités des poutres qui semblent avaler celles-ci) et encore d'autres créatures fantastiques à l'aplomb des poinçons (pièces de charpente verticales).

Ces 7 animations originales ont attiré 260 personnes !

Joëlle GUÉRINEAU et le Club Créa



### MAIRIE

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h  
(fermeture semaine du 15 août)

### Secrétariat de mairie :

☎ : 02 54 72 90 83  
mairie@villierssurloir.fr

### ÉLUS & AGENTS

#### Conseil Municipal

##### Maire

Albert PIGOREAU

##### Maires-Adjoints et Délégués

**Marie-Pascale TAILLARD** : Affaires scolaires, commerce, artisanat, affaires culturelles, valorisation culturelle et économique

**Michel LECOSSIÉ** : Travaux, voirie, réseaux divers, bâtiments

**Françoise MÉRAUD-BOYER** : Urbanisme, finances et environnement

**Didier SALOU** : Communication, citoyenneté - jeunesse

**Madeleine GOUJON** : Secteur social, associations

##### Conseillers Municipaux

**Mario JOSÉ**

**Béline CANY**

**Thierry LEFERT**

**Cyril MOREAU**

**Claire REGNAULD**

**Odile MÉSANGE**

**Stéphane ADAM**

**Nadine BLONDEAU**

**Françoise PLEUVRY**

#### Services Municipaux

##### Personnels de la commune

##### Service administratif

**Rose-Marie BLATEAU**, secrétaire de mairie

**Isabelle DAGUENET**

**Christelle MÉTIER**

##### Service technique

**Nicolas CORMIER**, responsable

**Franck ARMBRUSTER**

**Matthieu COUTY**

##### Personnel école et entretien

**Maryline BELLANGER**

**Dominique FILLATRE**

**Séverine MEILHON**

**Sylvie NEUILLY**

**Cynthia PIGOREAU**

# Infos pratiques

### REPRÉSENTANTS ÉLUS

#### Sénateurs

**Jean-Marie JANSSENS**

jm.janssens@senat.fr

**Jean-Paul PRINCE**, suppléant de Jacqueline GOURAULT

#### Député

**Christophe MARION**

☎ 06 60 70 30 75

christophe.marion@assemblee-nationale.fr

#### Président conseil départemental

**Philippe GOUET**

☎ 02 54 58 41 04

philippe.gouet@departement41.fr

#### Conseillère départementale

**Monique GIBOTTEAU**

☎ 02 54 58 43 51

monique.gibotteau@departement41.fr

### ADMINISTRATIONS

#### Communauté d'Agglomération

##### Territoires Vendômois (CATV)

Hôtel de Ville

Guichet unique (carte d'identité, passeport, inscription services communautaires...)

BP 20107 41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 89 42 00

courrier@territoiresvendomois.fr

#### Hôtel des Finances

Trésorerie, Centre des Impôts et Service du Cadastre

120 Bd Kennedy 41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 23 15 15

#### Direction Départementale des

##### Territoires- Maison de l'État

31, Mail Pierre Charlot

41012 Blois Cedex

☎ 02 54 55 73 50

#### Conseil Départemental 41

Place de la République,

41020 Blois Cedex

☎ 02 54 58 41 41

#### Préfecture du Loir et Cher

1, Place de la République

41006 Blois Cedex

☎ 02 54 70 41 41

#### Sous-préfecture de Vendôme

Maison de l'État

BP 101 - 8 place St Martin

41106 Vendôme Cedex

☎ 02 54 70 41 41

#### Syndicat ValDem (déchetterie)

☎ 02 54 89 41 17

Ouverture déchetterie de Naveil :

mardi, jeudi 14h /17h

Vendredi, samedi 9h/12h et 14h/17h30

### ASSOCIATIONS

#### Culture

##### Bibliothèque

**Valérie MAUDRY**

☎ 06 16 09 08 56

##### Club Créa

**Joëlle GUÉRINEAU**

41, avenue du Petit Thouars

☎ 06 24 94 33 93

##### Club Informatique

**Stéphane ADAM**

16 rue du Clos St Hilaire

☎ 02 54 72 76 07

##### Philatélie

**Jean-Claude RAJALU**

6 rue de la Boissière

##### Société musicale

**Stéphane GAULT**

stephane.gault123@orange.fr

☎ 06 59 76 57 91

**Odile MÉSANGE, Directrice**

39 avenue du 11 novembre

☎ 02 54 72 90 71

##### Trompes de la Boissière

**William VOGT**

24 rue Raimbaudière

41100 Thoré-la-Rochette

☎ 02 54 72 82 65- 06 81 32 57 10

##### Les Fées de l'(h)être

**Sophie RAIVE**

56 avenue Pierre Armand Colin

41100 Villiers-sur-Loir

☎ 06 14 67 62 09

### Sport

#### Country Dance en Vendômois

**Régis BAGLAN**

☎ 06 97 91 81 04

#### Entente Football Jeunes

Naveil - Thoré - Villiers - Azé

**Bruno GUIBERT**

14bis, rue de Villepoupin

☎ 06 62 68 29 81

## Football Seniors

**Adam SINAMALÉ**  
14bis, rue de Villepoupin  
☎ 06 65 12 54 78

## Karaté

**Jean-François MAGNIEZ**  
40 hameau de Rochambeau  
41100 Thoré-la-Rochette  
☎ 06 89 84 22 28

## Fédération de pêche

Animation au plan d'eau  
**Rémi CARBON**  
☎ 02 54 90 25 60

## Tennis

**Philippe GUELLIER**  
Les Minières 41100 Azé  
☎ 02 54 80 61 74 / 06 89 32 98 30

## Tennis de table

**Françoise LANDRY**  
☎ 02 54 72 99 21

## Vendôme Triathlon

**Teddy SOULIS**  
☎ 06 23 80 04 01  
vendometriathlon@yahoo.fr

## Villiers Tout Terrain

**Julien ORTET**  
8 rue des Cent Ecus  
☎ 06 28 43 37 49

## Voile et Sports de nature

### Néavent

**Fabrice LECAT**  
☎ 06 88 03 03 43

## Gaïa Yoga

**Céline LEVIER**  
☎ 06 60 26 04 30  
gaiayogavendome@gmail.com

## Bien-être et danse

**Eliane CAMBIER**  
☎ 06 31 74 40 40

## Fit & Co

**Maud AUCLAIR**  
☎ 06 72 21 59 85  
lateamfitandco@gmail.com

## Anciens

### Amicale des Retraités

Gymnastique d'entretien  
**Éveline JACQUET**  
82 avenue Pierre Armand Colin  
☎ 02 54 72 91 75

### Anciens Combattants d'Afrique du Nord

**Claude DESHAYES**  
15, rue de la Garelière  
☎ 02 54 72 91 87

## Autres associations

### Amicale des Sapeurs-Pompiers

**Franck DUVIGNEAU**  
16 rue du Clos de Vaucroix  
☎ 07 86 68 54 72

### Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose

**Ghislain VISSE**  
12 route de St Vrain  
41100 Saint-Firmin-des-Près  
☎ 02 54 23 61 17  
ghislain.visse@wanadoo.fr

### Association des usagers TGV

**Stéphane ADAM**  
16 rue Clos St Hilaire  
☎ 02 54 72 76 07

### Association Foncière

**Florent JUMERT**  
7 rue de la Basse Boissière  
☎ 06 70 44 13 92

### Comité des Fêtes

**Jackie BOURGUIGNEAU**  
54, avenue Pierre Armand Colin  
☎ 02 54 80 57 30 / 06 08 09 18 75

### Société de Chasse

**Jérôme HERVET**  
26 rue du coteau St André  
☎ 02 54 89 75 11

### Energies vendômoises

**Alain BURON**  
☎ 06 33 12 68 38  
www.energiesvendomoises.com

## VIE SCOLAIRE

### Groupe scolaire « Louis Gatien »

**Marjorie RANDUINEAU**  
26 avenue du Petit Thouars  
☎ 02 54 72 91 34

### Cantine Scolaire

**Angélique DUBOIS**  
47 avenue du 11 novembre  
☎ 02 54 72 88 64

### Association sportive et culturelle de l'USEP

**Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN**  
☎ 02 54 72 91 34

## URGENCES ET SANTÉ

### Gendarmerie

☎ 17 ou 02 54 86 45 10

### Sapeurs-Pompiers

☎ 18 / 112

### SAMU

☎ 15

### Centre anti-poison

☎ 02 41 48 21 21

### Dépannage électricité

ENEDIS (particuliers)  
☎ 09 693 218 73

### Dépannage gaz naturel

GRDF  
☎ 0 801 412 441

### Dépannage ligne téléphonique

☎ 3900 Orange  
☎ 1013 SAV Orange

### Infirmière libérale

**Adeline BOURGET**  
3, place Fortier  
☎ 06 58 69 50 23

### Orthophoniste

**Mathilde ROUILLON RENARD**  
51, avenue Pierre Armand Colin  
☎ 02 54 77 58 80

### Ostéopathe DO

**Romain MARGUERIE**  
☎ 06 43 57 88 48

### Masseur

**Did Massage (à domicile)**  
**Igor DUBROVIN**  
☎ 07 80 15 45 67  
did.massagefr@gmail.com

### Centre Hospitalier D. Chanet

98 rue Poterie, BP 108,  
41106 Vendôme Cedex  
☎ 02 54 23 33 33

### Clinique du Saint-Coeur

10 bis rue Honoré de Balzac,  
41100 Vendôme  
☎ 0826 399 932

### Pharmacie du Gué du Loir

5 route de Vendôme, 41100 Mazangé  
☎ 02 54 72 11 21

### Pharmacie de Naveil

16 rue Henri de Toulouse Lautrec  
41100 Naveil  
☎ 02 54 77 86 46

### Thérapeute Psychocorporelle

**Aurélien TRONCHET**  
3, rue du Docteur Silly  
☎ 06 12 78 84 11

### Psychopraticienne et hypnothérapeute

**Malika DIAMBRI**  
15 rue du Clos Saint Hilaire  
☎ 06 78 97 14 16  
http://psy-vendome-diambrimalika.fr

### Praticienne massage bien-être

**Sah'Zen - Sophie HERAULT**  
20 rue des Plans d'eau  
☎ 06 03 64 05 99  
www.sahzen.fr

### Psychanalyste-Superviseur-Analyséur de Pratiques Professionnelles

**Yasmine GAUTIER**  
1bis, rue du Coteau Saint-André  
☎ 06 60 72 81 37

## OFFICE NOTARIAL ET IMMOBILIER

### Notaire

**Prisca BRUEL**  
2, place Fortier  
☎ 02 47 43 85 05

### Consultant en immobilier

**BRING'S - Christophe HÉMERY (EI)**  
☎ 07 48 66 34 68  
christophe.hemery@brings.fr

## TRANSPORTS

### Taxis

#### Taxi du Vendômois

**Anthony TRETON**  
16 rue Françoise de Lorraine  
41160 La Ville-aux-Clercs  
☎ 06 14 02 87 04 / 02 54 23 60 82

#### Frédéric JOSSO

27 rue de la Boissière  
☎ 02 54 72 14 83 / 06 85 91 23 29

#### Rochdi SFAR

149 rue des Quatre Huyes 41000 Vendôme  
☎ 06 72 09 07 80

### Transports en commun

#### Transports Move

Guichet unique Territoires Vendômois  
☎ 02 54 89 43 40  
move@territoiresvendomois.fr

#### Gare TGV (Vendôme-Villiers)

Avenue des Cités Unies d'Europe  
41100 Vendôme  
☎ 36 35

## ARTISANAT ET COMMERCES

### Commerces alimentaires

#### Boulangerie-Pâtisserie

**La Villieroise**  
4 place Fortier  
☎ 02 54 72 90 89 (fermé le lundi)

#### Boucherie-Charcuterie-Traiteur

**Yannick REVERSE**  
2 av. du 11 novembre  
☎ 02 54 72 90 49 (fermé le lundi)

#### Epicerie-Produits frais-Pressé

**PROXI SERVICE**  
+ Point Vert Crédit Agricole (retrait argent)  
**Cécilia BOUDENB**  
8 place Fortier  
☎ 02 54 72 90 06 (fermé le mercredi)

### Fruits et légumes

#### Provence Vendômois (printemps/automne)

**Catherine COTHENET et Georges POURREZ**  
ZA La Croix Noury  
☎ 02 54 72 72 52

#### Miel

**Pot d'Maïel**  
**Maël BOUBET**  
19, rue Besnard Ferron  
☎ 06 44 04 26 67

#### Traiteur

**El Titi Traiteur**  
**Sébastien PLEUVRY**  
3 rue du Clos Bazin  
☎ 06 83 26 50 14  
eltititraiteur@gmail.com

### Réparation et vente automobiles et matériels agricoles

#### Garage-chauffage électricité-sanitaire

**Garage SANDRÉ**  
1 rue de la Ratèlerie  
☎ 02 54 72 92 44

#### Garage-dépannage-Vente automobiles

**Garage HUBERT**  
62 av. du Petit Thouars  
☎ 02 54 72 90 78

### Bâtiment et travaux publics

#### Constructions Métalliques

**SN ID Construction**  
50 av. du Petit Thouars  
☎ 02 54 72 76 02  
www.id-construction.com

#### Rénovation habitat maçonnerie générale

**Yvonnac GABLIER**  
1 rue du Clos de Vaucroix  
☎ 06 72 33 25 66

#### Constructions de tous types de structures métalliques et installation de centrales photovoltaïques

**ID SOLAR**  
50 av. du Petit Thouars  
☎ 02 54 23 38 26

### Autres artisanats de travaux de la maison

#### Peinture, revêtements de sols et murs

**Laurent Décors**  
2 rue de Villepoupin, 41100 Naveil  
Dépôt : 104 avenue Pierre Armand Colin  
☎ 02 54 72 87 13/06 18 40 12 21

### Customisation de meubles, peinture,déco, trompe l'œil, agencement intérieur

**Nyene**  
102 av Pierre Armand Colin  
☎ 06 62 88 10 28  
nyeneconcept@gmail.com

### Multi-Services

#### Terrassement et bâtiment

**Mario JOSÉ**  
48 avenue du 11 novembre  
☎ 06 83 39 56 83

### Travaux extérieurs et espaces verts - Paysagiste

#### ADH Paysage

**Anne et Dominique HERVET**  
39 avenue des Rondaizes  
☎ 02 54 72 79 49  
www.adh-paysages.com

#### Allo Piscine Service

**Christophe CHOPARD**  
8 rue du Clos St Hilaire  
☎ 09 85 12 28 98

### Entretien espaces verts

**Damien TRETON**  
2 rue Dr Silly  
☎ 02 54 77 99 95 - 06 72 84 88 30

### Viticulture

**La Cave** Vente directe  
**Cave Coopérative du Vendômois**  
60 av. du Petit Thouars  
☎ 02 54 72 90 69  
caveduvendomois@wanadoo.fr

#### Maison Jumert Vente directe

**Vigneron indépendant**  
**Françoise et Florent JUMERT**  
4 rue de la Berthelotière  
☎ 02 54 72 94 09/ 06 70 44 13 92  
cavejumert@gmail.com

### Salon de coiffure

**Bigoudis Coiffure**  
**Delphine LETANT**  
7 place Fortier  
☎ 02 54 72 90 53 (fermé lundi)

### Esthéticienne

#### Prothésiste onguulaire

**Julie Ô Natur'L**  
1 rue de Villepoupin  
☎ 06 79 68 54 43

## ASSISTANTES MATERNELLES

### Blandine BOULANGER

23 rue de la Garelière  
☎ 02 54 72 76 05

### Marie-Christine GAZEAU

12 rue des 100 Ecus  
☎ 02 54 72 79 11

### Nathalie GOUJON

1 allée de la Closerie  
☎ 07 70 52 04 16

### Isabelle MASSUARD

24 avenue Ronsard  
☎ 06 74 72 88 22

### Sylvie MORISSET

4, rue de la Fuye  
☎ 02 54 72 76 75

## SERVICES

### La Poste

18 avenue du 11 novembre  
☎ 02 54 72 90 66  
Du lundi au vendredi : 9 h 30 à 12 h  
Samedi : 9h à 11h

## HÉBERGEMENT/ RESTAURATION

### Hébergement,

#### Chambres d'hôtes de charme

### Monique et Jean-Pierre RENARD

19 rue du Coudray  
☎ 02 54 72 90 81

### Hans TIMMERS

4 avenue du 11 novembre  
☎ 02 54 72 72 49  
Hansadele41@aol.com

### Meublés de tourisme

### Eliane et Daniel GUILLOT

3, rue des Caves Loupin  
☎ 06 84 27 78 65  
lescavesloupin@gmail.com

### Jennifer MÉAN et Aurélien AVICE

4 rue de Vaucroix  
☎ 06 58 32 11 72

### Nancy et Jean-Yves MÉNARD

1 rue du Coudray  
☎ 06 30 48 10 29  
lecoudray.villiers@gmail.com

### Patrick LARA

15, avenue du Petit Thouars  
☎ 06 34 20 17 83

## Centrale de Réservation

### Antenne départementale des Gîtes de France

5 rue de la voûte du Château  
BP 249 - 41001 Blois Cedex  
☎ 02 54 58 81 63/02 54 56 04 13  
gites41@orange.fr  
www.gites-de-france-blois.com

## Restauration et bar

### La Marmite Express

Café – restaurant – presse

### Mikael COLLET

Gare TGV  
☎ 02 54 85 10 83

### Café-tabac-PMU-carburant

### Flora HAMON et Romain AUBRY

(fermé le lundi)  
6 place Fortier  
☎ 02 54 72 91 32

## Vente ambulante

### Pizzas

### Le Pizz'Mobile

### Jean-Luc CISSÉ

Le vendredi à partir de 16 h place Fortier  
☎ 06 70 85 90 53`

### Crustacés

### Cédric TESSIER

Le vendredi à partir de 16h30 place Fortier  
(de septembre à avril)  
Ostréiculteur 85230 Bouin  
☎ 02 51 68 70 16 - 06 16 37 38 80  
huitres.vendee.tess@orange.fr

### Foodtruck - Burgers/Frites

### Smach Burger Club

### Stéphane MARQUES

Le jeudi à partir de 16h30 place Fortier  
☎ 06 17 73 89 00

### Foodtruck - Poke

### Le Pastronomique

### Pascal CHOTARD

Le mercredi à partir de 16h30 place Fortier  
☎ 06 82 45 74 40

# Bloc notes

# Les associations

ACTIVITES	JOURS ET HORAIRES	LIEUX	CONTACT
<b>ÉCOLE DE TENNIS</b>	17h/18h 6/8 ans : mercredi ; 8/12 ans : jeudi > 13 ans : samedi matin Adultes : jeudi 19h à 22h	Courts Azé Gymnase Lunay	Philippe GUELLIER 06 89 32 98 30
<b>ÉCOLE DE KARATÉ</b>	Enfants : mardi 18h15/19h45 Adultes : mardi 20h/21h30	Grande salle de L'Artésienne	Jean-François MAGNIEZ 06 89 84 22 28
<b>ÉCOLE SPORTS DE NATURE</b>	Mer 13h30/17h30 canoë, voile, golf, arc, escalade, vtt	Plan d'eau	
<b>ÉCOLE DE VOILE SPORT</b>	Samedi 13h30/17h30 optimist, laser, 420	Plan d'eau	
<b>STAGE MULTISPORTS/VOILE</b>	Pendant les vacances scolaires (Février/Paques/Été/Toussaint)	Plan d'eau	Fabrice LECAT 06 40 41 72 20 www.neovent.org
<b>INITIATION VOILE ADULTES</b>	Session été/automne - Cours adultes dériveur et planches à voiles. Les samedis matins de 10h à 12h30	Plan d'eau	
<b>RENDEZ-VOUS- FORME SÉNIORS</b>	Marche nordique - Paddle Fitness - Entretien musculaire. Le samedi après-midi	Plan d'eau	
<b>VENDÔME TRIATHLON ÉCOLE DE TRIATHLON</b>	Ecole : mercredi 14h/15h30 vélo, course pied. jeudi 18h45-19h30, samedi 18h-19h, dimanche 17h30-18h15 (natation Maillettes adultes). Adultes : mercredi 18h30-20h course à pied, dimanche 9h-12h vélo	Plan d'eau	Teddy SOULIS vendometriathlon@yahoo.fr
<b>ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'USEP École de Villiers</b>	Mercredi suivant calendrier disponible à l'école de 13h30/17h	Différents sites	Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN 02 54 72 91 34
	(U7) : mardi 18/19h	Match Naveil	
	(U9) : mercredi 18h/19h30 - vendredi 18h/19h	Match Villiers	
<b>ÉCOLE DE FOOTBALL</b>	(U11) : mercredi 17h30/19h - vendredi 17h45/19h	Match Naveil	Adam SINAMALÉ 06 65 12 54 78
	(U13) : mercredi 17h15/19h - vendredi 18h45/20h	Match Thoré	
	(U15) : mardi 18h30/20h - jeudi 18h30/20h	Match Thoré	
	(U18) : mardi 18h45/20h - jeudi 18h45/20h	Match Naveil	
<b>FOOTBALL SÉNIORS</b>	Mercredi/vendredi à 19h	Stade Villiers	Adam SINAMALÉ 06 65 12 54 78
<b>AMICALE RETRAITÉS</b>	Gymnastique d'entretien Mardi 10h15/11h15 Jeux de société Mardi 14h/17h30	Foyer l'Artésienne	Éveline JACQUET amicale.villiers41@gmail.com
<b>PÊCHE - INITIATION JEUNES</b>	Certains mercredis après-midi	Plan d'eau	Rémi CARBON 02 54 90 25 60
<b>CLUB INFORMATIQUE</b>	Mercredi 14h/16h	Salle informatique (extension école)	Stéphane ADAM 02 54 72 76 07
<b>BIBLIOTHÈQUE LECTURE</b>	Mardi 16h30/19h et jeudi 16h30/18h Lecture album : 3 <sup>e</sup> jeudi (enfants > 3 ans)	Bibliothèque (extension école)	Valérie MAUDRY 06 16 09 08 56
<b>SOCIÉTÉ MUSICALE</b>	Répétition : samedi 18h/19h30 Eveil/Initiation musicale 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année : lundi 17h/19h	Salle de musique de l'Artésienne	Odile MESANGE Stéphane GAULT stephane.gault123@orange.fr
<b>LES TROMPES DE CHASSE</b>	Répétition : mercredi 19h/ 22h	Salle de musique de l'Artésienne	William VOGT 06 81 32 57 10
<b>DANCE COUNTRY</b>	Débutants : mercredi 18h45/20h Novices et intermédiaires : merc 20h15/21h45	Grande salle de l'Artésienne	Régis BAGLAN 06 97 91 81 04 cdv41.secretariat@gmail.com
<b>CLUB CRÉA</b>	Atelier échange savoir-faire en travaux manuels : lundi et jeudi 17h30 à 19h30	Salle communale place Fortier	Joëlle GUÉRINEAU 06 24 94 33 93
<b>VILLIERS TOUT TERRAIN</b>	Randonnées VTT dimanche matin à 8h30 Entraînements : mercredi à 18h15 (avril à octobre)	Départ Club house foot	Julien ORTET 06 28 43 37 49
<b>TENNIS DE TABLE</b>	Lundi : 19h/21h	Grande salle de l'Artésienne	Françoise LANDRY 02 54 72 99 21
<b>FIT &amp; CO</b>	Mercredi 10h45/11h45 Jeudi 17h45/21h	Grande salle de l'Artésienne	Maud AUCLAIR 06 37 10 58 04
<b>BIEN-ÊTRE DANSE</b>	Jeudi : 10h/12h Cours de bien-être danse	Grande salle de l'Artésienne	Elyane CAMBIER 06 31 74 40 40
<b>GAÏA YOGA</b>	Mercredi : 16h/17h	Grande salle de l'Artésienne	Céline LEVIER 06 60 26 04 30
<b>ÉNERGIES VENDÔMOISES</b>	Jeudi toutes les 2 semaines à 19h30	Foyer l'Artésienne	Alain BURON 06 33 12 68 38

## Tarifs communaux 2023

### LOCATION DE L'ARTÉSIENNE - Maison des Associations

Lieu	Période	Villiersois	Hors commune et Professionnels	
Grande salle (incluant le foyer)	Soirée (à partir de 18h30)	Hiver	220 €	355 €
		Été	120 €	245 €
	1 journée	Hiver	330 €	550 €
		Été	230 €	430 €
2 ou 3 jours	Hiver	495 €	720 €	
	Été	375 €	600 €	
Foyer 1 jour	Hiver	145 €	275 €	
	Été	90 €	220 €	
Foyer 2 à 3 jours	Hiver	220 €	355 €	
	Été	145 €	275 €	
Espace traiteur	Hiver/été	80 €	110 €	
Cautions			900 €	
Forfait ménage			220 €	
Non-respect consignes			25 €	
Forfait poubelles			55 €	
Perte de badge ou autre clé			55 €	

### LOCATION MATÉRIEL

OBJET	Associations communales	Autres	
Location matériel	Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	Offert	0,15 € /pièce
	Pichets - corbeilles à pain	Offert	offert
	Percolateur	Offert	10 €
	Tables/unité	Offert	4 €
	Chaises/unité	Offert	0,6 €
Vaisselle manquante ou cassée	Bancs/unité	Offert	0,8 €
	Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	2,2 €	2,2 €
	Pichet	7 €	7 €
	Corbeille à pain	2,2 €	2,2 €
Bac gris + couvercle	17 €	17 €	

### CIMETIÈRE 2/3 commune 1/3 CCAS

<b>Concession</b>	15 ans	165 €
	30 ans	330 €
	50 ans	555 €
<b>Colombarium</b>	15 ans	258 €
	30 ans	495 €
	50 ans	792 €
<b>Cavurne</b>	15 ans	81 €
	30 ans	165 €
	50 ans	270 €

### DIVERS

Visites touristiques Coteau St André et Eglise	En individuel	5 €/personne
	Groupes à partir de 10 personnes	3 €/personne
Garderie	Prix à la demi-heure quel que soit le jour	1,2 € /la demi-heure 0,6 € /le quart d'heure
	Emplacement taxis	150 €/an
Droit de place	Vente ambulante	25 €
	Vente régulière (ex pizzaiolo)	25 €/trimestre

## Informations et civisme

### Cambrillages et sécurité

Quelques mesures à prendre à titre préventif :

- . Photographiez ou filmez vos objets de valeur.
- . N'utilisez pas les cachettes classiques et placez-les en lieu sûr.
- . Ne renseignez pas de votre absence (réseaux sociaux).
- . Méfiez-vous des démarcheurs ou quémandeurs.
- . Protégez et verrouillez portes et fenêtres, fermez votre portail.
- . N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- . Laissez un double de clés chez un voisin de confiance et faites relever votre courrier en cas d'absence.
- . Inscrivez-vous au dispositif « vacances tranquilles » auprès de la gendarmerie de Montoire-sur-Loir, lorsque vous vous absentez pour plusieurs jours.

### Cimetière

Renouvellement des concessions temporaires échues : il convient que les ayants droit dont la famille est inhumée dans notre cimetière communal se manifestent en mairie afin de faire savoir leur décision quant au renouvellement ou non de leur sépulture familiale.

En effet, une famille dispose d'un délai légal de deux années à partir de sa date d'échéance pour renouveler la concession pendant la durée de son choix (15 ans / 30 ans / 50 ans).

A l'issue de ce délai, si la concession n'a pas fait l'objet d'un renouvellement, si la famille ne s'est pas manifestée auprès de nos services, l'emplacement fera retour légalement et sans publicité à la commune.

### Affichages publics

La pose d'affiches avec ou sans support, sur les poteaux portant des panneaux de signalisation routière (feux tricolores, panneau stop...) est interdite.

### Déclaration de travaux et permis de construire

Toute construction nouvelle (y compris abris de jardin) ou tous travaux et aménagements ayant pour effet d'étendre ou de modifier l'aspect extérieur (création d'une ouverture, ravalement, pose de châssis de toit, ...) d'un bâtiment existant sont soumis par la loi à différentes autorisations administratives : permis de construire, déclaration préalable, permis de démolition, etc. Elle s'impose également en cas de réalisation ou de modification de clôture.

Avant d'entreprendre des travaux, assurez-vous de procéder aux demandes nécessaires et n'hésitez pas à contacter la secrétaire de mairie.

### Libre passage

Les riverains des voies publiques ne doivent pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils doivent veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet une largeur minimale de cheminement de 1,20m. Ils ne peuvent ni y déposer des matériaux et ordures, ni y stationner des véhicules. Les bacs d'ordures ménagères doivent être enlevés dans la journée du ramassage.

## Démarches administratives

Formalités ou Pièces désirées	Conditions Pièces à fournir	Où s'adresser	Observations
<b>Livret de famille</b> (Duplicata)	Duplicata à demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire. Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance des époux et enfants	Mairie du lieu de domicile	
<b>Carte d'électeur</b>	Être majeur Carte nationale d'identité et justificatif de domicile		
<b>Mariage / Pacs</b>	Prendre contact avec la mairie du domicile		
<b>Déclaration des chiens dangereux</b> (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> catégories)	Evaluation comportementale Certificat de stérilisation pour les chiens de 1 <sup>re</sup> caté., certificat de vaccination antirabique de moins d'1 an et rappels, attestation spéciale d'assurance responsabilité civile + attestation d'aptitude établie par un formateur habilité	Mairie du lieu de résidence du propriétaire du chien ou le cas échéant, du lieu de résidence du chien.	Sanctions variant selon les formalités non remplies. Délivrance d'un permis de détention
<b>Carte d'identité / Passeport</b>	Prendre contact avec une mairie disposant d'une station d'enregistrement des données (Montoire – Vendôme...) <b>Attention : délai d'attente parfois très long !</b>		

### L'ADMINISTRATION EN LIGNE

Désormais les démarches liées au permis de conduire ou au certificat d'immatriculation de véhicules sont accessibles sur internet :  
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>      <https://immatriculations.ants.gouv.fr>

## Solutions de téléassistance

N°1 en France

## A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

**Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.**

Conservé vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistan-

ce ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.

Avec le géolocalisation pour une intervention rapide et ciblée. 24h/24 & 7j/7

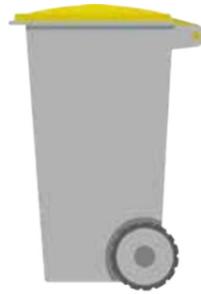
**PRÉSENCE VERTE TOURAINE**

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

**Votre agence Présence Verte Touraine à Blois**  
 19, avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS - 02 54 44 87 26  
 Email : [pv41@presenceverte.fr](mailto:pv41@presenceverte.fr)  
[www.presencevertetouraine.fr](http://www.presencevertetouraine.fr)

TOUS LES EMBALLAGES  
**SE TRIENT**  
ET TOUS LES PAPIERS  
**SE RECYCLENT !**



Depuis un an, ValDem a mis en place l'extension des consignes de tri pour son territoire, et permet ainsi la simplification du geste de tri. Plus besoin de se poser de question : si c'est un emballage, qu'il soit en plastique, en carton ou en métal, il se trie dans le bac jaune !

Rappel des consignes de tri

valables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022



Bouteilles, bidons et flacons en plastiques



Barquettes, conserves, aérosols, canettes



Tous les emballages en carton



Tous les papiers



**Nouveau**

Pots, barquettes, films, sacs, sachets, tubes...



**Emballages volumineux**

Grands cartons bruns et polystyrène  
→ J'apporte en déchetterie

**Tri efficace**

- ✓ Inutile de laver mes emballages, il suffit de bien les vider
- ✓ J'aplatis les bouteilles, cartonnettes, briques alimentaires dans le sens de la longueur
- ✓ Je dépose mes emballages en vrac dans mon bac, sans les imbriquer
- ✓ Je sépare bien les emballages par matière
  - Je retire le film plastique des revues publicitaires
  - Je retire la barquette en plastique de la boîte en carton



Et je mets le tout en vrac dans mon bac jaune



**ValDem** VILLIERS-SUR-LOIR

Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés.



Bac bordeaux  
TOUS LES MARDIS



Bac jaune  
LES MARDIS  
SEMAINE B

2023		JANV. 2023	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2024
D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	A 1	S 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	S 1	L 1
L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	A 2	D 2	M 2	S 2	L 2	M 2	S 2	D 2	M 2
M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	J 3	A 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	A 3	M 3	M 3
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	A 4	D 4	M 4	V 4	B 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	A 5	L 5	M 5	S 5	M 5	J 5	A 5	D 5	M 5	V 5
V 6	L 6	L 6	J 6	A 6	M 6	D 6	M 6	D 6	M 6	V 6	A 6	L 6	M 6	S 6
S 7	M 7	M 7	V 7	A 7	M 7	J 7	M 7	V 7	B 7	L 7	J 7	M 7	J 7	D 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	M 8	A 8	M 8	S 8	M 8	V 8	A 8	D 8	M 8	V 8
L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	A 9	M 9	D 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	D 10	M 10	J 10	A 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	A 11	L 11	M 11	V 11	B 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	A 12	M 12	M 12	S 12	M 12	J 12	A 12	D 12	M 12	V 12
V 13	L 13	L 13	J 13	A 13	M 13	D 13	M 13	D 13	M 13	V 13	B 13	L 13	M 13	S 13
S 14	M 14	M 14	V 14	A 14	M 14	J 14	M 14	V 14	B 14	L 14	J 14	M 14	J 14	D 14
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	M 15	A 15	M 15	S 15	M 15	V 15	B 15	D 15	M 15	L 15
L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	A 16	M 16	D 16	M 16	S 16	L 16	M 16	V 16	M 16
M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	D 17	M 17	L 17	V 17	B 17	M 17	V 17	D 17	M 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	A 18	L 18	M 18	V 18	B 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	A 19	M 19	M 19	S 19	M 19	J 19	A 19	D 19	M 19	V 19
V 20	L 20	L 20	J 20	A 20	M 20	D 20	M 20	J 20	B 20	D 20	V 20	L 20	M 20	S 20
S 21	M 21	M 21	V 21	A 21	M 21	J 21	M 21	V 21	B 21	M 21	J 21	M 21	J 21	D 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	M 22	A 22	M 22	S 22	M 22	V 22	B 22	D 22	M 22	V 22
L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	A 23	M 23	D 23	M 23	S 23	L 23	M 23	V 23	M 23
M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	D 24	M 24	L 24	J 24	A 24	D 24	M 24	V 24	M 24
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	A 25	L 25	M 25	V 25	B 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	A 26	M 26	M 26	S 26	M 26	J 26	A 26	D 26	M 26	V 26
V 27	L 27	L 27	J 27	A 27	M 27	D 27	M 27	J 27	B 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
S 28	M 28	M 28	V 28	A 28	M 28	J 28	M 28	V 28	B 28	M 28	J 28	M 28	J 28	D 28
D 29	M 29	M 29	S 29	L 29	M 29	A 29	M 29	S 29	M 29	V 29	B 29	D 29	M 29	V 29
L 30	J 30	J 30	D 30	M 30	V 30	A 30	M 30	D 30	M 30	S 30	L 30	M 30	V 30	M 30
M 31	V 31	V 31	L 31	M 31	S 31	D 31	M 31	J 31	B 31	L 31	M 31	S 31	D 31	M 31

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain



Déchetteries et Plateforme déchets verts

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Danzé</b> Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>Morée</b> ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
<b>Naveil</b> ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>St-Amand</b> Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>St-Ouen</b> Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h20 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
<b>Selommes</b> Rue des Prasles	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30		8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>Vendôme</b> et plateforme déchets verts ZI Sud - Allée Louis Renault	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	* 9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30				
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30				

\* NOUVEAU 8h - 9h : créneau réservé aux dépôts des professionnels munis de leur carte d'accès

Tous les sites sont fermés les jours fériés



# Mission Locale DU VENDOMOIS



Votre Mission Locale vous accueille :



- 71 faubourg Chartrain - 41100 VENDOME
- 02 54 77 14 87
- Mission Locale du Vendômois
- www.ml-vendomois.fr

CONSTRUIRE ENSEMBLE,  
AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

16-25 ans



## POUR LES JEUNES

- Information sur les métiers qui recrutent
- Mise en relation sur des formations
- Conseil sur la recherche d'emploi
- Mise en relation avec des employeurs qui recrutent
- Information sur les organismes utiles à votre vie quotidienne (CAF, CPAM, Impôts, ...)
- Aide pour mieux se connaître et prendre soin de soi
- Accès à des activités culturelles, sportives, musicales
- Aide dans votre mobilité (permis, location moyen de transport, carte bus, Yep's...), logement, budget, santé...

## POUR LES ENTREPRISES

- Aide pour les recrutements : définition du profil de poste, présentation de candidatures, ...
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche
- Mise en place de stage par convention (PMSMP)
- Médiation entre employeur et salariés suivis par notre structure



## Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne. Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



### Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moitessier



### 4 pôles de services

#### SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

#### ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

#### ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

#### ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

### Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence. Envoi des candidatures à : [jepostule@fed41.admr.org](mailto:jepostule@fed41.admr.org)

### Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 23 54 00**



© Marc Moitessier

Association locale ADMR du Vendômois  
MAISON DES SERVICES  
7, avenue Gérard Yvon  
41100 VENDOME

Vie quotidienne  
02 54 23 54 00  
[ms-vendome@fed41.admr.org](mailto:ms-vendome@fed41.admr.org)

EMA (Equipe Mobile Alzheimer) Nord  
02 54 23 54 06  
[ema-nlc@fed41.admr.org](mailto:ema-nlc@fed41.admr.org)



# La vie du village en photo



Jeux sur la place



Noël



Don d'ordinateur



Rencontre et échange CCAS Stains et Villiers-sur-Loir



Nouvel espace vert



Tour du Loir-et-Cher



Nouvelle tondeuse



Plantation d'arbres à l'école



Été chaud au plan d'eau



Colis pour l'Ukraine



Achat d'un broyeur



Le maire et les Miss France